

LA CHAMPAGNE

ET

LES DERNIERS CARLOVINGIENS.

IMPRIMÉ PAR HENRI ET CHARLES NOBLET,
56, rue Saint-Dominique.

LA CHAMPAGNE

ET

LES DERNIERS CARLOVINGIENS

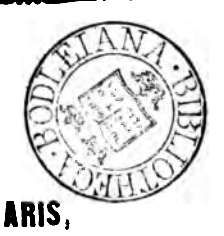
LUTTE DES DERNIERS CARLOVINGIENS
ET DES PREMIERS CAPÉTIENS.

INTERVENTION DES ARCHEVÊQUES DE REIMS DANS CETTE LUTTE.

HÉRIBERT II DE VERMANDOIS ET SA MAISON.

PAR

M. ÉTIENNE-GALLOIS.



PARIS,
CHEZ TECHENER, LIBRAIRE,
PLACE DU LOUVRE, 20.

1853

SOMMAIRE.

Introduction. — Pendant la révolution du xe siècle, quatre intérêts principaux sont en présence : la Champagne, la maison de Vermandois, les Carlovingiens, et les Capétiens. — Héribert II est la personnification la plus saillante de la maison de Vermandois. Sa puissance. Tour à tour ennemi des Carlovingiens et des Capétiens, il travaille malgré lui pour ces derniers, qui profitent de ses perfidies. — Les Capétiens font cause commune avec Héribert tant qu'ils ne voient en lui qu'un auxiliaire. Ils convoitent toujours l'appui de l'archevêché de Reims, à qui ils reconnaissent qualité pour consacrer les royautés. Il faut un siècle pour consommer la ruine des Carlovingiens, impuissants à défendre leurs droits. — Importance de l'archevêché de Reims, au xe siècle. Il remplace alors en France la papauté, tombée en discrédit. Il soutient avec persévérance la légitimité carlovingienne contre les Capétiens, en qui il ne voit que des usurpateurs. Solidarité de ses intérêts et des intérêts carlovingiens, prouvée par le discours de l'archevêque de Trèves au concile d'Ingelheim. — Appréciation du xe siècle.

I.

Charlemagne s'afflige à la vue de pirates normands. Il prévoit la chute prochaine de son Empire. Cet Empire est divisé en une foule de petits Etats. Sept grands fiefs

s'établissent dans la Gaule, du IXe au Xe siècle. L'un de ces fiefs est le comté de Vermandois. Il est donné, vers l'an 820, par Louis-le-Débonnaire, à Pépin, fils naturel de Bernard, roi d'Italie. Héribert Ier succède à Pépin dans ce comté. Il était entré dans la ligue formée par Foulques, archevêque de Reims, pour renverser Eudes du trône de France, et le rendre à l'un des descendants de Charlemagne. L'incapacité de Charles-le-Simple lui fait perdre des protecteurs zélés pour sa cause, qu'ils regardaient comme la seule légitime. L'un de ces protecteurs était Arnolphe, roi de Germanie, descendant lui-même de Charlemagne. Lettre de Foulques à Arnolphe, pour l'engager à soutenir un prince de sa famille, dans un moment où il existe tant de rois qui ne sont pas du sang royal, et où tant d'autres affectent le nom de roi. Arnolphe fournit une armée à Charles, pour le ramener en Neustrie; mais cette armée l'abandonne, et il perd, par sa maladresse, la protection d'Arnolphe. Zwentibold, fils naturel de celui-ci, s'allie à Charles malgré son père, mais inutilement. Délaissé par les grands, Charles s'adresse à Eudes lui-même, et demande le partage du royaume. Les conditions conviennent à Eudes, mais non au petit nombre des partisans de Charles. Démêlés d'Héribert Ier avec les comtes de Flandre et de Cambrai. Il obtient le secours d'Eudes, à la protection duquel il a acquis un titre, par le mariage de son fils avec la nièce de ce roi. Les partisans de Charles demandent pour lui à Eudes une partie du royaume. La crainte des Normands fait accéder Eudes à cette demande. Reproches que lui adresse le poète Abbon, et tableau des mœurs de la France à la fin du IXe siècle. Près de mourir, Eudes recommande aux grands de reconnaître Charles pour roi. Assassinats de l'archevêque Foulques et d'Héribert Ier par Baudouin, comte de Flandre.

II.

Foulques continue l'œuvre d'Hincmar, et soutient la haute position faite par celui-ci à l'archevêque de Reims. Ses lettres au Pape Etienne VI, à l'Empereur Charles-le-Gros, au roi Eudes, avec lequel il est en relations, lorsque sa charge l'y oblige, bien qu'il combatte la royauté de ce prince comme illégitime; à l'Empereur Lambert, à Alfred, roi d'Angleterre, à l'impératrice Rachilde, veuve de Charles-le-Chauve, à Charles-le-Simple, à Baudouin, comte de Flandre. Dans ses remontrances aux princes, Foulques se montre jaloux de leur honneur autant et parfois plus qu'eux-mêmes. De ses titres nombreux à la reconnaissance des Rémois, le principal est la translation des restes de saint Remi à Reims.

IV.

Héribert II, comte de Vermandois après le meurtre de son père. Par suite du mariage de Charles-le-Simple avec Fridérune, et à l'occasion du douaire qui est fait à celle-ci, les évêques du diocèse de Reims protestent, dans un concile tenu à Troli, contre la coutume des grands d'aliéner à leur profit les biens ecclésiastiques. Prélude des hostilités d'Héribert II contre la royauté de Charles-le-Simple. Hugues-le-Grand oblige celui-ci de s'enfuir deux fois en Lorraine. Robert se fait proclamer roi de France. Il est tué à la bataille de Soissons. Hugues-le-Grand, son frère, appuyé par Héribert, fait décider la victoire en faveur de son parti. Rodolphe est élu roi. Héribert s'empare de la personne de Charles-le-Simple, au moyen d'un stratagème diversement raconté par Richer et par Raoul Glaber. Séulphe lutte contre le frère et le neveu de son prédécesseur à l'archevêché de Reims. A quelles conditions il obtient le concours d'Héribert. Sa mort est attri-

buée à celui-ci, peut-être sans raison suffisante. Appréciation de Séulphe. Par l'abandon des principes de conduite de ses prédécesseurs, il facilite à la famille de Vermandois l'envahissement de l'archevêché de Reims, et aux Capétiens la destruction de la royauté carlovingienne.

V.

Avec le double concours du clergé et du peuple, Héribert II fait élire archevêque de Reims son fils Hugues, enfant de cinq ans. Le roi Rodolphe et le pape Jean X approuvent cette élection. Frodoard, qui avait refusé d'y prendre part, est privé, par Héribert, de ses bénéfices. Empiètement de l'autorité laïque sur l'autorité ecclésiastique. Phénomènes paraissant des preuves de la vengeance céleste. Invasion des Hongrois et des Normands. Différend entre Héribert et Rodolphe, au sujet du comté de Laon. Le comte de Vermandois recherche l'appui de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et de Hugues-le-Grand. Il conduit Charles-le Simple à Reims, et envoie au pape Jean X des messagers, pour lui demander la restitution à ce prince du trône qu'il reconnaît lui appartenir. Charles-le-Simple n'en reste pas moins prisonnier jusqu'à sa mort, Héribert et Rodolphe s'étant réconciliés. Le comte de Vermandois, successivement en guerre avec Boson, frère de Rodolphe, et avec Hugues-le-Grand. Il se brouille de nouveau avec Rodolphe, qui vient assiéger Reims et s'en empare.

VI.

Rodolphe convoque le peuple et le clergé de Reims, et, après leur avoir rappelé tout ce qu'ils ont souffert depuis l'envahissement de l'archevêché par la famille de Vermandois, fait sacrer Artaud archevêque, en remplacement de Hugues. Il assiège dans Laon Héribert, qui lui

abandonne la place ; il lui enlève l'abbaye de Saint-Médard et le fort de Château-Thierry. Deux synodes en Champagne dans l'espace de deux années. Tous les ennemis d'Héribert semblent d'accord pour l'accabler ; Hugues-le-Grand attaque Amiens et le fort de Saint-Quentin, le duc de Lorraine, Péronne, et Rodolphe, le château de Ham. Médiation de Henri-l'Oiseleur, qui, dans le même temps, conclut une alliance avec Rodolphe. Mort des rois de France et de Germanie.

VII.

Hugues-le-Grand, dédaignant la couronne ou reconnaissant qu'il n'y a pas droit, la restitue à un descendant de Charlemagne, à Louis-d'Outremer, fils de Charles-le-Simple. Louis, supérieur à son père, cherche à secouer le joug de Hugues-le-Grand. Après une nouvelle invasion des Hongrois, il s'empare du château de Montigny, et se rend peu à peu le maître du domaine royal, borné au comté de Laon. Héribert prend Château-Thierry et Causoste. Ligue du comte de Vermandois, de Hugues-le-Grand et du duc de Lorraine contre Louis-d'Outremer. Héribert et Arnolphe, comte de Flandre, sont excommuniés par Artaud. Louis-d'Outremer accepte l'hommage des Lorrais, et, dans le même temps, Hugues-le-Grand, Héribert, Guillaume de Normandie, et Arnolphe de Flandre, se donnent au roi de Germanie. Héribert ravage le territoire de Reims. Artaud est investi par Louis-d'Outremer du comté de Reims, comme récompense de son attachement à la cause carlovingienne. En usant de son pouvoir temporel, Artaud affaiblit sa véritable autorité. Il se rend maître du château de Causoste. Au mépris d'une trêve conclue, par Hugues-le-Grand, entre Artaud et lui, Héribert renouvelle les hostilités contre l'archevêque de Reims. Il engage dans son parti Hugues-le-

Ce sont Albert, Eudes, Robert, comte de Troyes, Héribert, aussi comte de Troyes, après la mort de Robert, et époux d'Odgive, veuve de Charles-le-Simple ; enfin, Hugues, archevêque de Reims. Une de ses filles épouse Arnolphe, comte de Flandre; une autre, nommée Leutgarde, Thibault-le-Tricheur, comte de Blois et de Chartres. Ce dernier mariage fournit à la Champagne une longue suite de comtes héréditaires. Albert ou Adalbert, successeur d'Héribert II au comté de Vermandois, montre un caractère tout différent de celui de son père. Son histoire appartient tout entière à celle du Vermandois.

XII.

Après la mort d'Héribert II, Artaud sort de sa retraite et va trouver Louis-d'Outremer, pour tâcher de recouvrer son siège. Il s'empare du fort d'Aumont et attaque Mouson. Le roi reçoit la soumission des fils d'Héribert, à condition qu'Artaud sera indemnisé. Hugues l'archevêque prend le château d'Ambli et assiège celui d'Aumont. La guerre se rallume entre Louis et la famille d'Héribert, qui recherche et obtient l'appui d'Othon de Germanie. Le roi ravage le territoire de Reims et assiège cette ville. Hugues-le-Grand obtient la levée du siège. Affaire du gué d'Herluin. Louis-d'Outremer, prisonnier, ne recouvre sa liberté qu'en cédant la ville de Laon. Othon-le-Grand et Conrad, roi de Bourgogne, viennent à son secours, assiègent et prennent Reims. Artaud est rétabli sur le siège épiscopal. Louis va résider à Reims. Il attaque ensuite Mouson, retenu par Hugues, l'archevêque dépossédé, qui, à son tour, attaque Reims, mais sans succès. Toute la Champagne rémoise est sans cesse troublée par les expéditions des divers partis.

XIII.

Situation respective d'Artaud et de Hugues. Celui-ci a un protecteur puissant en son oncle le comte de Paris. Les rois Louis et Othon tiennent un plaid pour décider entre les deux archevêques. Rien n'y est arrêté. Trève entre Louis-d'Outremer et le comte de Paris. Dans un premier synode, tenu à Verdun, l'archevêché de Reims est attribué à Artaud. Cette décision est confirmée par un autre synode, qui ne tient aucun compte des injonctions du Saint-Siége en faveur de Hugues. Enfin, un synode universel se réunit à Ingelheim, présidé par Marin, vicaire du Saint-Siége, en présence des rois Louis et Othon. Il doit juger deux grandes causes, l'une entre Artaud et Hugues, l'autre entre le roi de France et son vassal le comte de Paris. Dans un discours d'ouverture, Robert, archevêque de Trèves, fait ressortir les intérêts communs de la royauté carlovingienne et de l'archevêché de Reims. Louis-d'Outremer expose ensuite ses griefs contre le comte de Paris. Puis Artaud raconte tout ce qu'il a eu à souffrir pour son attachement à Louis-d'Outremer. Le concile se prononce en faveur d'Artaud. Il déclare le comte de Paris envahisseur et ravisseur du royaume de Louis. Ce verdict est le dernier avantage obtenu par la dynastie carlovingienne contre les premiers Capétiens.

XIV.

Othon-le-Grand envoie Conrad, duc de Lorraine, au secours de Louis-d'Outremer. Le château de Montaigu est pris par Conrad et Louis, qui marchent ensuite sur Laon et ne peuvent s'en emparer. Le comte de Paris attaque Soissons avec une armée de Normands, et y fait beaucoup de mal. Il met à feu et à sang les domaines de l'archevêché de Reims. A Trèves se réunit un synode, sous

la présidence d'un légat du Saint-Siège. Hugues-le-Grand y est excommunié comme ennemi de Louis-d'Outremer. Tous les prélats adhérents de Hugues de Vermandois y sont jugés. Artaud tient sur les fonts du baptême un fils de Louis-d'Outremer. Celui-ci comprend qu'il ne peut s'unir trop étroitement à ce prélat influent, comme au roi de Germanie. Il prend Laon par un stratagème de Rodolphe, père du chroniqueur Richer, mais il est obligé d'en sortir. Il fait accepter une trève au comte de Paris, et reçoit l'hommage d'Albert, comte de Vermandois. Nouvelles hostilités de Hugues-le-Grand contre Louis, et trève nouvelle. Le pape Agapet confirme la sentence d'excommunication prononcée contre le comte de Paris. L'intervention du roi de Germanie et celle du duc de Lorraine le déterminent à faire hommage à Louis. L'un et l'autre se rendent auprès du roi Othon. Odgive, mère de Louis, donne sa main à Héribert de Vermandois. Prise du fort de Mareuil par Hugues-le-Grand et Conrad. Représailles de Louis sur les terres de Walter, partisan de Hugues et d'Héribert, et possesseur du château de Vitry. La reine Gerberge conclut un traité avec Hugues. Un synode se réunit à Saint-Thierry, présidé par Artaud. Le comte Raynold, usurpateur de biens ecclésiastiques, y est cité. Efforts du clergé pour s'opposer à l'envahissement de ses possessions par les grands. Les Hongrois ravagent les pays de Reims, de Châlons, et le Vermandois. Mort de Louis.

XV.

La reine Gerberge obtient de Hugues-le-Grand que son fils Lothaire succède à Louis-d'Outremer. La Bourgogne et l'Aquitaine sont le prix de ce consentement. Lothaire est sacré par Artaud, en présence du comte de Paris, qui cherche à faire oublier à Lothaire à quel prix il lui a

vendu sa protection. Il le conduit au siège de Poitiers. A son retour Lothaire reprend un fort dépendant de l'Eglise de Reims. Mort de Hugues-le-Grand. Rapprochement des deux sœurs Gerberge, mère de Lothaire, et Hedwige, mère de Hugues-Capet. Prise du château de Couci, par les gens de l'archevêque de Reims. Roricon, évêque de Laon, recouvre, avec l'aide des vassaux de l'Eglise de Reims et de Lothaire, La Fère, dont Thibault-le-Tricheur s'était emparé. Mort d'Artaud. Hugues Capet cherche à faire rétablir Hugues de Vermandois sur le siège de Reims. Un synode se tient à Meaux, pour décider sur cette question. La crainte du comte de Paris empêche de prendre une résolution définitive. On s'en remet à la cour de Rome, qui annule les prétentions de Hugues. Odalric est élu. Hugues, voyant sa cause perdue sans retour, meurt de chagrin. En accordant sa protection à son parent, Hugues-Capet voulait avoir à sa dévotion l'archevêque de Reims, dernier boulevard de la légitimité carlovingienne, et chef de la chrétienté en France, par suite de l'état de faiblesse et de discrédit où était tombée la papauté. Il savait que ses ancêtres, Eudes, Robert et Rodolphe, sacrés par un autre métropolitain, avaient été regardés comme usurpateurs, et il voulait qu'un successeur de saint Remi légitimât sa royauté. Odalric est le dernier archevêque de Reims fidèle aux Carlovingiens. A peine repoussée de l'archevêché de Reims, la maison de Vermandois s'établit sur un autre point de la Champagne. Robert, fils d'Héribert II, s'empare de la ville et du comté de Troyes, et devient la tige des comtes héréditaires de Champagne.

« Dans la révolution du xe siècle, dit Montesquieu, tout se réduisit à deux évènements : la famille régnante changea, et la couronne fut unie à un grand fief. » L'accomplissement complet de ces deux faits simultanés, l'un politique et l'autre social, fut l'œuvre d'un siècle entier. Cet espace de temps s'écoule en effet entre le premier avènement des descendants de Robert-le-Fort et leur établissement incontesté sur le trône de France; il ne fallut pas moins de temps pour organiser et asseoir la féodalité.

La Champagne se trouve mêlée de la manière la plus intime à ces grands évènements. Ses desti-

nées, pendant cette période, sont étroitement liées à celles de la maison carlovingienne, à laquelle elle demeure, de toutes les provinces, la dernière et la plus fidèlement attachée. Elle lutte avec une énergie persévérante contre les premiers chefs de la dynastie capétienne, et ne s'arrête dans cette voie qu'après que toute résistance est devenue inutile. Dans le cours de la même période, l'archevêché de Reims est envahi par la maison de Vermandois, et toute la Champagne subit la domination de cette puissante maison, rivale alors de celles qui se disputaient la couronne.

Ainsi, quatre intérêts principaux vont se trouver en présence et toujours en lutte les uns avec les autres : la Champagne, représentée par l'archevêché de Reims, la maison de Vermandois, la dynastie de Charlemagne, impuissante à défendre ses droits, et celle des Capétiens, qui naît à la royauté. Ces intérêts se trouvent tellement entremêlés, qu'il est impossible de présenter l'histoire de l'un d'entre eux sans faire en même temps celle des autres.

La personnification la plus saillante de la maison de Vermandois, au dixième siècle, est le comte Héribert II, quelquefois surnommé le Grand, à cause de l'étendue de ses possessions.

Il prit au mouvement de cette époque la part la plus importante. Maître du Vermandois, de la Picardie, de l'Artois, de l'archevêché de Reims, de la Champagne, du domaine royal, borné alors à la ville de Laon, et du roi lui-même, qu'il avait fait son prisonnier et l'instrument avili de son artificieuse politique, comptant parmi ses alliés le roi de Germanie, qui s'attribuait en quelque sorte le protectorat de la France, beau-père du duc de Normandie, gendre à la fois et beau-frère du roi Robert, issu enfin du sang de Charlemagne, Héribert II, aussi bien que les descendants de Robert-le-Fort, put prétendre à la couronne de France, qui échappait aux Carlovingiens. Il paraît même constant qu'il la convoita; certains actes de sa vie le prouveraient, quand même les chroniques se tairaient à cet égard. Mais il mourut avant de s'être ouvertement érigé en prétendant. Aussi bien, la réputation de perversité qu'il s'était faite lui eût été un grand obstacle à la couronne, recherchée d'ailleurs par une autre famille, qui ne l'eût pas laissé enlever sans coup férir. Héribert II contribua beaucoup à renverser ce qui restait en France du trône carlovingien, et à y faire place nette pour un autre,

sur lequel il ne devait point s'asseoir. Cet honneur était réservé à une femme de sa postérité.

Ceux pour qui, en réalité, travailla Héribert, n'étaient pas moins osés que lui, mais ils savaient mieux dissimuler. Non moins ambitieux, ils furent plus adroits. Ils le laissèrent assumer tout l'odieux des coups qu'ils portèrent ensemble aux descendants de Charlemagne, et recueillirent le fruit de sa trahison et de ses perfidies. Ils firent cause commune tant qu'ils ne virent en lui qu'un auxiliaire; mais ils l'abandonnèrent aussitôt qu'ils redoutèrent un rival. Après sa mort, ils se souvinrent des liens de famille qui les unissaient à ses héritiers : ce n'étaient plus des compétiteurs à craindre, mais seulement des partisans à soutenir, des parents à protéger.

S'il fallut un siècle entier pour consommer la ruine de la royauté carlovingienne, il fallut tout autant pour enraciner dans le sol de la France la royauté qui lui succéda. La couronne s'arrêta enfin sur le front de Hugues Capet et de ses descendants, après s'être essayée, avec un encourageant succès, sur celui de trois de ses ancêtres, soutenus le plus souvent par la maison de Vermandois et convoitant sans cesse le concours de

l'archevêché de Reims : ils avaient besoin de l'une pour renverser les débris de l'ancien empire, et de l'autre pour consacrer celui qu'ils fondaient avec autant de bonheur que d'habileté, en s'appuyant sur la féodalité et sur la nouvelle nationalité de la France, qui s'élevaient en même temps sur les ruines du régime précédent.

« Peu de personnes, dit Anquetil, connaissent la grandeur des objets que présente l'histoire de Reims (1). » Si cette assertion est une vérité pour le temps où saint Remi donnait le baptême au fondateur de la monarchie française, elle en est une également pour le dixième siècle. L'archevêque de Reims alors est le chef de l'église en France ; de fait, il y remplace le pape, devenu le jouet des factions italiennes, et sans autorité en Europe. Il est le censeur des rois et des princes, l'arbitre de leurs intérêts, le juge de leurs différends. Il lutte avec courage contre la tendance des grands à s'attribuer la nomination aux évêchés et aux abbayes de leurs domaines, et à compléter, par l'usurpation de cette prérogative, la spoliation de la royauté. Les partis cherchent à se l'attacher, convaincus que le droit

(1) Hist. de Reims (*Discours préliminaire*).

et la victoire sont pour celui qu'il soutient, et leur ardeur à se le rendre propice entre pour beaucoup dans leurs intrigues et leurs luttes. Il est à remarquer que, pendant cette période jusqu'à Adalbéron, les archevêques de Reims sont l'appui des derniers représentants de la dynastie carlovingienne. Ils s'efforcent de retarder sa ruine et de faire obstacle à la dynastie qui lui succède. Rarement on voit leur fidélité se démentir. Ils paraissent d'ailleurs avoir la conviction que leurs intérêts respectifs sont liés ensemble. Aussi, au concile d'Ingelheim, Robert, archevêque de Trèves, dit-il, à propos de la révolte de Hugues-le-Grand, comte de Paris, contre le roi Louis-d'Outremer : « Je pense, vénéra-
« bles pères, que, réunis ici par la grâce du Saint
« Esprit, nous devons faire tous nos efforts pour
« rapprocher ce qui a été divisé, en sorte que la
« puissance royale soit rendue à notre seigneur et
« roi sérénissime, et, par suite, que l'église de
« Reims recouvre l'honneur qui lui est dû (1). »

En effet, l'éclat et l'autorité de cette église s'affaiblissent singulièrement dès que la question est décidée entre les Carlovingiens et les Capétiens.

(1) Richer, liv. II, LXXI.

L'archevêché de Reims ne conserve d'autre grande prérogative que celle de conférer l'onction royale aux successeurs de ceux qu'il a longtemps combattus comme usurpateurs. Mais, dans le même temps, on voit naître, à une autre extrémité de la Champagne, un nouvel établissement, qui doit, par des moyens différents, continuer pendant plusieurs siècles l'illustration de cette province.

Il faut quelque courage, sans doute, pour s'arrêter sur une époque qui présente tant d'incertitude et d'obscurité, où l'astuce et la perfidie forment le fond de la plupart des caractères, où l'assassinat est chose commune, où l'invasion des barbares étrangers menace le peu qui reste de civilisation, et où la religion a perdu son influence salutaire sur les âmes, sans que la raison humaine ait fait assez de progrès pour combler une partie du vide qui s'y est fait. « Le dixième siècle, dit un historien « de la France, est une triste et obscure époque ; « cependant, si on examine attentivement le fond « des choses, on reconnaît que la dissolution de « la société ne fait plus de progrès, l'ordre nou-« veau tâche de se constituer ; les dynasties féo-« dales se fondent ; les rapports hiérarchiques

« commencent à s'établir; les existences et les « propriétés sont encore exposées à de violentes « attaques, mais la résistance contre les brigands « nationaux et étrangers grandit de jour en jour; « les métairies ouvertes, les villas de bois des « leudes francks se sont transformées en donjons « de pierre et de brique; toutes les abbayes sont « des châteaux forts; chaque propriétaire rural, « libre ou noble, ce qui se confond, fait de sa mai- « son une place de guerre, où quelques hommes « d'armes, héritiers des anciens antrustions, peu- « vent l'aider à soutenir un siège; sur chaque « colline de la France s'élève une tour crénelée. « Les Normands sont encore là, courant toute la « Neustrie, l'Aquitaine, la Bourgogne; mais le « butin devient journellement plus rare et plus « disputé, quoique la résistance ne soit guère que « locale et partielle (1). »

Les deux principales sources où nous avons puisé sont Frodoard, ce guide essentiel pour l'histoire du dixième siècle, et Richer, flambeau qui a surgi naguère pour éclairer, avec Frodoard, et souvent en reflétant sa lumière, le labyrinthe

(1) H. Martin, *Hist. de France.*

de cette ténébreuse époque. Nous n'avons négligé aucun autre chroniqueur, contemporain ou postérieur, les confrontant ensemble, les opposant les uns aux autres, lorsqu'il y avait lieu, pour faire jaillir quelque clarté sur ces premiers temps si obscurs de l'histoire de France. Parmi les modernes, Dom Marlot (1), pour l'histoire de Reims, et Colliette (2), pour celle de la maison de Vermandois, nous ont été d'une grande utilité, en nous fournissant beaucoup de particularités que nous ne pouvions demander aux écrivains qui ont traité l'histoire de cette époque d'une manière générale, et qui nous ont apporté un autre genre de secours.

(1) *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims.*

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire du Vermandois.*

I

« Pendant une de ses courses à travers son
« empire, Charlemagne arriva, sans y être attendu,
« dans une ville maritime de la Gaule narbonnaise.
« Près du port où il dînait, on voyait errer des
« pirates normands qui ignoraient sa présence en
« ces lieux. A la vue de leurs barques, les uns,
« parmi les officiers du prince, disaient que
« c'étaient des marchands juifs, d'autres des mar-
« chands africains, quelques-uns des bretons.
« Avec sa pénétration habituelle, l'Empereur re-

« connut, à la structure et à l'agilité de ces « barques, par qui elles étaient montées, et il dit « aux siens : « Elles ne portent point de mar- « chandises, mais de redoutables ennemis. » A « ces mots, les compagnons de Charles se préci- « pitèrent à la poursuite des Normands. Ce fut en « vain; les barbares, avertis de la présence de leur « ennemi, purent se soustraire par une prompte « fuite aux glaives et aux regards des hommes de « l'Occident. L'Empereur, s'étant levé de table, « alla se placer devant une fenêtre qui regardait « l'Orient, et là il versa un torrent de larmes, « *inœstimabilibus lacrymis diutissimè perfusus* « *est*. Comme personne n'osait l'interroger sur « le motif de son affliction : « Savez-vous, dit-il, « ô mes fidèles, ce qui fait couler mes larmes? « Ce n'est point la crainte que ces misérables « pirates me causent quelque dommage, mais le « chagrin de les voir oser de mon vivant aborder « ce rivage, mais l'extrême douleur que je ressens « en prévoyant tous les maux qu'ils feront à mes « descendants et à leurs sujets (1). »

Ainsi, la vue de ces hommes du Nord, venus là comme pour connaître et apprécier leur proie

(1) Le moine de Saint-Gall, *De rebus bellicis Caroli Magni*.

future, en rappelant d'une manière cruelle à Charlemagne l'incapacité qui l'entourait, lui faisait pressentir pour sa race un sombre avenir; sa prévoyance semblait en ce moment l'avertir que son ouvrage serait bientôt détruit, et lui arrachait des larmes sur la ruine de son empire avant qu'il fût écroulé.

L'empire que Charlemagne avait étendu sur la plus grande partie de l'Europe ne tarda point, après la mort de ce grand homme, à se circonscrire et à se dissoudre entre les mains de successeurs indignes. Cette dissolution amena un nouvel ordre social, préparé du reste depuis longtemps, et dont les éléments existaient dans certaines institutions, dans le caractère et les mœurs des nations chez lesquelles il s'établit. L'édit de Mersen, qui sanctionna l'inamovibilité des fonctions publiques et obligea tous les hommes libres à se placer sous le patronage d'un seigneur, celui de Kiersy-sur-Oise, qui, en autorisant la transmission héréditaire des comtés, consacra l'aliénation du pouvoir royal, furent, à peu de distance l'un de l'autre (1), les deux fondements principaux de ce nouveau ré-

(1) 847-877.

gime, connu sous le nom de féodalité, qui régna en Europe aussitôt après la destruction de la vaste unité monarchique créée par Charlemagne, unité factice, produite par le génie d'un grand homme, et qui ne pouvait guère durer qu'autant que lui-même.

Si l'on peut mesurer la profondeur et la justesse du coup d'œil que Charlemagne jetait sur un prochain avenir, à la tristesse dont son âme fut remplie dans la circonstance qui vient d'être rapportée, on peut croire, toutefois, que cette intuition n'alla point jusqu'à lui faire entrevoir la chute de sa postérité et la ruine de son œuvre aussi promptes qu'elles le furent en effet, jusqu'à lui donner à penser que le siècle même où il avait été si puissant verrait ses descendants disputer difficilement à des seigneurs devenus leurs rivaux, quelques lambeaux de son empire, dont les débris formeraient des royaumes. Il était loin, sans doute, de prévoir que, dans ses États ainsi morcelés, la royauté de sa race ne serait plus qu'un vain nom, que les ducs, les comtes, les seigneurs, seraient les véritables maîtres, chacun dans son duché, son comté, sa seigneurie, et que la souveraineté tomberait, en mille éclats et complètement déna-

turée, du faîte où il l'avait élevée, dans les mains d'hommes nouveaux, dont les pères avaient été ses obscurs et dociles sujets.

En effet, par suite d'une multitude de divisions et de morcellements, chaque État se composa d'un certain nombre d'autres petits États, portant le nom de fiefs, dont les possesseurs coalisés, et souvent même isolés, étaient plus forts que le roi lui-même, le menaçant dans son royal domaine, qu'ils parvinrent à lui enlever.

Du IXe au Xe siècle, on vit s'établir dans la Gaule sept grands fiefs, qui portèrent les noms de duchés de France, de Bourgogne et d'Aquitaine, de comtés de Toulouse, de Flandre et de Vermandois.

Ce dernier comté fut donné, vers l'an 820, par Louis-le-Débonnaire à Pépin, fils naturel de Bernard, qui devait le jour à Pépin, roi d'Italie. Le père de celui-ci était Charlemagne, et sa mère Hildegarde, suédoise de nation, et seconde femme de Charles (1).

Bernard, roi d'Italie, avait cherché à détrôner Louis-le-Débonnaire, qui parvint à s'emparer de

(1) Albéric de Trois-Fontaines. — Art de vérifier les dates.

sa personne, et lui fit crever les yeux. Mais les remords d'une conscience timorée, rendus plus vifs encore par les menaces de Wala, abbé de Corbie, déterminèrent ce prince à indemniser le fils du traitement cruel qu'il avait fait subir au père. Aussi, la concession du comté de Senlis et de l'abbaye de Saint-Quentin fut-elle moins, sans doute, le résultat du dévouement de Pépin, que celui d'un repentir qui ne s'était pas éteint dans l'âme de Louis.

Le fils de Bernard ne posséda point d'abord en entier le comté de Vermandois. A la même époque, une autre partie de cette province appartenait à Baudouin Bras-de-Fer, comte de Flandre. Le domaine primitif de Pépin paraît s'être composé de Péronne et de ses environs, si l'on en juge par le titre de comte de Péronne, qui fut porté par ce prince et même par ses descendants, devenus maîtres de tout le comté de Vermandois. A la mort du successeur de Baudouin-Bras-de-Fer, la partie du Vermandois que l'un et l'autre avait possédée tomba au pouvoir de Pépin ; il la trouvait à sa convenance, et il était sûr que le roi de France ne le troublerait pas dans cette facile occupation (886) (1).

(1) Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois.*

Pépin mourut chargé d'années, et laissa son comté à Héribert Ier, l'aîné de ses fils, qu'il s'était associé l'année précédente, et qui portait déjà les titres de comte abbé de Saint-Quentin et de comte de Péronne. Il eut deux autres fils, l'un nommé Bernard, dont la postérité nous est inconnue, l'autre, du nom de Pépin, qui fut comte de Valois ou de Senlis, et une fille, mariée à Robert II, comte de Paris (1).

Peu de temps avant sa mort, Pépin était entré avec son fils Héribert Ier dans la ligue formée par Foulques, archevêque de Reims, pour renverser Eudes du trône de France et le rendre à Charles, troisième fils de Louis-le-Bègue (2). En cela, le comte de Vermandois et son fils n'étaient point guidés, selon toute apparence, par des raisons de parenté, ni par aucun devoir de fidélité envers l'héritier légitime de Charlemagne, mais seulement par la considération des avantages qui pouvaient en résulter pour eux-mêmes. Eudes, comte de Paris, s'était fait proclamer roi de France (3). Tandis qu'il était en Aquitaine, Foulques et Héribert attirèrent

(1) *Chronique saxonne.* — Réginon.
(2) *Annales de Metz.*
(3) Roi de France, 888-898.

ses ennemis à Reims, sous prétexte de célébrer la Purification de la Vierge; puis, appelant leur intérêt sur le jeune Charles, et déclarant que, malgré les doutes élevés sur la légitimité de sa naissance, il était réellement le fils de Louis-le-Bègue, comme il était sa vivante image, ils proposèrent de l'élever à la royauté. Cette proposition fut agréée, et l'onction royale donnée à Charles par l'archevêque de Reims, en présence d'un grand nombre de seigneurs et des évêques de Laon, de Noyon, de Soissons et de Térouanne, qui s'étaient assemblés à cet effet (893).

Mais ils n'avaient point encore constaté quel fond ils devaient faire sur leur jeune protégé. Si certaines qualités, si quelques actes de courage personnel prouvent qu'il faut voir dans les épithètes de *stultus* et de *simplex*, qui devaient rester irrévocablement attachées à son nom, peut-être moins l'expression rigoureuse de la vérité qu'un moyen employé par les flatteurs de la dynastie capétienne pour exalter les vainqueurs en dépréciant le vaincu, toutefois, un examen attentif et impartial des actes de Charles ne démontre pas que ces tristes surnoms soient entièrement immérités; l'ensemble de sa vie ne peut fournir contre

eux une suffisante protestation. On est obligé de reconnaître en ce malheureux prince un défaut complet de vues, une irrésolution, une faiblesse de caractère, qui le rendirent impropre à la tâche, si ardue à cette époque, de soutenir la royauté, et qui, après la perte de protecteurs zélés pour sa cause, mais qu'il ne sut pas conserver, devaient le livrer à des ennemis entreprenants et habiles, sinon plus braves que lui. Aussi, en voyant à qui ils avaient affaire, les partisans que Foulques et Héribert lui avaient attirés ne tardèrent pas à s'éloigner. Un héraut d'armes du roi Eudes étant venu au camp de son rival et ayant sommé les seigneurs de se rappeler leur premier serment, il n'en fallut pas davantage pour que Charles fût abandonné. Il se réfugia auprès de Foulques pour attendre une fortune meilleure.

Cependant l'archevêque de Reims avait su lui procurer un puissant protecteur dans Arnolphe(1), roi de Germanie, descendant comme lui de Charlemagne. Frodoard nous a conservé la substance d'une lettre que Foulques écrivit à ce prince pour

(1) Arnolphe ou Arnould de Carinthie, fils naturel du roi de France Carloman.

ménager son appui à Charles, en même temps que pour justifier sa propre conduite qui avait été incriminée. « Dans cette lettre, le prélat expose les motifs qui l'ont décidé à élever Charles sur le trône, afin de dissiper les préventions qu'il sait avoir été inspirées contre lui à Arnolphe. Il lui rappelle qu'à la mort de l'empereur Charles (1) son oncle, il partit pour aller lui offrir ses services, plein du désir de se soumettre à sa domination et à son gouvernement; mais Arnolphe le renvoya sans lui donner aucun conseil ni consola tion. Se voyant alors sans espérance de ce côté, il fut obligé de se soumettre à la domination d'Eudes, qui, étranger au sang royal, a abusé tyranniquement de sa puissance, qu'il a été obligé de souffrir malgré lui. »

« Cependant, son premier désir était de voir le gouvernement entre les mains d'Arnolphe, puisque c'était à lui qu'il était allé s'offrir le premier. Ne trouvant aucun appui en lui, il avait fait ce qui lui restait à faire, en choisissant pour roi le seul qui, après lui, demeurât encore du sang royal, et dont les prédécesseurs et les frères avaient été rois.

(1) Charles-le-Gros, roi de France et empereur.

Quant au reproche que lui a fait Arnolphe de n'avoir pas d'abord sacré le jeune Charles, il lui fait observer que, quand l'empereur Charles mourut, et qu'Arnolphe refusa de prendre l'administration du royaume, Charles n'était encore qu'un enfant trop faible de corps et d'esprit, incapable d'être mis à la tête de l'Etat, et qu'il eût été très-dangereux de l'élire roi dans un moment où les Normands menaçaient le royaume des plus terribles persécutions; mais, quand ils l'ont vu parvenu à l'âge où l'on est capable de distinguer un bon conseil et de le suivre, ils l'ont choisi, selon Dieu, pour donner ordre aux affaires du royaume, et, en même temps, servir les intérêts d'Arnolphe. Quant à ce qu'ils avaient osé agir ainsi sans le consulter, il répond qu'ils ont, en cela, suivi la coutume des Francs, qui a toujours été, à la mort d'un roi, d'en élire un autre de la même famille, ou appelé par succession, sans prendre l'avis d'aucun roi, même du plus grand ou du plus puissant. Qu'en faisant Charles roi, ils avaient entendu le soumettre à son autorité et à ses conseils, afin qu'il fût aidé, en toutes choses, de ses avis et de son assistance, et qu'ainsi, le roi et le royaume fussent absolument gouvernés par ses commandements et ordonnances... Enfin,

comme il lui était revenu que certains disaient à Arnolphe que Charles n'était pas le fils du roi Louis (1), il lui affirme qu'il ne peut croire que quiconque aura connu ses parents et verra le jeune prince ne le reconnaisse pas aussitôt comme le véritable rejeton de la famille royale; que, d'ailleurs, il porte quelques signes du roi Louis qui ne permettent pas de douter qu'il soit son fils. Il supplie donc la majesté royale d'Arnolphe de croire à la vérité de ces paroles, et de ne se laisser émouvoir à aucun sentiment défavorable contre un jeune roi innocent qui est son parent; qu'il fasse examiner en sa présence, et en présence de ses fidèles, si les choses sont comme il le lui affirme, et termine ainsi toute cette affaire comme il convient. Qu'il rappelle en sa pensée comment les rois ses prédécesseurs ont gouverné l'Etat, et comment l'ordre de succession au trône a toujours été sévèrement observé jusqu'à ce jour. Que, de toute la famille royale, il ne reste plus que lui et le jeune Charles son parent; qu'il songe à ce qui pourrait arriver s'il venait à payer la dette commune de l'humanité; quand il existe déjà tant de rois qui ne sont pas du

(1) Louis II, dit le Bègue.

sang royal, et que tant d'autres affectent le nom de roi, qui protégera son fils après sa mort et l'aidera à monter sur le trône de son père, si lui-même laisse tomber du sien Charles, le seul parent qu'il ait (1)? »

Touché par les raisonnements du prélat, qui, pour arriver plus sûrement à son but, associait avec adresse les intérêts des deux princes, le roi de Germanie prit la défense de Charles. Il lui procura un asile dans ses Etats, Eudes ayant contraint ce faible rival à quitter celui qu'il avait trouvé auprès de l'archevêque de Reims; et après l'avoir reconnu roi, car il s'attribuait le droit d'en créer, il lui fournit une armée pour le ramener en Neustrie. Mais ceux qui la composaient, presque tous partisans d'Eudes, abandonnèrent Charles à la première rencontre. Appelés l'un et l'autre par Arnolphe aux états qu'il avait convoqués à Worms, Charles, mal conseillé, ne crut point devoir s'y rendre; Eudes, au contraire, n'hésita point, et reçut du roi de Germanie des témoignages non équivoques d'estime, sinon d'amitié sincère. Dans ces dispositions, Arnolphe ordonna à son fils naturel,

(1) Frodoard, *Hist. de l'Église de Reims.*

Zwentibold, qu'il venait de créer roi de Lorraine, de soutenir Eudes contre Charles-le-Simple. Mais le premier acte de souveraineté du nouveau roi fut d'enfreindre l'ordre de son père et de s'allier à son parent. Toutefois, cette union ne produisit aucun résultat utile à Charles, qui vit bientôt les comtes de Flandre, de Cambrai, de Hainault et d'autres seigneurs puissants renoncer à une obéissance qui les déshonorait à leurs propres yeux, et se placer sous la protection de Zwentibold. Plein de défiance maintenant pour une alliance où il avait mis son espoir, livré à la fluctuation naturelle aux âmes faibles, aussi incapable de s'arrêter à une résolution énergique que de l'exécuter, le successeur dégénéré de Charlemagne eut recours à Eudes lui-même, et lui proposa de terminer leur différend par le partage du royaume. Héribert de Vermandois et un autre seigneur nommé Hemfrid, qu'il avait chargés de cette mission, trouvèrent Eudes au monastère de Saint-Waast. Les conditions du partage agréèrent à l'heureux concurrent de Charles, mais ne convinrent pas aux grands restés fidèles au Carlovingien ; ils se soulevèrent contre Eudes, qui les combattit successivement et les soumit (1).

(1) *Annales de Saint-Waast.*

Le comte de Vermandois avait pour ennemis particuliers Baudouin, comte de Flandre, et son frère Rodolphe, comte de Cambrai. Souvent il quittait son comté, tantôt pour combattre aux côtés de Charles, tantôt pour négocier avec le roi Eudes. Pendant une de ses absences, Rodolphe réussit à lui enlever Péronne et Saint-Quentin. Alors Héribert, regardant Charles-le-Simple comme incapable de lui faire recouvrer ce qu'il avait perdu, réclama le secours d'Eudes, qui vint assiéger Péronne et Saint-Quentin, en chassa le comte de Cambrai, et les rendit à Héribert. Le comte de Vermandois avait acquis un titre à la protection d'Eudes par le mariage de son fils Héribert avec Hildebrante, nièce de ce roi et fille de Robert, comte de Paris (1). Suivant quelques auteurs (2), la délivrance des villes de Péronne et de Saint-Quentin fut l'œuvre commune des Angevins, reconnaissants de services rendus par Héribert, et des Normands, appelés par eux à cette entreprise, toujours prêts, d'ailleurs, à guerroyer, et aussi ardents alors à délivrer ce pays qu'ils l'avaient été quelques années auparavant à le dévaster. Le comte de Cambrai

(1) *Annales de Saint-Waast.*
(2) Réginon. — Jacques de Guise. — Meyer. — Colliette.

essaya de reprendre ce qu'il avait perdu, mais il fut tué de la main d'Héribert lui-même (1), dans un des fréquents combats où l'entraînait son caractère belliqueux.

Cependant le petit nombre de grands attachés à Charles-le-Simple, voyant peu de chances de faire triompher son parti par les armes, allèrent trouver Eudes pour obtenir qu'il lui cédât une partie du royaume. Les Normands, qui avaient déjà fait tant de maux à la France, recommençaient leurs pillages; leurs barques sillonnaient de nouveau la Seine, semant sur ses rives la désolation et la terreur. En présence de cet ennemi redoutable, Eudes crut devoir se rendre aux instances des partisans de Charles. Il le reçut lui-même avec les égards dus à son rang, et lui accorda un domaine dont on ne connaît bien ni la nature ni l'étendue, quoique plusieurs écrivains postérieurs à cette époque prétendent qu'il se composait de toute la Neustrie. Eudes promit d'ajouter à cette concession dès qu'il serait délivré des Normands.

Du reste, il était aussi éloigné de la guerre qu'il y avait été porté autrefois, et si une telle conduite ne s'expliquait par la diminution de

(1) *Ann. de Saint-Waast.—Chron. de Saint-Bertin.*

ses forces et le pressentiment d'une fin prochaine, on serait étonné qu'un prince qui avait autrefois combattu les Normands avec tant d'ardeur et de courage ne pût actuellement obtenir qu'à prix d'or leur éloignement de la capitale, et subît l'humiliation de les voir s'établir dans son voisinage, sur les bords de la Loire. Il oubliait qu'il était parvenu à la royauté pour avoir résisté aux barbares les armes à la main, et que Charles-le-Gros l'avait perdue pour avoir acheté leur retraite. Le poëte pouvait dire encore comme naguères : « Me « voilà réduit de nouveau à raconter avec de tristes « gémissements le retour des féroces gentils étran- « gers. Ils dévastent les campagnes, égorgent les « peuples, parcourent les villes et les palais du roi, « enlèvent les laboureurs, les chargent de fers et « les envoient au-delà des mers. Eudes l'apprend, « ne s'en met point en peine et n'oppose à de tels « forfaits que de vaines paroles. Plût à Dieu que « ta bouche, Eudes, ne se fût jamais souillée de « paroles si criminelles ! Ce fut sans doute le « démon qui te les inspira. Eh quoi ! ton esprit « néglige de veiller sur les brebis que t'a confiées « le Christ, et tu dédaignes même de prendre plus « longtemps soin de ton propre honneur ! Aussitôt

« que les barbares, qu'aucune probité ne saurait
« retenir, connurent tes paroles, ils s'abandonnè-
« rent aux transports de la joie, couvrirent de
« leurs barques tous les fleuves qui arrosent la
« Gaule, tinrent sous le joug la terre et l'onde,
« et toi, le gardien de la France, tu souffris tous
« ces excès. France, dis, je t'en conjure, que sont
« devenues ces forces avec lesquelles tu as jadis
« triomphé de dangers plus grands et ajouté des
« royaumes à ton empire? Le vice et un triple pé-
« ché te tiennent engourdie. Tu te laisses empor-
« ter à l'orgueil, à un honteux amour pour les plai-
« sirs de Vénus et à un goût effréné pour les habits
« précieux. N'as-tu donc pas la force de repousser
« au moins de ton lit voluptueux tes propres pa-
« rentes et les religieuses consacrées au Seigneur?
« Pourquoi te livres-tu à des goûts contre nature,
« lorsque tant de femmes courent au-devant de
« tes caresses? Malheureux! nous nous permettons
« ce qui est défendu comme ce qui ne l'est pas.
« France, il te faut des agrafes d'or pour rele-
« ver tes magnifiques vêtements, et de la pourpre
« de Tyr pour donner à ta peau un vif incarnat.
« Tu ne veux pour tes épaules que des man-
« teaux enrichis d'or; une ceinture ne plaît à tes

« reins que si elle est garnie de pierres précieuses,
« et tes pieds ne s'accommodent que de courroies
« dorées; des habillements modestes ne suffisent
« pas à te couvrir. Voilà ce que tu fais, et aucune
« nation n'en fait autant. Si tu ne perds ces trois
« vices, tu perdras tes forces et le royaume de tes
« pères. De ces vices naissent tous les crimes, la
« Bible et les prophètes du Christ nous l'attestent;
« ô France, fuis-les donc à jamais (1). »

Ce tableau des mœurs de la France à la fin du neuvième siècle montre les faibles obstacles que les Normands durent rencontrer dans leurs invasions, et comment quelques hordes de barbares sans discipline, venues de loin et n'ayant aucune réserve, purent entrer victorieusement dans des contrées qui renfermaient beaucoup d'habitants, mais peu de défenseurs. Le courage et le patriotisme étaient des exceptions dans cette société devenue vicieuse avant d'être civilisée, énervée avant d'avoir joui de sa vigueur, où le luxe, la débauche et l'orgueil, ne trouvant plus de frein dans la religion, n'étaient retenus ni par la raison ni par la pudeur. Voilà pourquoi la résistance que le comte Eudes et l'évêque Gosselin avaient opposée aux Normands,

(1) Abbon, *Siège de Paris par les Normands.*

quelques années auparavant, avait été récompensée dans le premier par une couronne, dans le second par les bénédictions des peuples.

Sur le point de mourir, Eudes recommanda aux grands qui l'entouraient de reconnaître Charles pour roi et de lui demeurer fidèles. Les seigneurs s'assemblèrent à Reims et élevèrent pour la seconde fois le faible prince sur le trône. Le comte de Flandre n'assista point à cette nouvelle élection, « à cause d'Héribert, qui avait tué son frère Rodolphe, » dit la chronique de Saint-Bertin. Toutefois, il promit obéissance au roi par des envoyés (898).

Redevenu l'un des partisans de Charles-le-Simple, Héribert l'aida sans doute à résister aux Normands. Il l'eût aidé aussi contre Zwentibold, qui se disposait à l'attaquer, si ce projet eût été mis à exécution. Baudouin, de son côté, s'empara de Péronne, contre la volonté du roi; mais cette ville lui fut reprise immédiatement. Les deux comtes, obligés de suivre l'exemple des rois de France et de Lorraine, depuis peu réconciliés, conclurent une paix qui ne devait pas être de longue durée, parce qu'elle n'était pas sincère.

« Il advint que, pour punir le comte Bau-

« douin de son infidélité, le roi Charles lui enleva « l'abbaye de Saint-Waast, qu'il possédait, avec « le château d'Arras, et la donna à Foulques. Or, « le comte Altmar tenait en ce temps l'abbaye de « Saint-Médard, qui lui convenait mieux, et Foul- « ques lui proposa l'échange; en conséquence il « en reçut l'abbaye de Saint-Médard et lui donna « l'abbaye de Saint-Waast, après avoir assiégé et « repris de force à Baudouin le château d'Arras. « Irrités de cette perte, Baudouin et tous les siens « ne cherchent qu'à se venger. Pour cela, d'abord « ils feignent de renouer amitié avec le prélat, « et bientôt, cherchant l'occasion, ils se mettent « à épier avec quelle suite il se rendait ordinaire- « ment de sa demeure à la cour du roi. Un jour « donc qu'il allait trouver le roi, n'étant accom- « pagné que de très-peu de monde, ils le sur- « prennent en chemin, ayant à leur tête un « certain Winemar. Au premier abord ils font « semblant de lui parler de l'amitié de Baudouin « et de leur réconciliation; puis, fondant sur lui « à l'improviste et à coups de lances, ils le ter- « rassent et le tuent. Quelques-uns des siens, « cherchant par dévouement à le couvrir de leurs « corps, furent percés de coups et tués avec lui;

« les autres, parvenus à s'échapper, allèrent por-
« ter cette triste et accablante nouvelle à ceux qui
« étaient restés au logis. Étonnés, transportés
« de colère à la vue d'un si horrible attentat, ceux-
« ci prennent les armes et se mettent à la pour-
« suite des assassins, brûlant de venger leur
« évêque; mais n'ayant pu les rencontrer, ils
« enlèvent le corps en poussant de grands cris,
« et le rapportent à Reims au milieu du deuil et
« de la désolation de tous les siens. Là, après
« avoir lavé le corps et lui avoir rendu les derniers
« devoirs avec pompe, ils le déposent dans une
« sépulture digne de lui. Winemar, son assassin,
« excommunié et anathématisé avec ses complices
« par tous les évêques du royaume, fut, en outre,
« frappé par Dieu d'une plaie incurable; toutes
« ses chairs tombaient en pourriture; un sang
« corrompu s'échappait de toutes les parties de
« son corps, et les vers le rongeaient tout vivant;
« personne ne pouvait approcher de lui à cause
« de l'infection insupportable qu'il exhalait. Il
« termina sa vie criminelle par une mort aussi
« misérable (1). »

La fin tragique de Foulques dut produire en

(1) Frodoard, *Hist. de l'église de Reims.*

France une vive et douloureuse impression. Les devoirs de la religion y étaient alors fort méconnus, mais la personne de ses ministres n'en paraissait pas moins inviolable. Il fallut à Baudouin beaucoup d'audace et un grand mépris de l'opinion publique pour commander ce meurtre sacrilège sur le prélat le plus considérable du royaume. Il faut dire, toutefois, que le respect pour l'épiscopat s'était bien affaibli, au moins parmi les grands, qui s'indignaient des obstacles opposés par les évêques à leurs passions ambitieuses et violentes; à la même époque, un évêque de Langres était aveuglé par un comte de Dijon, et le roi de Lorraine Zwentibold fustigeait un archevêque de Trèves. Frodoard, en rapportant que Winemar et ses complices furent excommuniés, ne nomme point Baudouin parmi les meurtriers. Richer, qui a suivi Frodoard pour les faits de cette époque, et l'auteur des *Annales de Saint-Waast*, se renferment dans la même réserve; ils disent seulement que tous les assassins de Foulques furent excommuniés avec Winemar. L'acte d'excommunication, rapporté dans les *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, présente, il est vrai, Baudouin comme la cause, sinon comme l'auteur du crime,

avec l'intention évidente d'en faire rejaillir une grande part sur lui : « Comme Foulques, y est-il « dit, s'est voulu opposer à l'injuste usurpation « du comte Baudouin, fils de Baudouin et de Ju- « dith, il a été cruellement mis à mort par Wine- « mar, Everard, Ratfride et autres satellites (1). » Mais, ainsi associé au crime, Baudouin, dans cet acte, ne l'est pas précisément à l'anathème. Le temps n'était point encore arrivé, il est vrai, où les chefs de l'église ne craignaient pas de rejeter ouvertement de son sein les rois et les princes; toutefois, il est surprenant que les évêques du royaume n'aient pas étendu nominativement l'excommunication sur Baudouin lui-même, attendu la gravité et le retentissement du forfait qu'il avait commis.

Une fille d'Héribert avait été fiancée à Arnolphe, héritier du comte Baudouin. C'était un lien qui semblait devoir mettre un terme aux divisions des deux familles. Mais le comte de Flandre sentait sa haine s'accroître chaque jour contre Héribert, en le voyant conserver Saint-Quentin et Péronne, et obtenir, après la mort de Foulques, l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, témoin d'ailleurs de la

(1) *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. 1er, p. 548.

bienveillance pour lui de Charles-le-Simple, qui le traitait lui-même d'une toute autre façon, bien qu'il fût aussi son parent. Un meurtre l'avait débarrassé de l'archevêque de Reims, un autre meurtre le débarrassa du comte de Vermandois. Une fois engagé dans une telle voie, il lui en coûta moins pour le second crime que pour le premier (903).

II

« Hincmar avait rendu au siège de Reims tout « l'éclat dont il avait brillé à la fin du cinquième « siècle, sous le gouvernement de saint Remi. « Nulle part les écoles n'étaient plus florissantes; « nulle église n'était plus intimement associée aux « affaires de l'Etat (1). »

« — Néantmoins, dit Marlot, l'archevêque « Hincmar étant la plupart du temps occupé en « d'autres emplois concernant l'Etat et les libertés « de l'Eglise, j'estime qu'il commit à certains « ecclésiastiques la charge de gouverner les écoles, « comme il se peut colliger de la notice des servi-

(1) Guizot, *Notice sur Frodoard.*

« teurs de Saint-Remi faite de son temps, où il est « dit qu'un archiprêtre, nommé Sigloardus, était « chef des écoles de la sainte église de Reims, « marque certaine que les lettres n'y étaient pas « du tout éteintes ou négligées. Aussi Frodoard, « venant à parler de Foulques, successeur d'Hinc- « mar en l'archevêché, ne lui donne que le nom « de réparateur, dont voici les propres termes : « — L'honorable Foulques, archevêque de Reims, « grandement soigneux du service de Dieu et de « l'accroissement de l'ordre ecclésiastique, réta- « blit à Reims deux écoles presque anéanties et « supprimées, l'une pour les chanoines du lieu, « et l'autre pour les clercs ruraux, faisant venir « à cet effet Remi, religieux de Saint-Germain « d'Auxère, et Hucbald, moine de Saint-Amand ; « le premier, pour exercer les jeunes clercs aux « arts libéraux, avec lesquels Foulques prenait « un singulier plaisir de s'entretenir à la lecture « et méditation de la sapience, et le second pour « expliquer la philosophie ; au moyen de quoi il « rendit l'église de Reims fort illustre en hommes « doctes (1). »

(1) Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims.* — Frodoard, *Histoire de l'église de Reims.*

Foulques ne laissa point amoindrir la haute position d'influence et d'autorité morale faite par Hincmar à l'archevêque de Reims. Ses talents, ses lumières, sa noble extraction rehaussant cette dignité, il devint l'arbitre de plusieurs rois, et ses conseils dirigèrent souvent leur conduite. « Il était en quelque sorte, dit Anquetil, le ministre d'état de tous les princes de son temps (1). » Dès qu'il fut élevé au siège de Reims, il entra en relation avec la plupart des grands de la chrétienté. Il adressa des lettres au pape Marin, dont il avait reçu le pallium, et à son successeur Adrien, pour recommander à l'un et à l'autre le roi Carloman; puis au pape Etienne, en faveur de Gui de Spolète, son parent, qui ceignit dans la suite la couronne impériale. Il mandait à ce dernier pontife qu'il n'avait pu aller le voir à Rome, selon son désir, en ayant été empêché par les Normands; que le pays était en proie à ce fléau depuis huit années, Paris assiégé et personne ne pouvant sortir de ses châteaux. Comme le pape n'avait point admis cette excuse et lui enjoignait de se rendre à un synode qui devait avoir lieu à Rome quelques mois après,

(1) Anquetil, *Histoire de Reims*.

Foulques lui renouvelle l'assurance « qu'accablé de mille oppressions diverses, et retenu par les troubles qui agitent le royaume, il lui a été impossible de se rendre en personne à Rome, mais qu'il lui a envoyé les fils les plus chéris de son église pour lui présenter ses excuses de vive voix; qu'il n'a pas été médiocrement surpris de se voir ainsi tout-à-coup repris avec rigueur et dureté, lorsqu'il n'avait reçu jusque-là du Saint-Siége que des témoignages d'affection et de bienveillance. Il impute cependant ce traitement à ses péchés, et si d'un côté il est contrit de ceux-ci, de l'autre il se réjouit d'être corrigé par son autorité. Toutefois il se pourrait, comme quelques bruits lui en reviennent, que le Saint-Père eût été mal instruit par des personnes peu remplies de charité envers lui; il le prie donc de ne pas prêter l'oreille trop facilement à ces personnes, jusqu'à ce qu'il ait pris les plus exactes informations sur les choses qu'il ignore. Il lui remontre avec franchise que, presque dès le berceau, il a été élevé sous la discipline canonique, jusqu'au moment où le roi Charles (1), fils de l'empereur Louis, l'appela auprès de lui et

(1) Charles-le-Chauve, fils de Louis-le-Débonnaire.

l'attacha aux affaires de son palais et de sa maison; il est resté employé à ce service jusqu'au temps du roi Carloman, fils du roi Louis et petit-fils de Charles. Il a été élu et ordonné évêque de Reims par le peuple, le clergé et les saints évêques de cette province. Il supplie le Saint-Père de demander à son envoyé ou à qui il lui plaira, dans quel affreux état il a trouvé cette église, gémissant sous la persécution des barbares, et quelles peines il s'est données pour lui procurer paix et repos; protestant que ce n'est point par arrogance qu'il lui dit toutes ces choses, mais pour lui faire comprendre qu'un homme qui a été élevé comme lui, et qui a exercé de pareils emplois avant son épiscopat, a plutôt pris un fardeau qu'un honneur en acceptant ce siège, et que sa promotion a moins été pour lui une cause ou une occasion d'orgueil, qu'un acte d'humilité (1). »

Dans une de ses lettres à l'empereur Charles-le-Gros, Foulques l'engage à défendre la France, qui, du côté de la Germanie, était ravagée par les Normands. Il lui représente « qu'avec l'aide de Dieu, la France a toujours été protégée et préservée tant

(1) Frodoard, *Histoire de l'église de Reims.*

qu'ont régné son oncle, du même nom que lui, et ses enfants, mais que depuis leur mort, et depuis que les grands du royaume se sont mis sous la protection impériale, ils sont de toutes parts assaillis de mille maux. Il lui mande que la ville de Paris, capitale de la France, et la clef des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, ne tardera pas à tomber au pouvoir des Normands, à moins qu'il ne plaise à la clémence de Dieu de venir à son secours; que si elle est prise, c'en est fait de tout le royaume; que déjà le mal est si grand et que le péril s'accroît tellement de jour en jour, que de Paris à Reims il n'y a plus aucun lieu sûr, et que s'il y a encore quelques habitations à l'abri des barbares, ce sont celles des chrétiens pervers qui sont d'accord avec eux, abandonnent la religion chrétienne, font alliance et société avec les païens, et se mettent sous leur protection. »

Comme presque tous les membres les plus considérables du clergé d'alors, et le petit nombre de laïques faisant profession de conserver quelques principes de droit public à une époque où il n'y avait plus guère d'autre droit que la force, Foulques voyait en Charles-le-Simple le légitime souverain de la France. Il avait pris ouvertement son

parti, lui avait procuré des protecteurs puissants, dont il avait fait autant d'ennemis pour le roi Eudes, et travaillait à lui former des Etats aux dépens de ceux de son rival. Néanmoins, il demeurait en relation avec ce dernier, et ne craignait pas de s'adresser à lui lorsque les devoirs de sa charge l'y obligeaient. Ainsi, le prélat n'hésite point à lui demander « d'accorder une élection libre à l'église de Laon, qui venait de perdre son évêque, lui remontrant qu'il ne fallait pas violemment contraindre les habitants de cette ville à recevoir un évêque dont ils ne voudraient pas; il le priait de faire en sorte que cette église ne fût troublée ni inquiétée, et de ne pas permettre que ses biens fussent pillés par les maraudeurs, s'il ne voulait pas participer aux peines que les coupables attirent sur eux. »

Une autre fois, il informe Lambert, empereur et roi d'Italie, son parent, que le pape Formose lui a mandé dans ses lettres qu'il porte la plus vive affection à ce prince, qu'il veillera toujours à ses intérêts comme à ceux d'un fils bien aimé, et qu'il veut entretenir avec lui une concorde indissoluble. En conséquence, Foulques l'exhorte à se montrer reconnaissant envers le pape, à l'aimer comme le

père le plus tendre, à lui garder en tout fidélité et obéissance, enfin à obtempérer en vrai fils à ses avertissements et à l'autorité du saint siège de Rome, avec la vénération qui lui est due : « C'est « ainsi, ajoute-t-il, que votre empire s'établira « sur des fondements d'une solidité éternelle; la « main de Dieu vous soutiendra contre vos enne- « mis du dedans et du dehors, et, avec l'assistance « divine, vous serez toujours vainqueur et supé- « rieur à tous vos adversaires. »

A Alfred, roi d'Angleterre, il rend grâces d'avoir élevé à l'épiscopat de la ville de Cantorbéry un vertueux et digne prélat, selon les règles ecclésiastiques. Car il avait appris que ce roi s'efforçait de retrancher par le glaive de la parole de Dieu une secte perverse née des erreurs païennes, et jusqu'à ce moment laissée parmi cette nation, laquelle s'efforçait d'établir que les évêques et les prêtres pouvaient avoir des femmes épousées en secret, que chacun pouvait, au gré de son caprice, s'unir à ses parentes consanguines, profaner les femmes consacrées au Seigneur, enfin prendre une concubine, même en ayant une épouse.

Voulant réprimander Richilde, reine et impératrice, il lui déclare « qu'il a été saisi d'une grande

douleur en apprenant les bruits fâcheux qui courent sur sa vie et sa conduite; que le diable est sans doute partout où elle est plutôt que Dieu, puisqu'on ne voit autour d'elle que choses qui militent contre le salut des âmes, comme colère, dissensions, incendies, homicides, débauches, rapines exercées sur les pauvres, et pillage des églises. Il l'admoneste sur ses fautes avec une sollicitude toute pastorale, l'engage à se départir de tant d'iniquités pour porter des fruits de salut éternel, et lui propose le droit sentier pour qu'elle y rentre et que, s'efforçant de monter sur le char des vertus, elle puisse atteindre aux œuvres de sagesse, de sainteté et de salut éternel; qu'elle tâche de garder pur de toute souillure le voile de Jésus-Christ, qu'elle a pris à cause de son veuvage, afin de pouvoir le présenter sans tache au Seigneur; qu'elle ne se précipite pas dans l'enfer, où elle trouvera le mal infini et irréparable de mille misères, qu'il met sous ses yeux; qu'elle examine profondément si elle est bien l'amie ou la sœur de Dieu; que si elle ne l'est pas, elle mette sans relâche tous ses soins à le devenir: « Que si, dit-il, « vous écoutez mes conseils, nous serons envers « vous ce que nous devons être en toute fidélité,

« révérence et due obéissance, et, ce qui est bien
« au-dessus de tout, Dieu vous sera propice,
« comme nous le souhaitons et l'en prions; au-
« trement, nous voulons que vous sachiez bien
« que nous ne voulons pas pour vous encourir la
« colère de Dieu, et que, selon notre ministère,
« nous ferons tout ce que nous ordonne l'autorité
« canonique, et Dieu nous est témoin avec quel
« regret et quelle douleur (1). »

Tel est le langage que Foulques osait tenir à une impératrice, à la veuve de Charles-le-Chauve. Un rang élevé ne mettait personne à l'abri des avertissements et des saintes menaces du prélat, quand il les croyait mérités, et le vice, quelque asile qu'il eût choisi, trouvait toujours en lui un censeur habile à l'atteindre. Digne interprète du Dieu au nom duquel il parlait, il savait employer tour-à-tour et à propos la douceur et la fermeté; il recourait sans hésitation à ce second moyen lorsqu'il avait jugé le premier inefficace, tout préférable qu'il lui paraissait. Dans un siècle où l'ignorance était le triste partage des grands comme du peuple, une érudition aussi étendue que celle de Foul-

(1) Frodoard.

ques donnait une grande autorité à celui qui savait en tirer parti; les paroles de l'Ecriture sainte, citées à propos, allaient souvent droit au but, et remuaient d'une manière profitable des cœurs sur lesquels la voix de la religion n'avait pas perdu tout son empire, à quelque degré de dérèglement qu'ils fussent parvenus.

Si l'archevêque de Reims n'épargnait ni ses conseils ni ses réprimandes à la veuve de Charles-le-Chauve, bien qu'il n'eût sur elle d'autre autorité que celle qu'elle voulait bien lui permettre, il croyait avoir moins de ménagements à garder envers un prince qui lui devait en grande partie sa royauté. Ayant appris que Charles-le-Simple avait projeté de s'allier aux Normands, dans l'espoir que cette alliance consoliderait son trône, Foulques lui écrit en ces termes : « Quel est le sujet, « fidèle comme il doit l'être, qui ne tremble à la « pensée que vous voulez faire amitié avec les « ennemis de Dieu, et vous appuyer des armes « païennes et d'une alliance abominable, pour la « ruine du nom chrétien! Il n'y a pas de diffé- « rence entre s'allier avec les païens et adorer les « idoles; et si, comme dit l'apôtre, les mauvaises « paroles corrompent les bonnes mœurs, combien

« plus la chasteté d'une âme chrétienne est-elle « corrompue par les conseils et la société des « païens! Il est impossible qu'elle n'imite pas ce « qu'elle verra à tous les moments; bien plus, « elle s'habituera sensiblement et sera entraînée « dans le crime par les liens de la mauvaise « habitude. Certes, si les rois vos aïeux ont régné « heureusement et ont transmis l'héritage de leur « trône à leur postérité, c'est parce que, renon- « çant à leurs erreurs, ils se sont soumis noble- « ment au culte du vrai Dieu et ont cherché en « lui leur force; et vous, au contraire, mainte- « nant vous abandonnez Dieu. Car je dois le dire, « quoique à mon grand regret, c'est abandonner « Dieu que faire alliance avec ses ennemis, et je « puis avec raison vous adresser ces paroles que « le prophète adressait autrefois à un roi d'Is- « raël commettant la même faute : « Vous prêtez « secours à l'impie, et vous vous unissez d'amitié « avec ceux qui haïssent le Seigneur. » Quand « vous devriez mettre un terme à vos iniquités, « renoncer à vos rapines, à vos déprédations sur « les pauvres, et faire pénitence, vous allez, au « contraire, pour provoquer davantage la colère « de Dieu, vous unir à ceux qui l'ignorent et

« n'ont de foi qu'en leur férocité. Croyez-moi, ce « n'est pas ainsi que vous parviendrez à vous as- « surer votre royaume; bien au contraire, vous « hâtez votre perte; le Dieu que vous irritez vous « frappera plus promptement. Jusqu'ici, j'avais « mieux espéré de vous; maintenant, je vois que « vous allez périr avec tous les vôtres, si vous « persistez dans vos desseins et à écouter de mau- « vais conseils. Certes, ceux qui vous en donnent « de pareils ne vous sont pas fidèles, mais bien « infidèles en tout point : si vous voulez les écou- « ter, vous perdrez à la fois le royaume terrestre « et le royaume céleste. Je vous supplie donc, au « nom de Dieu, de renoncer à un si pernicieux « dessein, de ne pas vous précipiter dans la mort « éternelle, et de ne pas coûter à moi et à tous « ceux qui vous sont fidèles devant Dieu des « larmes intarissables. Mieux vaudrait pour vous « n'être jamais venu au monde, que de vouloir « régner par le secours du diable et prêter assis- « tance à ceux que vous devriez attaquer et rui- « ner par tous les moyens possibles. Sachez donc « que, si vous le faites, vous ne me devez plus « compter comme fidèle, que je détournerai de « votre foi tous ceux que je pourrai conseiller, et

« qu'avec mes co-évêques, vous excommuniant, « vous et les vôtres, je vous frapperai d'un éter- « nel anathème (1). »

Ces conseils sévères ne firent que retarder de quelques années cette alliance du roi avec les pirates étrangers, que Foulques redoutait pour l'honneur de Charles, plus que Charles lui-même. Mais il n'eut point la douleur de la voir. Il est à présumer que, s'il eût vécu plus longtemps, la crainte respectueuse qu'il avait inspirée à son protégé l'aurait empêché, malgré des nécessités qui peuvent servir de justification à sa conduite, de céder aux Normands une des plus belles provinces de la France, et à leur chef sa fille pour épouse. Du reste, l'expression de défiance répandue dans sa lettre prouve que Foulques n'ignorait pas de

(1) Environ deux siècles plus tard, un autre prêtre de la Champagne écrivait à un autre roi de France :

« Je commence à me repentir de ma faiblesse d'autrefois, « qui m'a porté à avoir trop d'égards pour votre jeunesse. « Je tâcherai, dans la suite, de ne pas manquer à ce que je « dois à la justice et à la vérité. »

Le roi était Louis-le-Jeune, et le prêtre l'illustre abbé de Clairvaux, saint Bernard, qui lui reprochait ses violences et ses cruautés contre la ville de Vitry, aussi courageusement que Foulques à Charles-le-Simple ses alliances avec les Normands.

quoi était capable celui qu'il admonestait, et un secret pressentiment l'avertissait sans doute du parti que Charles prendrait lorsqu'il serait livré à ses propres inspirations.

En même temps qu'il soutenait auprès des rois l'honneur de la royauté, Foulques ne défendait pas avec moins de zèle celui de l'église et la dignité du clergé. Le comte de Flandre Baudouin, entre autres méfaits, s'était permis de faire flageller un prêtre; Foulques lui remontre, par des témoignages tirés des saintes écritures, l'énormité d'une pareille action, considérée comme un des plus grands sacrilèges. Le même comte avait enlevé plusieurs églises à des prêtres, et les avait données à d'autres sans consulter leur évêque; il avait envahi et retenait par force un domaine que le roi avait accordé à l'église de Noyon; Foulques lui cite les articles des canons et des lois civiles concernant ces sortes de crimes. Il lui reproche aussi d'avoir usurpé un couvent de moines et de s'être soulevé contre le roi avec infidélité et parjure. Depuis longtemps, Baudouin avait reçu des avertissements sur ces différents actes; mais, malgré de longs délais accordés, changeant de lieu à tout moment, il évitait de comparaître devant l'autorité

épiscopale; Foulques lui adresse une dernière remontrance, toute paternelle, l'avertissant que, s'il n'en tient compte, il sera retranché de la communion des chrétiens. Plus tard, il garde moins de réserve, sans obtenir plus de succès. En l'informant, par écrit, d'un synode convoqué à Reims, il lui reproche de fouler aux pieds les lois ecclésiastiques et civiles, d'usurper les biens de l'Église et des honneurs qui ne lui sont pas dus, rejetant loin de lui la crainte de Dieu, abjurant, par ses œuvres, la foi qu'il lui avait promise dans le baptême, envahissant le saint asile d'un ordre monastique, et usurpant le titre d'abbé. C'est pourquoi il le prévient que tous les évêques réunis ont décrété d'un commun accord de le frapper d'anathème; néanmoins que, comme il peut rendre des services à l'église et au royaume, la censure est suspendue, qu'on lui laisse le temps de réfléchir, de s'amender, et qu'on le conjure de ne pas s'obstiner en sa coupable audace, de ne pas provoquer davantage la colère de Dieu et lui mettre, pour ainsi dire, le glaive à la main; que s'il persiste à ne pas vouloir se corriger, il sera séquestré de tout commerce avec l'église et frappé d'un éternel anathème. Il termine en lui mettant

sous les yeux la sentence d'excommunication qu'il lancera au plus tôt contre lui (1).

Foulques était loin de prévoir le degré d'endurcissement où était tombé le cœur pervers auquel il s'adressait. Peut-être même ses exhortations et ses menaces inspiraient-elles dès lors à Baudouin, au lieu du repentir, la pensée de se défaire d'un censeur trop sévère, sans que cette pensée fût troublée par la crainte de l'anathème, qui était à cette époque un frein suffisant pour contenir une impiété ordinaire. Mais celle du comte ne s'effraya point d'un meurtre sacrilège, et quels que fussent le rang, l'autorité et le caractère du prélat, la mort lui fut réservée, au grand mépris des lois divines et humaines.

Dans ses rapports avec les rois et les princes, Foulques se montrait jaloux de leur honneur autant et parfois plus qu'eux-mêmes, comme on a pu en juger par ses remontrances à Charles-le-Simple. Il se servait, pour arriver à ses fins, de la voix de la religion et de l'autorité qu'il puisait dans sa position élevée ainsi que dans son caractère personnel. Frodoard nous a mis à même d'apprécier ce

(1) Frodoard, *Histoire de l'église de Reims*.

côté de la vie du prélat. Il fournit également les moyens de juger le métropolitain soigneux des intérêts et de la dignité de l'église confiée à ses soins.

La considération et l'influence dont Foulques jouissait au dehors produisirent d'heureux résultats pour le diocèse de Reims, et en particulier pour cette dernière ville, dont le prélat avait grandement à cœur l'accroissement et la prospérité. Le monastère d'Avenay obtenu de la munificence royale, des présents en grands nombre et des ornements de toutes sortes pour la principale église de Reims, la ville entourée d'un mur nouveau, les débris de l'ancien ayant été employés à la construction de la basilique de Notre-Dame; plusieurs châteaux édifiés, parmi lesquels Aumont et un autre près d'Epernay; les possessions de l'évêché défendues avec zèle partout où elles se trouvaient, les lettres encouragées, des écoles instituées ou rétablies, les reliques de plusieurs saints transportées à Reims; tels furent les titres de Foulques à la reconnaissance particulière des Rémois. Le principal fut sans contredit la translation à Reims du corps de saint Remi, précédemment déposé dans le monastère d'Orbais.

Sous le règne de Carloman, l'archevêque Hincmar, inquiété par les incursions des Normands pour ce précieux trésor, l'avait fait transférer à Epernay; car la ville de Reims n'offrait pas alors assez de défense contre les dévastations sacrilèges des hommes du Nord. D'Epernay, les reliques du saint avaient été transportées au monastère d'Orbais, et, dès ce moment, le pays d'alentour avait joui d'une merveilleuse sérénité d'air et d'une fertilité si extraordinaire, qu'on ne les attribuait qu'à la protection de saint Remi, reconnaissant des pieux hommages dont il était l'objet (1).

Mais Foulques comprit que ce séjour, bien qu'il parût agréer au saint patron de Reims, ne pouvait être que temporaire, et que la demeure définitive de ses reliques devait être là où avaient éclaté ses vertus et ses miracles; que c'était un devoir pour Reims de ne les souffrir éloignées de son sein que tant qu'elles y seraient en danger, mais que, le danger passé, cette ville devait en revendiquer la possession, qui, d'ailleurs, rendrait le patronage du saint plus certain et plus efficace. Préoccupé de ces pieuses pensées, Foulques songea, dès la première année de son épiscopat, à

(1) Frodoard.

restituer à la cité rémoise le trésor dont elle avait été obligée de se séparer. Cette réintégration s'effectua en grande pompe, au milieu d'un concours immense de citoyens, et avec le cortége, accoutumé dans ces sortes de solennités, de bon nombre de miracles que Frodoard met une foi et une naïveté touchantes à énumérer.

Les précieuses reliques furent déposées dans l'église de Notre-Dame, où elles demeurèrent pendant le reste de l'épiscopat de Foulques. Hérivée, son successeur, croyant n'avoir plus rien à craindre des Normands, et ayant consulté à cet égard plusieurs personnages considérables du royaume, les fit transporter au lieu de leur première sépulture. Cette translation eut aussi ses miracles, au dire de Frodoard, qui ne se fait pas faute de les raconter, tout en paraissant s'imposer une réserve nécessitée par leur trop grand nombre. « Il y a « dans l'histoire quelque chose de plus que les « évènements ; les mœurs et les croyances natio- « nales valent aussi la peine d'être connues, et « c'est aussi de l'histoire que cette série de mira- « cles, ces innombrables aventures religieuses, « ces détails de pratiques dévotes qui parlaient « si vivement à l'imagination des peuples. Les

« philosophes du siècle de Périclès pouvaient « sourire en lisant les combats du Xanthe « contre Achille, et de Vulcain contre le Xanthe ; « ces souvenirs de la mythologie des Grecs n'en « tenaient pas moins leur place dans l'histoire de « leur civilisation. Les miracles que Frodoard at- « tribue aux premiers archevêques de Reims ne « sont pas racontés avec le génie d'Homère ; ce- « pendant, ils ont aussi excité l'enthousiasme po- « pulaire; ils ont aussi été admis et transmis de « bouche en bouche avec une foi fervente, et le « tableau de saint Remi chassant devant lui, de « rue en rue, l'incendie qui consumait la ville de « Reims, n'est dépourvu ni d'énergie ni d'éclat. « Plusieurs autres narrations de même sorte sont « gracieuses ou naïves ; on y trouve ce qui ne se « rencontre point ailleurs, des émotions vives, des « sentiments élevés ou tendres, la manifestation « enfin de la nature morale de l'homme, qui, à « cette époque, était partout étouffée ou abrutie, « si ce n'est au sein des églises, et dans ses rap- « ports avec la religion (1). »

(1) Guizot, *Notice sur Frodoard* (*Mémoires relatifs à l'Histoire de France*).

III

Foulques eut pour successeur au siége de Reims Hérivée, prélat d'une naissance distinguée, qui passa comme lui des emplois de la cour à cette dignité. « Jeune d'âge, dit Marlot, mais sage, adroit, et de vie sans reproche (1). » Il fut ordonné par Riculfe, évêque de Soissons, Odilon de Cambrai, Otgaire d'Amiens, Mancion de Châlons, Rodolphe de Laon, Otfried de Senlis (900). Frodoard loue l'aménité de son caractère, la bonté de son cœur, les agréments de sa figure et de son esprit. « Il était

(1) Marlot, *Hist. de la ville, cité et université de Reims.*

très- instruit aux chants de l'église, excellant dans la psalmodie, et habile jusqu'à la perfection dans cet exercice. » Zélé pour les intérêts de son église, il lui fit recouvrer, quelquefois à main armée, un grand nombre de propriétés que son prédécesseur avait aliénées en les concédant à titre de précaires et de fiefs. Aussi, pendant son pontificat, « les greniers et les caves de l'église furent-ils toujours remplis, les domaines gouvernés avec sagesse, un grand nombre de bourgs et de colonies réparés. »

Il se précautionna contre les invasions et les pillages des Normands en faisant restaurer et fortifier les murs du château de Mouson; il fit construire, dans la même intention, un fort au village de Coucy, et un autre à Epernay. En même temps qu'il se prémunissait contre les incursions des païens, il travaillait activement à leur conversion; et lorsque, fatigué de combats et rassasié de pillage, Rollon leur chef eut consenti à mettre bas les armes, à des conditions trop dures, il est vrai, en faisant de sa conversion et de celle des siens un marché humiliant, Hérivée aida Gui, évêque de Rouen, dans le pieux ouvrage de cette conversion. Il lui envoya, pour le diriger, vingt-trois articles extraits des Pères de l'Eglise, y joignant les con-

seils de sa propre expérience, et ceux du pape, qu'il avait sollicités, afin d'effectuer plus sûrement une conquête si importante pour la religion. Il ne se montra pas moins empressé au moment où les Hongrois menacèrent la France, après avoir ravagé la Lorraine. En vain le roi Charles avait fait appel à tous les grands qui pouvaient lui prêter appui, aucun n'y avait répondu; Hérivée seul se présenta pour secourir le roi et l'église en péril. Devenant alors homme de guerre, le prélat se mit à la tête de quinze cents hommes armés (919).

Charles avait donné sa faveur à un homme de naissance obscure, nommé Haganon. A la diète d'Aix-la-Chapelle, où Robert, duc de France, et Henri, duc de Saxe, s'étaient rendus pour conférer avec Charles, le favori avait souffert que ces princes vinssent quatre jours de suite solliciter et attendre à la porte du roi une audience qu'ils ne purent obtenir. Le duc de Saxe était parti indigné, en disant hautement que bientôt Haganon régnerait à la place de Charles, ou que tous deux tomberaient dans la condition privée. Hérivée parvint à le calmer et obtint son retour auprès du roi. Ce fait, rapporté par les chroniqueurs Eckard d'Urangen et Conrad d'Usperg, ne se lit ni dans Frodoard

ni dans Richer. Celui-ci dit seulement, pour prouver la familiarité régnant entre le roi et Haganon, que le favori allait souvent jusqu'à ôter le chapeau qui couvrait la tête du roi et à le placer sur la sienne. Peut-être faut-il chercher la cause de la haine qu'avait inspirée Haganon, moins dans la hauteur insolente qui lui est attribuée et qu'on rencontre, il est vrai, trop souvent chez les parvenus, que dans son grand attachement à la personne de son maître, dans un dévouement et une fermeté qui retardèrent la victoire de nombreux et puissants ennemis, dont les rancunes semblent se refléter dans le jugement porté par l'histoire sur ce personnage.

Peu de temps après, resté seul fidèle à Charles, qui avait été abandonné de tous les grands mécontents de l'élévation d'un favori qu'ils détestaient, Hérivée tira ce prince de Soissons, où il était en danger, lui donna un asile dans Reims, et, au bout de quelques mois, parvint à le rétablir sur un trône qu'il ne dépendait pas de lui de rendre plus solide. Ces services furent payés d'ingratitude; un cœur reconnaissant se trouve joint rarement à un caractère faible et inconstant. Hérivée se vit dépouiller du titre de chancelier du royaume, qui

fut donné à Roger, archevêque de Trèves. Mais il ne se crut pas dégagé pour cela envers Charles au point de se joindre à Héribert et aux autres mécontents qui se donnèrent à Robert, comte de Paris et duc de France. Ce ne fut point lui qui sacra roi ce dernier, comme beaucoup l'ont écrit, en faisant remarquer qu'il aurait eu peu de temps à attendre pour se donner aux yeux du monde le mérite apparent d'une fidélité constante et à l'épreuve des mauvais procédés; Robert fut sacré, suivant les chroniques d'Anjou et de saint Pierre-le-Vif, par Gauthier, archevêque de Sens, qui avait déjà sacré Eudes, frère de Robert, et qui plus tard sacra Rodolphe. Hérivée mourut, trois jours après cette cérémonie, d'une maladie de langueur, selon Frodoard et Richer. Le chagrin n'y fut point étranger sans doute, mais non le remords. Le prélat n'avait point participé à l'intronisation de Robert; il s'y fût opposé au contraire, comme le fait observer Richer, s'il eût joui alors de ses forces, et il est présumable que sa fin fut accélérée par la douleur de son impuissance à soutenir la cause carlovingienne, qu'il regardait, à l'instar de ses prédécesseurs, comme la seule légitime. Les évêques réunis à Reims célébrèrent avec pompe ses funérailles, et

les regrets de ses diocésains honorèrent sa mémoire. Il était parvenu à la vingt-deuxième année de son épiscopat (922).

A cette époque, où l'effroi inspiré par les barbares étrangers était loin cependant d'avoir cessé, il s'effectua plusieurs translations de saintes reliques. Pour sa part, Hérivée fit rapporter à Reims et déposer dans l'église de Saint-Denis le corps de saint Théodulphe et celui de saint Rigobert, archevêque de Reims : ce dernier avait été transporté dans le Vermandois pour être soustrait à la fureur des Normands. En outre, il fit réintégrer dans le premier lieu de leur sépulture les restes de saint Remi, déposés depuis plusieurs années derrière l'autel de la grande église de Notre-Dame de Reims.

« On était alors en hiver, et le roi Charles et
« plusieurs personnes de la cour s'étaient réunis
« en la ville de Reims pour célébrer la fête de
« la Nativité de Notre Seigneur. Comme la pluie
« ne cessait de tomber, il y avait beaucoup de
« boue dans la ville et dans tous les environs, et
« plusieurs commençaient à se plaindre, deman-
« dant comment il serait possible, par un pareil
« temps, de reporter le saint corps en son lieu.
« Mais il advint que, la nuit qui suivit la fête des

« Saints Innocents et qui précédait le jour où « devait avoir lieu la cérémonie, un vent du nord « se leva tout-à-coup vers minuit et gela soudai- « nement toute cette immense et affreuse quantité « de boue, en sorte que l'humidité étant dessé- « chée, on put marcher d'un pas ferme sur la « superficie glacée, et transporter librement les « restes du saint pontife...... Comme il y avait « grande foule, le peuple accourant de toutes parts, « quelqu'un dans la presse coupa à Richard, duc « de Bourgogne, le fourreau orné d'or et magni- « fiquement incrusté de pierreries qui pendait à « sa ceinture. Pendant plus d'une année le mar- « chand qui l'avait acheté le porta à toutes les « foires sans pouvoir trouver à le vendre, jus- « qu'à ce qu'enfin il le rapporta au duc de Bour- « gogne, qui le reçut en remerciant et bénissant « saint Remi (1). »

(1) Frodoard, *Histoire de l'église de Reims.*

IV

Après le meurtre d'Héribert Ier, son fils aîné, de même nom que lui, devint comte de Vermandois et abbé de Saint-Quentin (903). Il débuta par un acte de nature à lui concilier l'estime et l'affection des siens. Les incursions des Normands ayant cessé momentanément, il profita de ce répit pour faire replacer, de concert avec le clergé et le peuple de Saint-Quentin, les corps des trois patrons de la ville, saint Quentin, saint Vic-

torice et saint Cassien, dans une crypte où ils reposaient auparavant. Cette translation fut solennisée par Rambert, évêque de Noyon (1).

Héribert II était comte de Vermandois depuis quatre années, lorsque Charles-le-Simple épousa Friderune, sœur de Bovon, évêque de Châlons, à laquelle il donna en douaire le château de Ponthion en Perthois, une église à Craonne, et le bourg de Corbény en Laonnois, avec les revenus du monastère de Saint-Pierre qu'il y avait fondé récemment. A cette occasion, les évêques du diocèse de Reims protestèrent, dans un concile tenu à Troli, contre la coutume que prenaient alors les grands d'aliéner à leur profit les biens ecclésiastiques. Quoique soutenues par l'archevêque Hérivée, ces protestations n'eurent point le résultat que le clergé en espérait. Mais une mort prématurée empêcha Friderune de jouir des biens que lui avait donnés son mari, et de la plupart desquels, du reste, elle s'était démise de son vivant en faveur de l'abbaye de Saint-Remi.

Héribert préludait alors contre la royauté de Charles-le-Simple à des hostilités qui devaient l'en

(1) Colliette.

rendre le plus terrible et le plus constant ennemi. Ligué avec Robert, comte de Paris, il brûla le monastère de Corbie, près d'Amiens, et ravagea le territoire d'alentour (913). Ce n'était pas la première fois qu'il prenait les armes. Quelques années auparavant, Rodolphe, comte de Cambrai, avait envahi ses domaines ; il le combattit et le tua près de l'abbaye d'Orbigny; après quoi il entra dans Cambrai et y mit tout à feu et à sang. Toutefois, il ne s'attaqua point à Baudouin, l'assassin de son père, et le laissa mourir paisiblement, vers 920, dans son comté de Flandre.

Cependant, le fils de Robert, comte de Paris, Hugues, surnommé dans la suite le Grand, le Blanc et l'Abbé, s'avança, à la tête de deux mille combattants, contre Charles-le-Simple, qu'il voulait forcer à révoquer la donation de l'abbaye de Chelles faite par ce prince à son favori Haganon. Charles s'enfuit avec ce dernier en Lorraine. Le comte de Paris et Rodolphe, duc de Bourgogne, ayant réuni une armée, vinrent camper au-dessus d'Epernay. Charles, qui avait rassemblé quelques Lorrains, n'était qu'à trois lieues de là ; il suivit jusqu'à Laon l'armée des princes, qui s'empara de cette ville, mais il ne put l'en déloger. Après avoir

établi son camp près de La Fère, se voyant abandonné successivement de tous ses partisans, il s'enfuit encore en Lorraine. Alors Robert mit de côté les scrupules qui l'avaient retenu jusque-là, et se fit proclamer roi de France. Mais il ne devait pas jouir longtemps de la couronne. Charles, contre qui Robert avait envoyé Hugues son fils en Lorraine pour faire lever le siége du château de Chevremont, violant un armistice convenu, parut à l'improviste à Attigny, passa l'Aisne avec quelques troupes levées en Lorraine, et, s'armant d'une résolution dont on ne l'aurait point jugé capable, attaqua, entre Soissons et Saint-Médard, Robert, qui avait peu de monde avec lui. C'était le dimanche 15 juin 923. Robert fut tué à coups de lance. Réginon et quelques autres chroniqueurs, qui ont écrit plus tard et loin du lieu du combat, prétendent qu'il périt de la main même de Charles-le-Simple. Suivant Richer et Adhémar de Chabanais, il fut tué par le porte-étendard de Charles, nommé Fulbert, qui venait d'être blessé lui-même mortellement, et dont le fer lui traversa la poitrine. Richer donne sur l'attitude de Charles dans cette rencontre des détails intéressants et nouveaux qui ne permettent plus de douter que

son compétiteur n'ait péri d'une autre main que la sienne.

Robert étant tué, les siens commençaient à prendre la fuite; mais leur courage fut relevé par Hugues son fils, encore adolescent, qui, sous la direction d'Héribert de Vermandois, parvint à décider la victoire en faveur de son parti. Charles laissa le champ de bataille à ses ennemis. Fuyant et abandonné par les Lorrains, il supplia Héribert de lui accorder son appui. Loin d'accéder à ses prières, le comte de Vermandois unit ses efforts à ceux de Rodolphe, duc de Bourgogne, pour empêcher les Normands de porter secours à ce malheureux roi, qui se vit contraint de chercher un refuge au-delà de la Meuse.

« Alors Rodolphe, homme courageux et très-versé dans les lettres, fut élu, malgré ses refus, » dit Richer. La royauté semblait s'offrir à celui qui oserait la prendre. Rodolphe ne l'accepta point toutefois avant de s'être assuré que son beau-frère Hugues-le-Grand, alors tout-puissant, y renonçait pour lui-même.

Il y a tout lieu de croire que ce dernier avait bien pris son parti à cet égard, et que, quoi qu'en dise le chroniqueur Raoul Glaber, la réponse

d'Emma, sœur de Hugues et femme de Rodolphe, ne changea rien à la détermination du comte de Paris. Emma était aussi remarquable par son bon jugement que par sa beauté. Consultée par Hugues-le-Grand, qui voulait savoir à qui, de son mari ou de son frère, elle préfèrerait voir le sceptre, elle répondit : Qu'elle aimerait mieux embrasser les genoux du premier que ceux du second. Après cette réponse, Hugues aurait laissé passer la couronne sur la tête de son beau-frère. Telle est l'anecdote bien connue que raconte Raoul Glaber. Quelles que fussent la tendresse de Hugues pour sa sœur et sa déférence pour la supériorité du jugement de cette princesse, il est fort probable qu'il ne l'eût point consultée s'il eût bien désiré la royauté. Mais il pensait sans doute que sa puissance ne recevrait aucun accroissement d'une couronne qui, en s'arrêtant sur le front de Charles-le-Simple, avait perdu le peu de prestige qui lui restait ; il lui suffisait qu'elle fût portée par quelqu'un des siens. Rodolphe fut sacré dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, par Gauthier, archevêque de Sens (1).

(1) Chronique de Saint-Pierre le Vif.

Dépouillé de son trône, Charles-le-Simple perdit bientôt encore la liberté. Elle lui fut ravie par Héribert. Frodoard rapporte que le comte de Vermandois, ayant envoyé vers Charles des messagers qui ignoraient le véritable objet de leur mission, sut l'attirer, à force de serments, dans un lieu où il s'empara de sa personne. Richer raconte ainsi ce fait : « Héribert, auteur de bien des maux, fei-
« gnant de voir l'élection de Rodolphe à regret,
« envoya des députés au roi Charles, pour lui dire
« qu'il avait voulu s'opposer à de si grands for-
« faits, mais qu'il avait échoué devant la violence
« de nombreux conjurés; alors, ajoutait-il, ses
« desseins n'avaient pu se faire jour, mais il a
« trouvé maintenant un excellent moyen de re-
« médier au mal. Que le roi vienne donc promp-
« tement pour qu'il puisse aller lui-même à sa
« rencontre; mais qu'ils aient peu de monde avec
« eux, car s'ils menaient une nombreuse suite, la
« mésintelligence de leurs gens pourrait les for-
« cer à la guerre. Si le roi désire des garanties
« de sûreté pour ce voyage, il peut exiger des
« envoyés eux-mêmes serment de fidélité. Charles,
« confiant dans ces paroles, reçut le serment de
« fidélité des envoyés, et, sans prendre conseil de

« personne, ne balança pas à venir au-devant du « traître. Celui-ci, dissimulant sa trahison, s'a« vança de même vers le roi, suivi de peu de « monde. Ils s'embrassèrent et se mirent à causer « avec familiarité. Mais, pendant l'entretien, Héri« bert fit sortir de lieux cachés une troupe de gens « armés et les dirigea vers le roi, qui, attaqué à « l'improviste, ne put résister au nombre et fut « pris par les assaillants. Quelques-uns des siens « furent pris de même, quelques autres tués, le « reste mis en fuite. Le roi fut conduit à Péronne « et confié aux murs d'une prison. »

Raoul Glaber rapporte autrement et avec plus de détails, mais sans doute avec moins de vérité que Frodoard et Richer, l'acte de perfidie du comte de Vermandois : « Charles-le-Simple, dit ce « chroniqueur, avait parmi les grands de son « royaume un certain Héribert, dont il avait tenu « le fils sur les fonts sacrés du baptême, et dont « l'esprit rusé aurait dû suffire pour éveiller ses « soupçons, avant même que la découverte de ses « projets perfides les eût confirmés. En effet, cet « Héribert avait résolu de tromper le roi en pré« textant quelque affaire dont ils avaient à déli« bérer, pour l'attirer, comme il le fit plus tard, à

« force de caresses, dans un de ses châteaux où
« il pût l'enchaîner et le garder en prison. Mais
« on finit par suggérer au roi qu'il eût à se con-
« duire avec beaucoup de précaution pour n'être
« pas enveloppé dans les pièges d'Héribert. Docile
« à cet avis, il s'était promis de se tenir sur ses
« gardes contre lui, lorsqu'un jour ce seigneur
« pénètre sans obstacle avec son fils dans le palais
« du roi, et, pendant que le prince se lève en lui
« tendant les bras pour l'embrasser, il se baisse
« dans la posture la plus humble pour recevoir
« l'accolade du roi. Le monarque embrasse ensuite
« le fils. Ce jeune homme était debout, et, quoique
« initié aux desseins perfides de son père, plus
« novice dans l'art de la dissimulation, il ne son-
« gea point du tout à s'incliner devant le roi. Son
« père, qui se tenait près de lui, l'ayant vu, lui
« appliqua un vigoureux soufflet en lui disant:
« — Quand le seigneur roi vous embrasse, appre-
« nez à ne pas rester debout pour recevoir un tel
« honneur. — Cette action d'Héribert convainquit
« le roi et tous les assistants de son innocence, et
« dissipa tout soupçon de fraude et de supercherie.
« Voyant donc qu'il avait calmé les ressentiments
« du prince, Héribert n'en fit que plus d'instances

« pour l'engager à venir chez lui régler une af-
« faire dont il parlait depuis longtemps. Aussitôt,
« le roi lui promit de le suivre partout où il vou-
« drait. Au jour convenu, il se rendit en effet dans
« un lieu que lui avait désigné Héribert, et n'em-
« mena avec lui qu'une faible escorte, pour don-
« ner à ce seigneur une preuve de sa confiance.
« Le premier jour, il reçut un accueil magnifique;
« le second, Héribert, d'après un ordre prétendu
« de Charles, invita ceux qui avaient accompagné
« le roi à se retirer chez eux, parce que, disait-il,
« sa garde et lui seraient employés au service du
« prince. Ils partirent donc, mais en exécutant
« les ordres d'Héribert ils ne se doutaient guère
« qu'ils laissaient leur roi dans les fers (1). » Enfermé d'abord dans Péronne, Charles fut ensuite transféré à Château-Thierry et dans d'autres lieux

(1) « Mes quant li roi retornoit de cele bataille (la ba-
« taille de Soissons), vint à l'encontre Herbertz, li cuens de
« Vermendois, hons estoit li plus desloiaus de tous les
« desloiaus : au roi parla faussement en semblance d'amor,
« et li proia de herberger au chastel de Perone. Li roi, qui
« par sa simplece n'i pensoit à nul mal, fist sa requeste : et
« quant li desloiaus Judas le tint en la forterece, si le prist
« et mist en forte prison. Tout ce fist-il pour ce que cil
« Roberz, qui en la bataille avoit esté occis, avoit sa seror
« à fame. » (*Chroniques de Saint-Denis.*)

où sa présence pouvait être utile aux desseins de son persécuteur.

Séulphe était depuis peu de temps archevêque de Reims, lorsqu'il apprit que le frère et le neveu de son prédécesseur, Eudes et Hérivée, lui refusaient l'obéissance qu'ils avaient jurée, sans vouloir rendre compte de leurs motifs ou se défendre, selon la coutume, en combat singulier contre leurs accusateurs. En conséquence, ils se virent priver des terres de l'église de Reims aliénées en leur faveur par l'archevêque leur parent, les principales étaient les seigneuries de Châtillon-sur-Marne et de Bazoche, et ils furent conduits par le comte Héribert devant le roi Robert, qui les tint captifs jusqu'à sa mort. Pour obtenir en cette circonstance le concours du comte de Vermandois, Séulphe lui avait promis que les hommes de l'église ne seconderaient pas, après sa mort, l'élection d'un évêque sans le consulter; il avait pris même, d'après quelques historiens, l'imprudent engagement de réserver à l'un des fils de son protecteur intéressé sa succession au siège de Reims, et de lui en préparer les voies. Sa fin prématurée parut prouver qu'il avait eu tort de faire de semblables promesses. Dom Marlot se montre trop affirmatif,

selon la remarque des savants éditeurs du texte français de son *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims*, en accusant formellement Hériberl de cette mort. L'archevêque Artaud, dans le plaidoyer qu'il prononça devant le concile d'Ingelheim, et qui est rapporté par Frodoard, dit, il est vrai : « La troisième année de son épiscopat, Séulphe mourut empoisonné, ainsi que l'assurent plusieurs, par les familiers d'Hériberl (1). » Mais il faut remarquer, comme on le verra ultérieurement, qu'Artaud n'avait aucune raison d'épargner la mémoire du père de son compétiteur Hugues de Vermandois, qu'il voulait faire éliminer définitivement de l'archevêché de Reims, en le rendant lui et les siens aussi odieux que possible. L'imputation de Marlot n'est justifiée par aucun autre document ancien; il est d'ailleurs le seul auteur qui l'ait formulée d'une manière aussi positive.

Un synode assemblé à Troli par Séulphe, qui y défendit avec vigueur les droits de l'église de Cambrai contre un comte nommé Isaac, en présence

(1) Frodoard, *Histoire de l'Église de Reims*, liv. 4, chap. XXXV.

des évêques du diocèse et de quelques comtes, parmi lesquels était Héribert (1); le monastère de Saint-Remi, les églises et les maisons adjacentes entourés d'un mur et fortifiés d'un château, le palais épiscopal réparé et embelli à l'intérieur par des peintures nouvelles, beaucoup de riches ornements donnés aux églises, témoignent, entre autres actes, du zèle pieux de ce prélat (2).

En comparant Séulphe à Hérivée, Anquetil dit : « Frodoard nous représente Séulphe comme un « médiocre archevêque, ignorant dans la science « ecclésiastique, mais savant dans les intérêts des « princes, homme de cour et d'armée, plus propre « à la dissipation des affaires qu'aux fonctions de « l'épiscopat. S'il périt par le crime d'Héribert, « on peut dire que ce fut une juste récompense de « la lâcheté qui lui avait fait vendre, pour ainsi « dire, son archevêché (3). » Nous ne savons dans quelle édition de Frodoard Anquetil a trouvé les éléments de cette appréciation. Ils ne lui ont pas été fournis par le passage suivant, le

(1) Baudri, *Chron. de Cambrai et d'Arras* (Dom Bouquet, tome VIII).

(2) Frodoard, *Hist. de l'Eglise de Reims.*

(3) Anquetil, *Hist. de Reims*, liv. I.

seul où ce chroniqueur semble avoir voulu porter en quelques mots un jugement sur Séulphe : « Hérivée eut pour successeur Séulphe, qui rem- « plissait à Reims les fonctions d'archidiacre, « homme suffisamment instruit dans les sciences « ecclésiastiques et séculières, et qui avait étudié « les arts libéraux à l'école de Remi d'Auxerre (1). » En rapportant ailleurs qu'il obtint, avec le concours du roi Rodolphe, que le comte Hugues de Vienne restituât à l'église de Reims les biens qu'il avait usurpés sur elle, « Frodoard remarque, dit Marlot (2), que cet archevêque fit en cela un coup que son prédécesseur Hérivée n'avait pu faire, quoiqu'il fût ministre du roi Charles, son chancelier et légat en France. » Chargé par Rodolphe de renouveler l'alliance faite avec les Normands, Séulphe donna une autre preuve de son habileté, en menant à bonne fin cette importante négociation, à laquelle prit part le comte de Vermandois. Richer est venu confirmer le témoignage de Frodoard en faveur de Séulphe : à son avènement au siège de Reims, ce prélat est, aux yeux du chroniqueur, « *vir liberalis ac strenuus multaque rerum*

(1) Frodoard, *Hist. de l'Eglise de Reims* (édit. Guizot).
(2) Marlot, *Hist. de la Ville, Cité et Université de Reims.*

scientiâ inclytus ; » à sa mort, « *dignæ memoriæ Seulfus metropolitanus* (1). »

Anquetil rapporte à l'épiscopat de Séulphe un fait qu'il a trouvé dans une ancienne chronique (2), mais qui n'est confirmé par aucun autre témoignage. Le voici, dégagé de longs détails dont le chroniqueur l'a accompagné. Un frère d'Héribert, Eilbert était son nom, avait acheté un cheval à un chanoine de Reims d'une noble famille, et, ne pouvant le payer immédiatement, avait laissé pour gage entre les mains du vendeur un riche collier fabriqué, disait-on, par saint Eloi lui-même, et qui devait être remis en échange du prix convenu. Eilbert, en effet, ne tarde pas à apporter ce prix ; mais le déloyal chanoine, voulant s'approprier le dépôt qui lui a été confié, prétend n'avoir rien reçu; personne n'avait été témoin du marché. Dans ses dénégations, il se voit soutenu par ses parents et ses amis, qui, indignés que sa probité soit mise en doute, et disposés à faire un mauvais parti à Eilbert, le forcent d'abord de renoncer à sa poursuite. Mais, fort de son droit, Eilbert réunit des partisans,

(1) Richer, liv. Ier, chap. XLI et LV.

(2) Chronique de Wassor ou Waussore (D'Achery, *Spicilegium*).

vient assiéger la ville, s'en empare, et lui inflige tous les maux qu'une cité prise de vive force avait alors à subir d'un vainqueur brutal et inhumain. Le chanoine, qu'on ne pouvait découvrir, avait cherché un asile dans la cathédrale; le comte y fait mettre le feu; et les flammes, obligeant le coupable d'en sortir, le livrent à Eilbert avec l'objet de son crime, qu'il portait sur lui. « Tels étaient, dit Anquetil, les alliés que se choisissait l'archevêque et avec lesquels il n'avait pas honte de trafiquer de la liberté de son peuple et de la sainteté des canons. » Il faut remarquer que cet Eilbert ne se trouve mentionné ni par Colliette, ni par Dom Marlot, dans les tables généalogiques de la famille d'Héribert qu'ils ont jointes, l'un à ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du Vermandois*, l'autre à son *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims*; ensuite, le fait dont il s'agit n'étant rapporté par Frodoard, qui était contemporain, ni dans sa *Chronique* ni dans son *Histoire de l'Église de Reims*, et Richer n'en parlant pas davantage, on peut douter de sa réalité ou du moins de la gravité qui lui est attribuée, et à laquelle Anquetil a encore ajouté, sans y être autorisé même par la chronique où il a puisé, en avançant que

l'incendie de la cathédrale se communiqua aux maisons de la ville de Reims, dont la plus grande partie aurait été réduite en cendres. Les continuateurs de dom Bouquet, dans leur appréciation de la Chronique de Wassor, disent que l'auteur confond mal à propos Eilbert, fondateur de l'abbaye de Wassor et fils d'Ebroïn, avec Albert, fils d'Héribert II. On pourrait admettre cette confusion si le fait en question était mentionné par Frodoard, Richer, ou quelque chroniqueur plus considérable que celui de Wassor.

Quoi qu'il en soit, Séulphe mérite le jugement sévère de l'histoire, pour avoir abdiqué, sans aucune nécessité, au profit d'un homme tel que le comte Héribert II, la haute position d'indépendance et d'autorité morale qui lui avait été transmise et qu'il devait conserver intacte. Une fois dominé par le comte de Vermandois, on ne s'étonne plus de le voir abandonner les principes qui avaient dirigé la conduite de ses prédécesseurs, et se ranger parmi les ennemis de la royauté carlovingienne. Quoique de courte durée, son épiscopat fut préjudiciable à cette royauté comme à l'archevêché de

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, t. IX, préface.

Reims. En effet, les alliances impolitiques de ce prélat sans prévoyance facilitèrent la destruction de l'une et l'envahissement de l'autre par deux familles aussi ambitieuses que puissantes.

V

Héribert n'eut pas plus tôt appris la mort de Séulphe, qu'il se rendit à Reims. Il y manda Bovon, évêque de Châlons, et Abbon, évêque de Soissons, de l'appui desquels il était sûr, et s'étant concilié, avec l'aide de ces deux prélats, le concours du clergé et celui du peuple, nécessaires alors pour les élections pontificales, il fit élire archevêque de Reims son fils Hugues, enfant à peine âgé de cinq ans. Le roi Rodolphe approuva ce choix, et confia au comte de Verman-

dois, pendant la minorité de son fils, l'administration civile et temporelle du diocèse; il crut devoir payer ainsi l'emprisonnement de Charles-le-Simple. Le décret d'élection fut porté par Abbon au pape Jean X, qui le sanctionna. Abbon fut délégué par le souverain pontife pour remplir jusqu'à la majorité du jeune Hugues la partie religieuse de ses fonctions. Peu de temps après, Odalric, évêque dépossédé d'Acqs en Gascogne, et non d'Aix en Provence, comme quelques-uns l'ont écrit, lui fut substitué par Héribert.

Frodoard et quelques autres clercs avaient refusé de prendre part à l'élection de Hugues, qu'ils n'étaient pas éloignés de regarder, dans leur conscience honnête, et avec leurs sentiments de droiture, comme la conséquence et le fruit d'un crime. Héribert les priva de tous les bénéfices et biens ecclésiastiques dont les précédents évêques avaient récompensé leurs services, et en gratifia ses créatures. A cette époque, l'autorité laïque s'était substituée dans le diocèse de Reims, comme dans beaucoup d'autres, à l'autorité ecclésiastique, et ne respectait pas même les asiles religieux, jusque-là que des soldats, à Reims, ayant pénétré dans le cloître des chanoines, qui

avaient eu, relativement à l'élection de Hugues, un différend avec quelques habitants, osèrent donner la mort à un diacre et à un sous-diacre. Dieu parut irrité de cet empiètement sacrilège; peu de temps après, les habitants de Reims crurent voir des armées de feu combattre dans les nuées. Une autre fois, la lune, pâle d'abord et éclipsée, prit tout-à-coup une couleur de sang. En même temps, une peste cruelle vint sévir sur la France et l'Allemagne: c'était une sorte de fièvre accompagnée de toux, qui emportait infailliblement ceux qui en étaient atteints. Les Hongrois, autre fléau que le ciel, dans sa colère, semblait avoir déchaîné contre l'Europe, avaient passé le Rhin, et, mettant tout à feu et à sang, s'étaient avancés jusqu'aux environs de Vouzy. Les corps de saint Remi et de quelques autres saints furent encore une fois éloignés de leurs sépultures pour être transférés à Reims, où ils demeurèrent jusqu'en des temps plus tranquilles.

Les Normands, de leur côté, s'agitaient de nouveau, obéissant à leur instinct destructeur, et animés par l'exemple d'autres Normands récemment arrivés en France. Ragenold, chef de ces derniers, qui avait pénétré avec sa flotte dans la

Loire et s'était montré jusqu'en Auvergne, y fut attaqué et battu par Raymond Pons, comte de Toulouse, et Guillaume d'Aquitaine. Ayant trouvé une retraite en Normandie, et s'y étant renforcé d'un grand nombre de sujets de Rollon, excité d'ailleurs par quelques partisans de Charles-le-Simple, il vint sur les bords de l'Oise, où il fut défait par les comtes Héribert, Roger et Ingobrand, et dépouillé de tout le butin qu'il avait amassé. Cette défaite ne l'empêcha point de porter la guerre et la dévastation dans le duché de France, pour la défense duquel Hugues-le-Grand eut recours à Rodolphe.

Les comtes et les prélats de Bourgogne prirent les armes pour protéger leur province; Anségise, évêque de Troyes (1), et non de Tongres, comme le dit par erreur Richer ou l'un de ses copistes, fut blessé dans une rencontre. Les vassaux de l'église de Reims, rassemblés par Rodolphe, furent menés contre l'ennemi, qu'ils attaquèrent avec un grand courage dans ses retranchements sur les bords de la Seine; mais, après avoir attiré

(1) Frodoard, *Chronique*;—Aymoin;—Camuzat, *Promptuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis*; — Courtalon-Delaistre, *Topographie historique de Troyes*.

sur eux tous ses efforts, se voyant abandonnés par le principal corps d'armée, qui restait inactif autour du roi, ils se retirèrent avec indignation, non cependant sans avoir fait beaucoup de mal aux Normands. Ceux-ci ayant établi leurs quartiers d'hiver aux environs d'Arras, Rodolphe vint les y attaquer; mais il perdit beaucoup des siens. Dangereusement blessé lui-même, peu s'en fallut qu'il ne tombât entre leurs mains. La fureur de ces hommes du Nord ne put être un instant apaisée qu'à force d'argent. Ceux de Rollon, satisfaits de la concession de la ville de Bayeux, consentirent à quitter le parti des nouveaux venus, qui, après sept années de pillages et de combats, furent exterminés par Rodolphe non loin de Limoges.

En 927, un différend s'éleva entre Héribert et Rodolphe, au sujet du comté de Laon, que le premier voulait donner en apanage à son fils Eudes, et dont le second avait disposé en faveur de Roger, fils du dernier comte, par suite du droit que lui attribuait la loi sur l'hérédité des fiefs, loi toute nouvelle, il est vrai, et que l'usage n'avait point encore sanctionnée. Héribert rechercha l'appui de Henri-l'Oiseleur, premier roi de Germanie de la maison de Saxe, et successeur des derniers Carlo-

vingiens dans cette partie de l'Europe ; il resserra en même temps l'alliance qu'il avait faite avec Hugues-le-Grand. Alors, il conduisit Charles-le-Simple à Reims, tout en le retenant prisonnier, et eut l'audace d'envoyer au Pape Jean X des messagers chargés de le disculper auprès de ce pontife de la conduite qu'il avait tenue envers Charles, la présentant comme le résultat d'une contrainte exercée par d'autres conjurés. Il exprimait le désir que ce prince fût replacé sur un trône qui lui appartenait : « Que le pape, usant de son au-« torité, ordonne donc le rétablissement du roi « détrôné, et qu'il frappe de l'anathème d'une « éternelle malédiction quiconque chercherait à « repousser sa sentence ; qu'il écrive à ce sujet aux « évêques et aux princes des Gaules de Germanie, « leur envoyant des bénédictions pour les bons, « des malédictions pour les opposants (1). » Héribert savait à l'avance quel serait le résultat d'une telle ambassade, qui n'était autre chose qu'un acte d'hostilité contre Rodolphe ; ses envoyés trouvèrent le pape prisonnier, et revinrent sans avoir rempli leur mandat. En vain Rodolphe enjoignit à Héri-

(1) Richer.

bert de se rendre auprès de lui à Compiègne, pour justifier sa conduite; non-seulement le comte de Vermandois ne répondit point à cette sommation d'un roi qu'il ne reconnaissait plus, mais il affecta de réunir à Troli, contre la volonté de Rodolphe, un synode composé de six évêques de la province rémoise. N'ayant pu réussir à s'emparer de Laon, il rendit à Charles-le-Simple une espèce de liberté, pour susciter de l'embarras à Rodolphe. Une conférence eut lieu ensuite au château d'Eu entre Héribert, Charles et Guillaume Longue-Epée, fils et successeur de Rollon. Mais, ni la soumission que promit à Charles le duc de Normandie, ni l'alliance que les trois princes formèrent entre eux, ni les sollicitations d'Héribert auprès du pape pour obtenir l'excommunication de Rodolphe, n'apportèrent de changement à la situation du roi dépossédé. Hugues-le-Grand intervint comme médiateur et rétablit la paix entre Héribert et Rodolphe. Le comte de Vermandois eut Laon, et Charles redevint captif plus que jamais. Pour ramener entièrement à lui Héribert, Rodolphe investit son fils du comté de Vienne, qu'il venait de recevoir de Hugues de Provence. N'ayant plus rien à craindre de Charles-le-Simple, il le traita avec égards, vint le voir à

Reims et lui rendit, à Attigny, une ombre de liberté et même de royauté, dont ce prince jouit jusqu'à sa mort, qui, du reste, ne se fit pas longtemps attendre, et délivra Rodolphe non d'un rival dangereux, mais d'un hôte importun.

Le caractère turbulent d'Héribert ne lui permettait pas un repos de longue durée. A peine eut-il fait sa paix avec Rodolphe, qu'il attaqua, de concert avec Hugues-le-Grand, le comte Boson, frère de Rodolphe, qui avait envahi certains alleux de Rothilde, abbesse de Chelles, héritage réclamé par Hugues, gendre de cette abbesse. Héribert s'empara de Vitry, château fort appartenant à Boson. Ce dernier obtint une trève, et le roi de Germanie, auprès duquel il se rendit, le força de jurer publiquement la paix.

Le comte de Paris ne tarda pas à se brouiller à son tour avec Héribert. Il avait accepté l'hommage d'Herluin, comte de Ponthieu, ou de Montreuil (1), et celui d'Arnold, tous deux vassaux

(1) « Helgaud II, père d'Herluin, avait fait entourer de « murs le bourg de Montreuil, et, depuis ce temps, disent les « auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, les comtes de Ponthieu sont plus ordinairement appelés comtes de Montreuil.» F. C. Louandre, *Hist. d'Abbeville et du comté de Ponthieu*.

d'Héribert, qui, de son côté, avait reçu sous sa protection le comte Hilduin, vassal de Hugues. Ce ne fut qu'avec peine que Rodolphe parvint à rétablir la paix entre eux. Il put les réconcilier ensuite avec Boson, à qui Héribert rendit le château de Vitry. Peu de temps après, Anselme, vassal de Boson, fit hommage de ce château au comte de Vermandois, qui lui donna en échange celui de Couci avec une autre terre. Vitry retomba bientôt au pouvoir de Boson, qui s'empara aussi de Mouson ; mais cette dernière place ne lui resta point; Héribert la lui reprit, les habitants et la garnison lui en ayant ouvert les portes (1).

Le roi Rodolphe, voulant se venger d'Héribert, qui s'était de nouveau révolté contre lui, s'empara du château de Doullens, près Péronne, avec le secours de Hugues-le-Grand, et vint ensuite assiéger Arras, qu'il lui enleva ainsi que Douai. Une trève fut convenue, pendant laquelle des gens d'Héribert, partis de Reims, s'emparèrent du château de Braine sur la Vesle, possession de Hugues.

Rodolphe, qui cherchait tous les moyens de nuire à Héribert et de ruiner sa puissance, entreprit de faire élire un archevêque de Reims à la

(1) Frod., *Chron.*

place du fils de son ennemi. Il envoya des ordres en conséquence au peuple et au clergé rémois; mais ceux-ci n'en tinrent pas compte, et répondirent que l'élection qu'ils avaient faite était régulière et devait être maintenue. Voyant alors dans Rodolphe un ennemi dangereux et permanent, Héribert alla trouver Henri-l'Oiseleur et se mit sous sa protection; il espérait contracter ainsi une alliance puissante qui lui permettrait de soutenir avec avantage la lutte contre Rodolphe. Mais le roi de France, après avoir dévasté les pays de Laon et de Reims, parvint à neutraliser auprès du roi de Germanie l'effet de l'hommage que le comte de Vermandois lui avait juré. Henri avait passé le Rhin pour secourir son nouveau vassal, lorsque Hugues-le-Grand vint, au nom de Rodolphe, lui offrir des ôtages pour la paix, qui fut conclue entre les deux rois. Henri retourna dans ses États.

Rassuré de ce côté, Rodolphe, avec l'aide de Hugues comte de Paris, de Boson, et d'autres seigneurs, vint mettre le siège devant Reims. Au bout de trois semaines, les défenseurs de la ville lui en ouvrirent les portes, et il y entra en vainqueur.

VI

Profitant de sa présence à Reims pour mettre à exécution le dessein auquel le peuple et le clergé de cette ville s'étaient d'abord opposés, Rodolphe manda les principaux citoyens et leur parla de la sorte :

« Vous savez très-bien, je pense, à combien de
« carnage, à combien de rapines le pays a depuis
« peu été en proie par le fait des méchants ; car
« il est impossible que vous ayez été entièrement
« à l'abri de tant de maux qui se répandaient en

« tous lieux ; puisque les choses nécessaires à « votre existence ont été pillées, souvent incen- « diées, vous avez eu votre part de ces calamités. « Et ce ne sont pas seulement les biens publics et « étrangers à chacun, mais vos biens particuliers, « rassemblés chez vous, qui, chaque jour, vous « sont enlevés par Héribert, cet impitoyable pil- « lard. Je crois donc devoir vous conseiller d'é- « lire, d'un commun accord, un évêque qui vous « puisse protéger ; car le fils du tyran, jeune en- « fant encore, ne vous convient pas, et les décrets « canoniques ne permettent pas qu'une église « soit pendant si longtemps privée de pasteur. « Aucun blâme en cela ne pourra vous atteindre, « puisque, vaincus et soumis par la force des ar- « mes, vous subissez la nécessité du changement. « Du reste, je l'avoue, le tort de cette affaire est à « moi plus qu'à vous ; aussi je me repens de ce « que j'ai fait. Vous devez être fâchés d'avoir « perdu vos biens ; rappelez-vous quels malheurs « vous ont accablés ; considérez aussi à quelle « prospérité vous pouvez parvenir si vous êtes « gouvernés par un bon pasteur (1). »

(1) Richer.

Rodolphe réunit quelques évêques dévoués de France et de Bourgogne et fit sacrer archevêque un moine de Saint-Remi, nommé Artald ou Artaud, qui venait de quitter le parti d'Héribert. Le pallium envoyé de Rome sanctionna cette élection aux yeux du peuple, sans lui faire oublier d'abord qu'elle avait été imposée par la force. Qu'était-ce d'ailleurs que la consécration accordée par un pape enfant, victime de la violence d'une famille criminelle ? Le siège pontifical de Rome était occupé alors par Jean XI, fils de Marozie, prisonniers tous deux du patrice Albéric, autre fils de Marozie, qui disposait de tout dans les États romains.

Bovon, évêque de Châlons, zélé partisan du comte de Vermandois, perdit, avec la liberté, son siège épiscopal, qui fut donné au clerc Milon ; mais Rodolphe le lui rendit ensuite. Ce prince alla assiéger dans Laon Héribert, qui abandonna la place, comptant revenir bientôt en forces et laissant sa femme dans la citadelle, dont la prise fut assez difficile, parce qu'elle était élevée dans l'intérieur de la ville. Rodolphe, obligé d'en faire le siège en règle, l'enveloppa de tous côtés, et, par des assauts continus, obligea les défenseurs à deman-

der merci. Il permit à la femme d'Héribert, qui vint vers lui en suppliante, de se retirer avec les siens (1). Peu de temps après, Héribert, que ses défaites n'abattaient point, s'empara du château de Ham, appartenant à un frère d'Herluin, comte de Ponthieu, nommé Hébrard, qu'il fit prisonnier. Rodolphe lui prit à lui-même l'abbaye de Saint-Médard, possession importante, et alla ensuite assiéger Château-Thierry, où un certain nombre de gens armés tenaient pour le comte de Vermandois ; après sept semaines de siège, le fort fut livré par le gouverneur, nommé Walon, à la reine Emma, qui lui en laissa la garde.

Tandis que Rodolphe était sous les murs de Château-Thierry, plusieurs évêques de France et de Bourgogne vinrent lui demander et obtinrent l'autorisation de tenir un synode. Cette assemblée fut présidée par Teutilon, évêque de Tours, et Artaud de Reims. Frodoard, le seul auteur qui en fasse mention, n'en rapporte pas d'autre acte que la consécration d'Hildegaire comme évêque de Poitiers (2) (933). Deux ans après, Artaud convoqua dans l'église de Sainte-Macre, à Fismes, un nouveau

(1) Richer.
(2) Frodoard, *Chron.* — Id., *Histoire de l'église de Reims.*

synode, composé de sept évêques, où certains hommes qui avaient usurpé des biens ecclésiatiques furent cités et forcés de faire réparation.

En ce moment, tous les ennemis d'Héribert semblaient s'être concertés pour l'accabler à la fois. C'en était fait de lui si, à ses vices, il n'eût joint des qualités militaires et l'habileté d'un homme politique, et si, d'ailleurs, la population de ses domaines, des nouveaux comme des anciens, n'eût préféré sa domination à celle des autres grands et du roi lui-même. Pendant que Rodolphe assiégeait Château-Thierry, Hugues-le-Grand, soutenu par plusieurs évêques, vint mettre le siège devant Amiens; après avoir fait beaucoup souffrir cette place, défendue par les gens d'Héribert, il consentit à porter ses armes ailleurs et reçut des ôtages. Il alla ensuite investir le fort de Saint-Quentin, et s'en empara deux mois après. En même temps Ghislebert, duc de Lorraine, à l'instigation de Hugues, attaquait Péronne, sans succès il est vrai, et Rodolphe s'unissait à Hugues pour assiéger le château de Ham, qui était aussi à Héribert.

Celui-ci, trop faible pour résister à tant d'attaques, passa le Rhin, et alla demander à Henri-l'Oiseleur du secours ou au moins sa neutralité. A son

retour, tandis que son fils Eudes mettait par représailles à feu et à sang les pays de Soissons et de Noyon, il reprit le château de Ham, qui lui avait été enlevé; mais il ne le garda pas longtemps; ce fort retomba au pouvoir de Hugues-le-Grand, qui fit pendre le gardien, noble clerc du nom de Téduin. Ensuite, le comte de Paris s'empara de Roye, place non défendue par Héribert, qui, pendant ce temps, reprenait Château-Thierry, livré par la trahison des gens que Walon y avait laissés. Hugues et Rodolphe vinrent aussitôt assiéger cette dernière place; le siége dura quatre mois; Walon escalada les murailles avec quelques-uns des siens et se rendit maître d'une partie de la ville, mais la citadelle lui résista; le siége, interrompu pendant quelques jours, fut repris avec une nouvelle vigueur, et la place finit par se rendre.

Sur ces entrefaites, Ghislebert, Hébrard et quelques évêques de Lorraine vinrent trouver Rodolphe de la part de Henri-l'Oiseleur, et lui firent accepter leur médiation en faveur d'Héribert. Péronne et Ham furent rendues à celui-ci jusqu'aux calendes d'octobre. Pendant ce temps de répit, le comte de Vermandois maria une de ses filles au comte de Flandre Arnolphe, à qui elle était fian-

cée depuis assez longtemps. Deux ans auparavant, il en avait marié une autre à Guillaume-Longue-Épée, duc de Normandie.

Rodolphe était à Soissons, tenant un plaid des grands du royaume, lorsque des envoyés de Henri-l'Oiseleur vinrent l'inviter à une conférence avec ce prince. Il s'y rendit et trouva auprès de Henri Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, appelé par d'autres intérêts à cette cour influente. Les rois de France et de Germanie conclurent ensemble une alliance dont une des conditions était que le comte de Vermandois recouvrerait plusieurs des possessions qui lui avaient été enlevées. La ville de Saint-Quentin n'y était probablement point comprise, car Hugues refusa de la lui rendre. Les Lorrains et plusieurs comtes de Saxe, alliés d'Héribert, étant venus en France, sous prétexte de conférer avec Hugues, mais en réalité pour secourir le comte de Vermandois, assiégèrent le château de Saint-Quentin, s'en emparèrent et le détruisirent.

Le roi de France n'avait pu le secourir, retenu qu'il était par une grave maladie. Son frère Boson mourut dans cette expédition; il fut enseveli à Saint-Remi de Reims. Rodolphe le suivit de

près au tombeau, et eut sa sépulture à Sainte-Colombe de Sens. Henri-l'Oiseleur mourut la même année (935).

VII

Dédaignant encore une fois la couronne pour lui-même, ou reconnaissant qu'il n'y avait pas droit, le comte de Paris se concerta avec Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie, et d'autres grands, pour la restituer à Louis, fils de Charles-le-Simple. « Il envoya au-delà de la mer pour « l'avertir de venir prendre possession de la sou- « veraineté du royaume. Le roi Adelstan, son on- « cle, ayant reçu le serment des ambassadeurs « français, l'envoya en France avec plusieurs « évêques et quelques-uns de ses fidèles. Hugues « et d'autres grands parmi les Français vinrent à

« sa rencontre, et, à peine était-il sorti du navire, « que, sur le rivage même, près de Boulogne, ils « se donnèrent à lui comme il avait été convenu. « De là, il fut conduit à Laon, consacré de la bé- « nédiction royale, oint et couronné par le seigneur « Artaud, archevêque. Tous les princes du royaume « et plus de vingt évêques étaient présents à cette « cérémonie (1). »

La première expédition du nouveau roi fut dirigée contre la ville de Langres, dont s'était emparé le frère du roi Rodolphe, Hugues-le-Noir, duc de Bourgogne, qui n'avait point voulu lui faire hommage. Aidé de Hugues-le-Grand, il assiégea la place et la prit sans coup férir, ceux qui la défendaient s'étant enfuis, selon Frodoard; suivant Richer, les assiégés soutinrent vigoureusement les assauts donnés à leur ville, et n'en sortirent que parce qu'ils ne purent résister à l'attaque de la cavalerie royale (936).

Louis-d'Outremer, supérieur à son père et ayant le sentiment de cette supériorité, trouva trop lourd le joug qui lui était imposé par Hugues-le-Grand et s'efforça de le secouer. Averti d'ailleurs par sa mère Odgive, récemment arrivée d'Angle-

(1) Frodoard, *Chronique*.

terre, de ce que Charles-le-Simple avait eu à souffrir de cette famille, il ne voulut pas en subir la protection. Assez fier pour repousser une tutelle aussi humiliante qu'intéressée, il ne prit conseil que de lui-même et de sa mère.

Une nouvelle invasion de Hongrois vint, à cette époque, jeter la terreur et la désolation en France. Les champs furent dévastés, les basiliques incendiées, les habitants des villes et des campagnes emmenés captifs. Mais, à côté de ce qu'on regardait comme des effets certains de la colère de Dieu, on aimait à voir des preuves plus évidentes encore de sa protection toute-puissante. Frodoard raconte que la main de Dieu préserva plusieurs églises de la destruction qui les menaçait. Les barbares ayant mis le feu à deux meules de paille qu'ils avaient approchées des murs de Sainte-Macre, près de Reims, ne purent cependant incendier le saint monument. Suivant le même chroniqueur, toujours ami du merveilleux, l'église de Saint-Basle fut l'objet d'une faveur plus miraculeuse encore. Un Hongrois, voulant monter sur l'autel, se servait de sa main comme de point d'appui; celle-ci demeura si fortement attachée aux pierres de l'autel, que les compagnons du païen furent obligés de cou-

par la pierre qui la retenait; mais un fragment resta toujours adhérent à la main du barbare, qui porta désormais ce témoignage irrécusable de son sacrilège et de la vengeance céleste.

Après la retraite des Hongrois, Louis-d'Outremer, jaloux d'agrandir son domaine, et en même temps de faire sentir son autorité, s'empara de vive force du château de Montigny, retraite d'un chef nommé Serlo, qui exerçait sur les campagnes d'alentour toutes sortes de brigandages; en vain l'archevèque de Reims intercéda en sa faveur, son château fut détruit et lui-même n'eut que la vie sauve. Le roi, qui ne jouissait pas d'abord du comté de Laon tout entier, en devint à peu près le seul maître. Touzy sur la Meuse rentra en sa possession à la même époque, aussi bien que les métairies voisines livrées par Charles-le-Simple à sa mère pour les droits de sa dot. Le comte Roger, qui n'était que le gardien de ces domaines, s'en était constitué possesseur, de même que du château de Corbény, donné par son frère à l'abbaye de Saint-Remi, et dont Héribert s'était emparé. Profitant de l'absence du roi et de la crédulité du gouverneur Walon, qui se laissa séduire par de fausses promesses, le comte de Vermandois venait

de reprendre Château-Thierry. Il trouva un autre succès dans la prise d'un château nommé Causoste, situé sur la Marne et appartenant à l'église de Reims (1), et dévasta tous les environs, malgré la paix que lui avait accordée le roi, peu de temps auparavant, à la sollicitation de Hugues-le-Grand, redevenu son allié. La situation respective de Louis-d'Outremer et du comte de Vermandois leur fournissait chaque jour des occasions de guerre. Héribert possédait dans la ville même de Laon une citadelle qu'il y avait fait élever; le roi vint l'assiéger, à l'aide d'une machine en bois ayant la forme d'une longue maison, la hauteur de la stature humaine, et pouvant contenir douze combattants; le toit n'en était point plat, mais incliné à droite et à gauche, de manière que les projectiles ne pussent s'y arrêter. Garnie intérieurement de quatre roues, elle put être avancée jusqu'au pied de la citadelle par ceux qu'elle renfermait. Les assiégés cherchèrent d'abord à briser cette effrayante

(1) D'après l'opinion de M. Pertz, éditeur de Richer, ce château pourrait être aujourd'hui le village de La Chaussée près d'Epernay. Les éditeurs du texte français de l'*Histoire de Reims* de Marlot pensent, avec plus de raison, que c'est probablement Tours-sur-Marne, près duquel se trouve un lieu couvert de ruines et nommé *Saucotte*.

machine; mais, reconnaissant l'inutilité de leurs efforts, ils mirent bas les armes (1). Le roi laissa la garde du fort à un fils même d'Héribert, à Eudes, qui avait quitté alors le parti de son père (938). Le comte de Vermandois, Hugues-le-Grand et Ghislebert, duc de Lorraine, se liguèrent contre Louis-d'Outremer, qu'ils commençaient à redouter sérieusement, et qui, de son côté, s'alliait avec Hugues-le-Noir, duc de Bourgogne. Le château de Pierrepont fut pris par Ghislebert et les Lorrains; mais ces hostilités n'amenèrent aucun résultat décisif. Une trève fut signée, qui devait durer jusqu'au mois de janvier suivant.

Héribert s'était emparé de plusieurs châteaux et villages de l'église de Reims qu'il s'obstinait à retenir; l'archevêque Artaud, après avoir pris l'avis des évêques, l'excommunia en présence et avec le consentement du roi. Un semblable anathème venait d'être lancé contre Guillaume-Longue-Epée, duc des Normands, qui avait ravagé par le fer et le feu les domaines du comte Arnolphe. Contre des grands que ses armes atteignaient difficilement, Louis voulait essayer les armes spirituelles qu'il avait à sa disposition.

(1) Richer.

Les Lorrains, qui avaient secoué le joug d'Othon-le-Grand, roi de Germanie, successeur de Henri-l'Oiseleur, ayant été défaits par ce prince dans le duché de Clèves, offrirent à Louis-d'Outremer de le reconnaître pour roi; « mais il refusa de les recevoir, dit Frodoard, à cause de l'amitié que lui et Othon s'étaient jurée par l'entremise des ambassadeurs de ce roi germain et du comte Arnolphe. » La tentation était trop forte, comme l'observe M. de Sismondi; les Lorrains ayant fait auprès du roi de France une seconde tentative, appuyée par leur duc Ghislebert, Othon, comte de Verdun, Isaac, comte de Cambrai, Thierry, comte de Hollande, il accepta l'hommage qui lui était offert; Verdun lui ouvrit ses portes, l'Alsace se soumit; il reçut en Lorraine des serments de fidélité, et repoussa au-delà du Rhin quelques hommes restés fidèles à Othon. Mais, tandis que des grands vassaux allemands lui faisaient hommage, de puissants seigneurs français se donnaient au roi de Germanie; c'étaient Hugues, comte de Paris, Héribert de Vermandois, Guillaume de Normandie, Arnolphe de Flandre. Louis ne put empêcher Othon d'assiéger Brisach, ni appuyer les ducs Eberhard et Ghislebert, qui cherchaient à pénétrer en Alsace. Ces deux

derniers, arrêtés près d'Andernach par Herman, duc de Souabe, et Conrad, comte de Worms, perdirent la vie, l'un dans le combat, et l'autre dans les eaux du Rhin. Ghislebert, qui avait passé le fleuve pour se livrer au pillage, poursuivi à son tour par les Saxons, tomba dans le Rhin et s'y noya ; suivant les uns son corps ne fut point retrouvé, suivant d'autres il le fut par des pêcheurs qui l'ensevelirent secrètement, afin d'éviter le châtiment qu'ils avaient encouru pour s'être approprié ses riches dépouilles.

Entré en Lorraine, Louis-d'Outremer épousa Gerberge, veuve de Ghislebert et sœur d'Othon et d'Hedwige, femme du comte de Paris. Cette alliance lui fut avantageuse; Gerberge devint une médiatrice active entre son mari, son frère et son beau-frère. Othon, cependant, recouvra bientôt la Lorraine et la donna à Conrad-le-Sage, comte de Worms, qui avait épousé sa fille Liutgarde. Tandis qu'il était en Lorraine, Hugues-le-Grand et Héribert vinrent lui renouveler leurs serments. A son retour, ce dernier ravagea le territoire de Reims.

Au milieu de cette défection des vassaux les plus puissants, Louis-d'Outremer crut devoir resserrer les liens qui en attachaient encore quelques

uns à son parti. Dans une conférence avec Guillaume-Longue-Épée, duc des Normands, redevenu son partisan, il confirma les chartes et privilèges que Charles, son père, avait accordés à ces nouveaux Français. Par une autre charte, émanée de son commandement royal, il investit l'archevêque Artaud du comté de Reims, transmissible à ses successeurs, avec tous les droits qui en dépendaient, notamment celui de battre monnaie (1). « Il n'est pas aisé, dit Anquetil, de débrouiller ces droits. Si l'on remonte à l'origine des « comtes de Reims sous Clovis, on voit qu'ils « n'étaient que de simples gouverneurs, mais « qui influaient sur toutes les affaires civiles et « militaires. Ensuite, vers le milieu de la deuxième race, ils furent bornés au commandement des troupes. Enfin, ce comté, entre « les mains des archevêques, devint une véritable souveraineté, comme tous les autres « fiefs de ce temps-là. Il paraît même que ce « titre de comté n'était point un gouvernement « nu, et qu'il y avait des terres et des prérogatives attachées, peut-être l'une et l'autre, puisqu'il était héréditaire et divisible. Depuis saint

(1) Frod., *Chronique*. —Albéric de Trois-Fontaines.

« Arnould, créé comte de Reims par Clovis, les « aînés de ses successeurs portèrent le nom de « comtes et retinrent, si on en croit M. Lacourt, « le principal domaine. Les cadets jouissaient de « quelques parties sous le nom de vicomté. Les « successeurs de l'archevêque Artaud les réuni- « rent par achat ou par des donations que les pos- « sesseurs en firent à l'église. Sous Charlemagne et « les rois qui suivirent, il s'était toujours frappé « de la monnaie à Reims, mais au coin du roi ; « Artaud reçut, avec le comté, le droit d'en faire « battre à son coin (1). »

C'était une digne récompense de la fidélité du prélat, le plus ferme soutien alors de Louis-d'Outremer, qui comprenait l'utilité de ne lui ménager aucun privilège. L'importance de l'archevêché de Reims fut accrue par cette concession ; une multitude de feudataires, qui ne lui payèrent pas de cens, il est vrai, suivirent sa bannière au combat et lui fournirent une petite armée de quinze cents à deux mille hommes d'armes. C'était assez pour la défense, mais trop peu pour l'attaque. En se faisant guerrier et agresseur, Artaud affaiblit son véritable pouvoir; il devint inférieur à ses enne-

(1) Anquetil, *Histoire de Reims*.

mis, qui possédaient la force et l'habileté militaires, et subit les vicissitudes des combats. Cependant il réussit dans le premier essai qu'il se hâta de faire de sa puissance temporelle. Il vint assiéger le château de Causoste, s'en rendit maître et le détruisit de fond en comble. Suivant Frodoard, ce fort ne fut pris qu'après l'arrivée du roi, au bout de cinq jours de siège ; Richer dit qu'il le fut sans le secours des troupes royales.

Une paix de courte durée fut conclue entre Artaud et Héribert, par la médiation du roi et de Hugues-le-Grand. Louis-d'Outremer marcha ensuite, accompagné d'Artaud, contre Hérivée, neveu de l'archevêque du même nom, qui exerçait de grands ravages sur les domaines de l'église de Reims. Hérivée fut obligé de donner des ôtages pour obtenir que le roi se retirât. Excommunié par Artaud, il perdit la vie, peu de temps après, dans un combat qu'il avait livré pour venger une défaite des siens; son corps fut porté à Reims comme trophée de la victoire. Arrivé dans cette ville, Louis alla prier dévotement saint Remi, dans l'église de l'abbaye. Pour obtenir sa protection particulière, il prit l'engagement de lui donner, chaque année, une livre d'argent, c'est-à-dire au monastère, qui

reçut de lui, en outre, une charte d'immunité.

Le comte de Vermandois, « trouvant l'occasion de faire du mal (1), » se mit à déplorer, auprès du comte de Paris, le sort de Causoste, cette place amie, détruite par les armes d'Artaud, et parvint à l'engager dans de nouvelles hostilités contre ce prélat. Avec l'aide de plusieurs évêques de France et de Bourgogne, et de Guillaume, duc de Normandie, ils vinrent assiéger la ville de Reims. Le siége ne dura que six jours. L'armée d'Artaud passa presque tout entière du côté des assiégeants, et Reims leur ouvrit ses portes. Sommé par les grands et les évêques de comparaître devant eux au monastère de Saint-Remi, Artaud fut dépouillé de sa puissance civile en même temps que de sa charge spirituelle. Il se retira dans l'abbaye de Saint-Basle, qui lui fut accordée avec le monastère d'Avenay. Héribert, Guillaume et Hugues allèrent ensuite mettre le siège devant la ville de Laon (940).

(1) Richer.

VIII

Ces évènements se passaient pendant que Louis d'Outremer était en Bourgogne. De retour dans son domaine royal, il recueillit Artaud et plusieurs membres de sa famille, dépouillés, comme lui, de leurs possessions, et marcha au secours de Laon. A cette nouvelle, Hugues et Héribert quittent les murs de la ville assiégée, vont trouver le roi de Germanie et le conduisent à Attigny, où ils lui jurent de nouveau fidélité. Laon ravitaillé, Louis d'Outremer retourne en Bourgogne, accompagné de Hugues-le-Noir, duc de cette province, et de

Guillaume de Poitiers. Othon vient avec des troupes nombreuses camper sur les bords de la Seine, et retourne dans son royaume, après avoir reçu de Hugues-le-Noir le serment qu'il ne nuirait en rien ni au comte de Paris ni à Héribert. Louis peut alors rentrer dans Laon sans être inquiété; de là, il va attaquer le château de Pierrepont, reçoit des ôtages, et se dirige vers la Lorraine avec Artaud et quelques autres fidèles en petit nombre. Othon passe de nouveau le Rhin pour combattre le roi de France; mais une trève, conseillée par les grands qui suivaient les deux rois, suspend les hostilités.

Cependant les populations souffraient de ces combats répétés qui, n'aboutissant jamais à une bataille décisive, faisaient de la guerre en quelque sorte l'état normal et permanent de la société. L'activité inquiète et toujours armée des grands vassaux, les passages continuels des gens de guerre, les prises et reprises de châteaux et de villes, les trahisons et les défections multipliées, les trèves, violées aussitôt que signées, et ne fournissant jamais l'espérance d'une fin complète de la guerre, ne donnaient aucun relâche aux malheureux habitants des villes et des campagnes. Le clergé lui-

même, oubliant sa mission de paix et de conciliation, agité sans cesse par des divisions intestines et livré à la passion des intérêts temporels, obligé qu'il était d'ailleurs de défendre ses possessions et ses prérogatives contre l'envahissement des grands, prenait une part active et matérielle à ces guerres désastreuses, dont il était souvent la cause ou l'objet. Les deux principaux foyers de toute autorité religieuse semblaient éteints. Quelles mesures de pacification, en effet, les populations pouvaient-elles attendre soit du siège épiscopal de Rome alors occupé par un enfant prisonnier, soit de celui de Reims, que deux prétendants s'arrachaient tour à tour à main armée? D'un autre côté, de quoi était capable pour la tranquillité et le bonheur de la France, une royauté mal assise et disputant sa précaire existence à des grands vassaux qui semblaient ne consentir à la laisser vivre qu'à la condition qu'elle demeurerait impuissante et avilie?

Il fallait donc se résigner et attendre, en souffrant, un meilleur état de choses, qu'on ne savait d'où espérer. La guerre était, aux yeux des peuples, une fatale nécessité, et ils osaient à peine en demander le terme à un Dieu qu'ils croyaient

irrité contre eux. Leur imagination effrayée leur faisait voir partout des combats, aussi bien dans les cieux que sur terre. La chronique de Frodoard est remplie de ces terribles visions qui fermaient les cœurs à toute espérance. Chaque conflit terrestre paraissait se reproduire dans les régions célestes; partout on croyait entendre le cliquetis des armes et voir couler le sang. « Le quatorzième jour « d'octobre, on vit à Reims, le matin, avant le le- « ver du soleil, des armées de feu courir dans le « ciel; on vit encore comme un serpent de feu, et « des javelots de fer. Il suivit bientôt des maladies « pestilentielles qui affligèrent les corps humains « de diverses manières (934). — Le troisième jour « de septembre et le quatorzième jour de la lune, « on la vit couverte d'une couleur de sang, et « elle éclairait moins la nuit (937). — Dans la « nuit d'un dimanche, au mois de décembre, on « vit dans le ciel des armées de diverses cou- « leurs (940) (1). »

Ce n'était pas seulement la partie laïque de la population qui avait à souffrir d'un tel état de choses. Le clergé lui-même, dont les chefs étaient

(1) Frodoard, *Chron.*, *passim.*

mêlés à toutes les dissensions, avait sa part de tant de maux. Ses asiles et ses propriétés n'étaient plus respectés; ses prières rencontraient des entraves; les pieux pèlerinages aux tombeaux des saints avaient souvent pour conséquences la spoliation et la captivité. « Tandis que je me « disposais, dit Frodoard, à aller visiter, pour y « prier, le tombeau de saint Martin, je fus arrêté « par le comte Héribert, parce que plusieurs « personnes m'accusaient en secret près de lui de « vouloir faire ce voyage pour nuire à son fils ou « à lui. Il me fit retenir sous garde, m'enleva « tout ce que je tenais de l'évêché, ainsi que « l'église que je gouvernais à Cormicy, et me tint « prisonnier cinq mois pleins. » Il faut dire, toutefois, que Hugues l'archevêque, rendant à Frodoard plus de justice que son père, le remit en liberté; de plus, à la recommandation de Hugues-le-Grand, il le gratifia des revenus de l'église de Sainte-Marie, et lui restitua, en les augmentant, les bénéfices qui lui avaient été enlevés par Héribert.

Hugues s'était opposé d'abord à la convocation d'un synode, ordonnée par son père Héribert pour vider le différend qui existait entre Artaud et lui.

Le motif de son opposition était la crainte que quelques-uns de ceux qui assisteraient au synode ne profitassent de cette occasion pour prendre le parti du roi et lui offrir leurs services; mais, peu de temps après, les évêques du diocèse de Reims, à la sollicitation des comtes Hugues et Héribert, se réunirent à Soissons dans l'église de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, et décidèrent que l'ex-archevêque Artaud, ayant déclaré par serment qu'il renonçait à son siège, ne pouvait plus y remonter, et qu'on procéderait au sacre de son compétiteur, conformément aux intentions manifestées par les citoyens et le clergé rémois. Les évêques se rendirent ensuite à Reims et sacrèrent dans l'église du monastère de Saint-Remi le fils d'Héribert, qu'ils avaient préalablement reconnu digne de cette haute dignité autant par la pureté de ses mœurs que par la noblesse de sa naissance, et qui venait d'être ordonné prêtre par Gui, évêque de Soissons. Le pape ne tarda pas à lui envoyer le pallium.

Ayant appris, dans les environs de Vitry, que Hugues-le-Grand et Héribert assiégeaient Laon, le roi Louis-d'Outremer rassembla à la hâte le plus de soldats qu'il put, et se dirigea vers cette ville

pour en faire lever le siège. Il était près de Château-Porcien sur l'Aisne, lorsqu'il fut surpris par le duc de France et le comte du Vermandois, qui avaient quitté Laon pour marcher à sa rencontre. Vaincu et séparé des siens, il n'eut guère pour compagnons de sa fuite que le comte Roger et l'archevêque Artaud. Ce dernier même fut obligé de se soumettre aux comtes Hugues et Héribert et de faire une paix momentanée avec le nouvel archevêque de Reims, résignant les abbayes de Saint-Basle et d'Avenay, ainsi que le domaine de Venderesse, et ne se réservant qu'une demeure dans la première de ces abbayes.

Vers cette époque, la plus grande croix de l'église de Notre-Dame de Reims, celle que l'archevêque Hérivée avait fait enrichir d'or et de pierres précieuses, fut enlevée nuitamment par des voleurs, « gens, comme on sait, dit Frodoard, fort amis des ténèbres. » Un an après, une partie de l'or et des pierreries de cette croix fut retrouvée, et les voleurs découverts reçurent un juste châtiment de leur crime. Par les soins de l'archevêque Hugues, cet or et ces pierreries servirent d'ornement à un calice destiné à l'église de Notre-Dame, et que Marlot croit avoir vu faisant encore,

de son temps, partie des vases sacrés de cette église.

Les comtes Hugues et Héribert avaient assiégé Laon de nouveau, comptant sur la trahison autant que sur leurs armes; mais cet espoir fut déçu (941). Pour contre-balancer la force que la soumission récente des Aquitains ajoutait à la puissance du roi, Hugues-le-Grand, Héribert, Guillaume de Normandie et Arnolphe de Flandre décidèrent, dans une conférence, que le comte de Vermandois se rendrait auprès d'Othon, pour réclamer son appui, en échange de la foi qu'ils lui avaient jurée, et qu'ils renouvelèrent malgré les efforts des évêques du diocèse de Reims, malgré les instances et les sommations du pape Etienne VIII, qui avait envoyé en France un légat pour enjoindre aux principaux du royaume et à tous les Francs et Bourguignons de cesser les hostilités contre Louis-d'Outremer; il déclarait n'avoir accordé le pallium à Hugues que sous cette condition, et n'accordait aux princes récalcitrants de retard à ses anathèmes que jusqu'à la fête de la Nativité. Guillaume-Tête-d'Etoupes, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, les chefs bretons Alain Barbe-Torte et Jahel Bérenger, qui avaient fait hom-

mage à Louis, vinrent à son secours jusque sur les bords de l'Oise. Hugues-le-Grand, Héribert et Othon, duc de Lorraine, décidés d'abord à leur faire résistance, s'étaient placés sur la rive opposée de cette rivière, et, craignant la cavalerie royale, avaient détruit les ponts et enlevé les bateaux. Mais les menaces du Saint-Siège, jointes à d'autres considérations, firent impression sur l'esprit des révoltés. Guillaume-Longue-Epée, sensible aux avances du roi, qui avait envoyé auprès de lui Roger, comte de Douai et de Laon, renouvela son serment de fidélité à ce prince et lui fit une réception toute royale dans sa ville de Rouen. D'ailleurs, le roi de Germanie, tout flatté qu'il était des hommages des grands vassaux de France, paraissait ne vouloir point se mettre à la tête du mouvement préparé contre Louis-d'Outremer, malgré beaucoup de chances de le voir réussir sous sa direction, et malgré les avantages qu'il pouvait espérer du succès. Il semblait rechercher moins le rôle de conquérant que celui de pacificateur et d'arbitre de l'Occident. Ces différents motifs déterminèrent le comte de Paris et le duc de Lorraine à négocier avec Louis. Othon de Germanie prit une grande part à ce rapprochement. Louis

d'Outremer, après lui avoir envoyé des ôtages par l'intermédiaire du duc de Lorraine, alla le trouver, et les deux rois, déjà unis par des liens de famille, échangèrent des serments d'amitié. A son retour, le roi de France trouva plusieurs évêques du diocèse de Reims venus à sa rencontre pour lui rendre honneur.

La résistance devenait d'autant plus difficile et plus périlleuse pour Héribert, que tous ses alliés venaient de faire leur paix avec le roi. Cette soumission rejetait sur lui tout l'odieux de la guerre et le laissait seul exposé à la vengeance de Louis et aux anathèmes du Saint-Siége. Ces considérations le décidèrent à suivre l'exemple des autres grands. Il fut compris dans la trève qui venait d'être conclue, et des ôtages ayant été donnés de part et d'autre, le plus jeune de ses fils fut de ceux qui échurent au roi. Il fit à temps sa soumission pour ne pas mourir en rebelle, comme il avait presque toujours vécu ; il mourut l'année suivante. (943).

IX

Il n'était guère possible qu'un homme qui, pendant son existence, avait tenu les esprits dans une si vive et si constante agitation, n'occupât point l'imagination de la postérité, et que, dans un temps où les choses extraordinaires avaient tant d'attrait, une fin ordinaire fût attribuée à celui dont la vie avait été une longue suite de faits aussi variés que peu communs. De là tant de versions sur la mort du comte Héribert II. Il est des récits que l'histoire emprunte à la tradition, seu-

lement pour les enregistrer; alors même qu'elle leur refuse toute croyance, elle estime encore devoir les rapporter, parce qu'ils s'appuient presque toujours sur certains faits réels et incontestés, et que, dans leur ensemble, ils servent à caractériser un homme ou une époque.

Suivant la *Chronique de Saint-Bertin*, dont l'auteur écrivait à la fin du treizième siècle, le comte de Vermandois avait tenté de surprendre le roi Louis-d'Outremer à la chasse, et, par une précaution qui tourna contre lui-même, il avait attaché au pommeau de sa selle une corde dont il devait se servir pour garrotter le prince. Mais celui-ci, averti à temps, évita le piège. De plus, il s'empara de son ennemi, qu'il fit pendre à un arbre avec la corde qui, dans l'intention d'Héribert, devait servir pour lui, et il vengea ainsi l'indigne captivité que le comte avait fait subir à Charles-le-Simple.

D'après une ancienne tradition qui avait cours à Saint-Quentin, la mort d'Héribert aurait eu lieu de la manière suivante. Réconcilié avec Louis d'Outremer, il se trouvait à Laon auprès de ce prince. Un jour, un peu avant de se mettre à table, la conversation étant tombée sur les guerres

intestines qui venaient de déchirer la France, le roi demanda au comte de quel supplice il pensait qu'on devait punir un sujet reconnu traître envers son souverain : « De celui de la hart, répondit Héribert. » Quelques instants après, en se mettant à table, il trouva cette sentence écrite devant lui. Le roi le fit saisir incontinent et conduire sur un mont qui s'élève entre les villes de Laon et de Saint-Quentin, pour lui infliger le supplice qu'il avait prononcé contre lui-même, et pour être donné en spectacle à la fois aux deux villes qu'il avait rendues témoins de ses perfidies. Il sut mourir avec courage, et ne souffrit point que le bourreau mît les mains sur sa personne ; il attacha lui-même à son cou la corde qui devait le retenir au poteau sous lequel il s'était placé, et, piquant le cheval qu'il montait sans étriers, il demeura suspendu en l'air, sur cette montagne qui dès lors perdit son ancien nom de Mont-Fendu pour porter désormais celui de Mont-Hébert. Tous les assistants convinrent que, si le comte de Vermandois méritait un grand châtiment pour ses félonies et sa déloyauté, son courage le rendait digne d'une fin plus honorable (1).

(1) Colliette, *Mémoires de Vermandois*.

Suivant une autre tradition (1), conforme, quant au fond, à la précédente, Louis-d'Outremer, voulant venger son père, tenait un conseil à Laon, lorsqu'un étranger vint lui remettre un paquet paraissant venir d'Angleterre. Ceux qui entouraient le roi, le voyant sourire à la lecture de cette missive, l'interrogèrent sur la cause de sa gaieté. Il leur répondit qu'on lui demandait d'Angleterre quel supplice méritait un laboureur qui, ayant invité son maître à dîner, l'aurait tué au milieu du repas. Tous opinant pour la mort, Héribert ajouta que le supplice de la corde était celui qui convenait à un pareil traître : « Eh bien! lui dit le roi, tu as prononcé contre toi-même ; tu es ce scélérat digne du gibet, puisque tu as fait mourir le roi mon père, ton souverain. » Le supplice ne se faisant point attendre, eut lieu au Mont-Fendu.

Lorsqu'une tradition qui ne repose sur aucune base authentique a été accueillie avec faveur, et a pris racine dans le souvenir populaire, parce qu'elle plaisait à l'imagination, elle ne perd crédit que lentement et avec difficulté, dans des temps plus éclairés, après qu'elle a été soumise au creuset de l'examen, et qu'elle a, pour ainsi dire, comparu

(1) Belforest ; — Coquault ; — *Tablettes de France*, 1759.

devant ses juges naturels, les auteurs contemporains les plus dignes de foi, dont le témoignage a été enfin invoqué. C'est surtout dans le pays où une telle tradition s'est accréditée, que les écrivains en subissent le plus l'influence, et qu'elle se détruit le plus difficilement. Aussi, malgré le silence de Frodoard, de Richer, auteurs contemporains, et de Raoul Glaber, qui écrivait un siècle plus tard, malgré l'incrédulité raisonnée de Paul-Emile (1) et de Claude Emméré (2), l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Vermandois* (3) soutient qu'Héribert fut pendu, parce que c'était justice. « Le supplice d'Héribert, dit-il, était trop mérité pour qu'on puisse dire qu'il n'ait pas eu lieu. » Et, pour ceux qui pourraient en douter, il affirme que, dans une ancienne église de Saint-Quentin, nommée Notre-Dame-la-Bonne, où se trouvaient les sépultures des premiers comtes de Vermandois, une pierre tumulaire existait, sur laquelle Héribert II était représenté avec une corde au cou. Suivant l'opinion de l'auteur, cette pierre aurait été placée en ce lieu par les descendants du comte,

(1) Paul-Émile, *De rebus gestis Francorum*.

(2) Claude Emméré, *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*.

(3) Colliette.

jaloux de lui rendre honneur dans les siècles à venir ; comme si c'eût été préparer à sa mémoire un bien grand honneur que de le montrer à la postérité avec le stigmate du voleur ou de l'assassin. Il ajoute que cette tombe est un témoignage décisif en faveur du récit de Raoul Glaber, qu'il n'a point lu, ce chroniqueur ne faisant point mourir Héribert de mort tragique. Voici au vrai ce qu'il dit : « Après une maladie de langueur qu'il avait « eu longtemps à souffrir, Héribert était entouré « de ses proches qui le pressaient à sa dernière « heure de songer au salut de son âme et de ré« gler ses affaires domestiques ; mais on ne put « jamais obtenir de lui d'autre réponse que ce peu « de mots : « Nous étions douze qui avions juré « de trahir Charles. » Et il avait encore ces paroles sur les lèvres quand il expira (1). »

Frodoard, le plus exact des chroniqueurs contemporains, qui n'aurait pas manqué de donner quelques détails sur la fin d'Héribert si elle n'eût pas été naturelle, est encore plus laconique en cet endroit que Raoul Glaber ; il se contente de dire « qu'Héribert décéda, *obiit*, et qu'il fut enseveli « par ses fils à Saint-Quentin (2). »

(1) Raoul Glaber, liv. 1er, chap. 3.
(2) Frodoard, *Chron.*

Enfin Richer, qui, dans la première partie de sa chronique, a suivi et souvent paraphrasé celle de Frodoard, raconte ainsi la mort du comte de Vermandois : « Héribert roulait dans son esprit « de pernicieux desseins, et préparait le malheur « de plusieurs personnes ; mais un jour que, re- « vêtu d'un habit précieux, il siégeait au milieu « des siens et qu'il étendait la main en les haran- « guant, au moment même où il exposait son su- « jet, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, « causée par une trop grande abondance d'hu- « meurs; ses doigts se fermèrent, ses nerfs se « contractèrent, sa bouche se tordit vers l'oreille, « et il expira subitement, entouré des siens saisis « d'horreur et d'effroi ; ils l'enlevèrent et l'ense- « velirent à Saint-Quentin (1). »

La race de Charlemagne demeura, longtemps après lui, l'objet d'un respect invétéré. Elle était considérée comme la seule race royale légitime, surtout par les membres du clergé, qui formaient alors l'opinion publique. Aussi ne pardonnèrent-ils point à Héribert la captivité de Charles-le-Simple. Partout, dans les chroniques contemporaines et postérieures, on le rencontre avec ces

(1) Richer, liv. II, chap. XXXVII.

variantes d'une même qualification, « *omnium virorum nequissimus*, — *nequissimus proditorum*, — *omnium principum francorum nequissimus* (1). » On pardonna aux premiers chefs de la maison capétiennne, parce qu'ils furent vainqueurs, la lente agonie qu'ils firent endurer aux derniers carlovingiens, ou du moins on n'osa point écrire ce qu'on pensait de leur victoire. Mais rien n'obligeait à la même réserve envers Héribert. Voilà pourquoi sa mémoire nous est parvenue si odieuse, qu'il peut être considéré comme le type le plus caractéristique de cette époque de violence et de perfidie, et pourquoi l'imagination de ceux qui lui ont survécu a inventé pour lui une mort ignominieuse qu'on s'est plu à admettre comme le juste châtiment de sa vie.

(1) « Li plus desloiaus de tous les desloiaus. — Ce desloiaus Judas. » (*Chroniques de Saint-Denis.*)

X

M. de Sismondi ne partage point l'opinion, selon lui toute récente, que Charlemagne soit la tige de cette famille des comtes de Vermandois : « Héribert II, dit-il, que les modernes croient avoir « tiré son origine de Bernard, roi d'Italie et petit-« fils de Charlemagne, mourut en 943; ce seigneur « si actif et si ambitieux aurait eu, si cette opinion « était fondée, plus de droits qu'aucun autre à la « couronne de France, et, quoique les lois de l'hé-« rédité fussent loin d'être regardées comme invio-

« lables par les Francs, il n'est pas probable que lui « et son père n'eussent élevé aucune prétention à ré« gner, à une époque où tous ceux qui descendaient « de Charlemagne par les femmes, même par les bâ« tards, s'asseyaient sur quelque trône de l'Eu« rope (1). »

L'opinion qui fait descendre de Charlemagne les comtes de Vermandois n'est pas aussi récente que le pense M. de Sismondi. La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, qui est du treizième siècle, leur attribue cette origine en propres termes : « *Heribertus, Campaniœ comes et Veromandensis, qui filius Pippini comitis, qui Bernardi, qui Pippini regis Italiœ, qui Karoli Magni imperatoris, etc.* (2). » Richard de Poitiers, moine de Cluny, qui écrivait au douzième siècle, montre, d'ailleurs, dans sa chronique, que le comte Héribert II ne fut pas aussi indifférent à la couronne que le pense M. de Sismondi, et que, s'il ne l'obtint pas, il dut s'en prendre à la haine générale qu'il avait inspirée : « *Herbertus autem, quia odiosus erat omnibus, nunquam regnum, quod*

(1) Sismondi, *Histoire des Français*, t. 3, chap. XV.

(2) Albéric de Trois-Fontaines.

optabat, adipisci potuit (1). » Une assertion semblable, qui se rapporte à la même date, c'est-à-dire à l'époque où, Charles-le-Simple étant devenu prisonnier d'Héribert, il fallut élire un autre roi, se lit dans la chronique de Saint-Bénigne de Dijon et dans Aimoin, et prouve qu'on comptait alors avec le comte de Vermandois comme avec un véritable prétendant à la couronne : « *Et quia regni status sine principe agebatur in incertum, maximè cum Hugoni, Rotberti filio, qui post probis actionibus Magni nomen promeruit, puerilis obsisteret œtas quominus regias assumeret infulas, et Herberti cunctos haberet odium, prœcipue eos quos humanitatis respectu ad misericordiam œrumna commovebat principis, tandem Rodulfus quidam, Burgundia oriundus, regendœ prœficitur Francorum patriœ* (2). » Ce passage concluant se trouve reproduit dans une autre chronique tirée du monastère de Fleury et publiée par Duchesne et les auteurs du *Recueil des historiens des Gaules* (3).

(1) Richard de Poitiers, *ad an.* 929.

(2) *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon.* — Aimoin, 1er *livre des miracles de saint Benoît.*

(3) *Ex fragmento historiœ Francorum* (Duchesne; — Recueil des Historiens des Gaules).

Grosley, écrivain fort instruit, d'ailleurs, dans l'histoire de la Champagne, incline vers l'opinion de M. de Sismondi : « La première race des com« tes de Champagne, dit-il, qui est celle des com« tes de Vermandois, tire son origine de Pépin, « fils de Charlemagne, selon quelques historiens, « qui ne donnent pas des preuves de leur senti« ment capables de lever tous les scrupules qu'on « pourrait avoir sur cette origine (1). » Mais Grosley, pas plus que M. de Sismondi, n'avait lu, sans doute, ni le passage de la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, qui fait remonter en termes précis à Charlemagne l'origine des comtes de Vermandois, ni les autres chroniques qui viennent à l'appui. Du reste, cette dernière opinion a rencontré, parmi les modernes, des partisans qui ne manquent pas d'autorité, notamment les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. « Héribert Ier, « disent ces derniers, suivit d'abord le parti de « Charles-le-Simple contre Eudes son compéti« teur; mais ensuite il l'abandonna. On croirait « que ce fut pour faire valoir ses droits au trône, « qui lui étaient de plein droit dévolu, au cas que « Charles ne fût point reconnu descendant légi-

(1) Grosley, *Ephémérides*.

« time de Charlemagne. Mais nul monument ne
« nous apprend que ce fût là son intention. Toute
« sa conduite montre un homme qui cherchait à
« brouiller dans l'Etat, et ne portait pas ses vues
« plus loin (1). »

En outre, les savants continuateurs de Dom Bouquet n'auraient point manqué de relever, comme ils l'ont fait pour toutes les chroniques renfermant des erreurs, l'assertion d'Albéric de Trois-Fontaines, si elle leur eût paru erronée et en contradiction avec d'autres documents dignes de foi.

Enfin l'opinion de M. de Sismondi, qui ne s'appuie que sur la probabilité, peut être réfutée par des raisons puisées à la même source. En effet, à une époque où la royauté n'était guère qu'un stérile honneur, et souvent un titre de persécution, quoi d'étonnant qu'un vassal aussi indépendant et aussi puissant qu'Héribert II, n'eût fait aucune tentative pour l'obtenir, et qu'il eût préféré sa couronne de comte à la couronne royale ? Y a-t-il lieu davantage de s'étonner que cette parenté carlovingienne n'ait point empêché un homme d'une

(1) *Chronologie historique des comtes de Vermandois.* (Art de vérifier les dates).

humeur aussi turbulente et aussi querelleuse de faire cause commune avec les ennemis des derniers rois francs du sang de Charlemagne, et que le lien de la vassalité, partout alors si vague et encore si nouveau, se soit trouvé impuissant à le retenir? D'ailleurs, s'il était parent des rois carlovingiens, il l'était aussi, et de plus près, des membres de la dynastie qui s'élevait, et dont il se fit souvent l'allié, car l'intérêt du moment était son unique loi.

Héribert II parvint successivement par ses talents, ses intrigues et ses armes, à dominer sur presque toute la contrée comprise entre la Somme, la moyenne Meuse et la Marne. Il disposa de l'archevêché de Reims, compta parmi ses créatures les évêques de Châlons et de Soissons, et sut trouver, dans le danger, de hautes protections en Germanie. S'il eut le désir de la couronne, comme le prétend le chroniqueur Richard de Poitiers, et comme il y a lieu de le croire, il ne le manifesta par aucune déclaration formelle et explicite. Cette abstention a pu faire douter qu'il ait eu réellement l'envie d'être roi. Mais les trois principaux faits de sa vie, l'élévation violente de l'un de ses fils sur le siége épiscopal de Reims, l'occupation de la ville de Laon, siége de la royauté, et l'emprison-

nement de Charles-le-Simple, semblent témoigner du contraire. Par suite du premier de ces actes, il avait sous la main, tout prêt à le sacrer, le prélat le plus considérable de France; par le deuxième, il était maître du domaine royal, réduit alors à la ville de Laon, et l'on ne voit pas trop quel autre grand intérêt il aurait pu avoir au dernier. En effet, il n'est pas présumable qu'il eût voulu contribuer ainsi à l'augmentation de la puissance de Rodolphe, dont la royauté créait pour lui un supérieur au lieu d'un égal. C'est ce qui arriva cependant, contre son attente; il travailla en réalité pour un rival qui, au moins aussi puissant que lui, sans être plus scrupuleux, avait eu l'adresse de ne se point rendre aussi odieux. Au surplus, lorsqu'on voit Hugues-le-Grand dédaigner plusieurs fois la royauté qui s'offrait à lui, et sa famille lutter un siècle entier pour se faire accepter, est-il bien surprenant qu'un homme aussi politique et aussi dissimulé qu'Héribert II n'ait point jugé à propos, avant d'avoir trouvé une occasion opportune et pris toutes ses mesures, de tenter un coup éclatant et suprême pour mettre la main sur une couronne à laquelle son origine carlovingienne pouvait lui donner droit, mais qu'il

regardait sans doute comme un honneur plus périlleux que profitable? Après lui, ses vastes possessions furent divisées; sa maison s'affaiblit et ne fut plus en état de rivaliser avec les nouveaux rois de la France.

La chronique d'Aimoin donne à Héribert II le titre de comte de Troyes, *comes Trecensis*. Celle d'Albéric de Trois-Fontaines le qualifie comte de Champagne en même temps que de Vermandois, *campaniæ comes ac Veromandensis,* et ailleurs : *Veromandensium simul et Campaniæ*. Plusieurs historiens ouvrent par lui la série des comtes de Champagne. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui sont de ce nombre, citent à l'appui de leur opinion une charte de Leudgarde, fille d'Héribert II, commençant par ces mots : *Pro animâ patris mei Heriberti, Tricassini comitis*. Ils ajoutent que, selon toute apparence, Héribert ne devint comte de Troyes que sur la fin de sa vie, puisqu'il n'est jamais qualifié ainsi dans le récit que font les historiens de ses querelles avec le roi Charles-le-Simple. Cela est vrai. Frodoard, Richer, Raoul Glaber et les autres chroniqueurs ne mentionnent aucune tentative d'Héribert contre la capitale de la Champagne, et, malgré les témoi-

gnages qui viennent d'être cités, leur silence peut faire douter qu'il ait été réellement comte de Troyes. En effet, on le voit diriger toujours son activité sur une autre partie de la Champagne, sur la Champagne rémoise. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* pensent qu'il s'empara du comté de Troyes entre 938 et 942. S'il s'en rendit maître effectivement, il ne sut pas le garder, car il est constant que Robert, l'un de ses fils, s'en empara sur l'évêque Anségise vers 958. « Quelques « historiens prétendent, dit un des bons auteurs « qui ont écrit sur l'histoire de Champagne, que « le premier de nos comtes héréditaires fut Héri- « bert ou Hébert II, comte de Vermandois, qui est « quelquefois appelé comte de Troyes ; mais les « meilleurs écrivains ne lui donnent plus ce titre, « qui paraît avoir été sans réalité. Son fils même « ne devint le souverain de cette ville que long- « temps après sa mort, et à titre de conquête « sur l'évêque Anségise, qui voulait s'emparer de « l'autorité temporelle, à l'exemple de plusieurs « autres évêques dans leur ville épiscopale (1). »

(1) Courtalon-Delaistre, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes.*

XI

Héribert eut de sa femme Hildebrande, fille du roi Robert, plusieurs enfants, sur l'ordre de naissance desquels les historiens ne s'accordent pas, notamment Dom Marlot et Colliette (1), qui ont donné chacun un tableau généalogique des enfants de ce comte.

Albert, l'aîné, suivant Marlot, hérita du comté de Vermandois. Eudes, le deuxième, également d'après Marlot, est regardé comme l'aîné par Colliette, dont l'opinion est soutenue par la double autorité

(1) Dom Marlot, *Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims*; — Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire de Vermandois.*

de Du Cange et des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui placent ce fils d'Héribert en tête des autres, parce qu'il est le premier d'entre eux qu'on voit posséder des emplois du vivant de son père. Entreprenant et aventureux comme Héribert, Eudes le seconda dans ses expéditions et ses vengeances, surtout dans les pays de Noyon et de Soissons. Il fut donné en ôtage au duc Rollon, défenseur de Charles-le-Simple contre le comte de Vermandois. Rendu à la liberté, il obtint, en 928, le gouvernement du comté de Vienne, qu'il conserva jusqu'en 931. Il s'empara ensuite du comté d'Amiens sur Roger, fils d'Hilduin, et le garda jusqu'à sa mort, arrivée en 954, suivant Colliette. D'après Marlot, il serait mort avant son père ; mais Frodoard dit qu'il fut chassé d'Amiens par les gens de Louis-d'Outremer un an après la mort d'Héribert, c'est-à-dire en 944. Il porta les titres de Châtelain de Ham, de Château-Thierry et de Laon, pour avoir tenu ces places à différentes époques.

Robert, qui devint comte de Troyes, fut, suivant l'ordre généalogique adopté par Marlot, le troisième des fils d'Héribert. Il épousa Véra, seconde fille de Ghislebert, duc de Bourgogne et

comte de Châlon-sur-Saône. Une fille née de ce mariage et nommée Adélaïde, fut mariée en premières noces à Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, dont elle eut deux fils, Foulques III dit Néra, et Geoffroi, et en second lieu à Lambert, à qui elle apporta le comté de Châlon-sur-Saône. Hugues, évêque d'Auxerre, et Mahaut, épouse de Geoffroy, seigneur de Semur, furent les fruits de ce second mariage.

Héribert, comte de Meaux et de Troyes après son frère Robert, fut le quatrième fils d'Héribert II. Il s'empara de la partie du comté de Troyes qui appartenait à sa nièce Adélaïde, fille de Robert, et fut, en même temps que comte de Meaux et de Troyes, abbé de Saint-Médard de Soissons. Il épousa la veuve de Charles-le-Simple, Odgive, dont il eut deux enfants, Etienne Ier, comte de Meaux et de Troyes, et Agnès, mariée à Charles, duc de Lorraine, fils de Louis IV. Etienne Ier laissa ses comtés à Eudes, comte de Blois, fils de Thibault-le-Tricheur et de Leudgarde, fille d'Héribert II, laquelle épousa en premières noces Guillaume-Longue-Epée, duc de Normandie, et, en secondes, Thibault-le-Tricheur, comte de Tours, de Blois et de Chartres. Ce dernier mariage effec-

tua la fusion de la maison de Vermandois dans celle de Blois et de Chartres, et fournit à la Champagne une longue suite de comtes héréditaires. Une autre fille d'Héribert épousa un comte de Flandre. Enfin, Hugues, archevêque de Reims, est regardé comme le cinquième et dernier des fils du comte de Vermandois.

Albert ou Adalbert, dit le Pieux, successeur d'Héribert II au comté de Vermandois, fut d'un caractère tout-à-fait opposé à celui de son père. Il montra des vertus pacifiques, un cœur bon et généreux, de la piété, l'amour de la règle et du devoir. Il ne se révolta point, malgré l'exemple de son père, contre une royauté mourante; il lui donna, au contraire, des preuves de soumission et de respect. Il savait se faire obéir de ses vassaux, protégeait les faibles et punissait les violences de leurs oppresseurs. Quatre monastères fondés, rétablis ou dotés par lui devaient lui assurer les éloges et la reconnaissance des chroniqueurs, qui tous appartenaient à l'église.

Le roi Louis-d'Outremer soutint contre lui le parti de Rodolphe, comte de Cambrai, qui avait envahi le Vermandois; mais ce comte ayant péri dans un sanglant combat qui lui fut livré par Albert et ses

frères, une réconciliation eut lieu entre le roi et Albert, qui demeura dévoué aux derniers Carlovingiens, jusqu'au moment où sa fidélité eût été complètement stérile pour cette dynastie et dangereuse pour lui-même.

Les comtes de Vermandois avaient leur demeure particulière dans un lieu nommé alors *Broïlus*, et aujourd'hui *Rocourt*, près de Saint-Quentin, au-dessus des rives de la Somme, là où furent depuis la chapelle et la ferme de Saint-Prix. Leur château était fortifié de murailles et de tours, et pourvu de prisons, dans l'une desquelles Charles-le-Simple fut enfermé pendant les premiers temps de sa captivité. Tourmenté par le souvenir, dont il se faisait à lui-même un remords, du traitement odieux infligé par son père à un roi son souverain, Albert résolut de quitter une demeure qui lui rappelait sans cesse de tristes pensées, et de la purifier par une pieuse consécration. Il y appela des religieux de l'ordre de saint Benoît, et leur donna en propriété ce vaste domaine, avec d'autres biens considérables, dont le détail était contenu dans une charte qu'il fit dresser ultérieurement. Albert espérait que Dieu tiendrait compte à l'âme de son père et à lui-même des saintes prières de ces reli-

gieux, et que leur vie, passée tout entière dans les privations, deviendrait une expiation continuelle et efficace. Les auteurs de la *Gaule chrétienne* n'attribuent au comte Albert que l'honneur d'avoir restauré ce monastère, dont ils inclinent à croire que le véritable fondateur fut l'abbé Fulrade, qui vivait plus d'un siècle auparavant. Il faut ajouter d'ailleurs qu'on ne connaît point aux comtes de Vermandois, jusqu'au dixième siècle, d'autre demeure que celle dont Albert fit don aux moines de Saint-Prix ; la tradition constante du pays dépose en outre que c'est par lui qu'ils y furent primitivement établis.

Réformateur de la principale église de Saint-Quentin, qu'il délivra de la servitude des comtes, pour en remettre la propriété aux chanoines, Albert montra un zèle également pieux à restaurer le monastère de Notre-Dame de Homblières. L'abbesse, nommée Berthe, avait été choisie dans le monastère de Saint-Pierre de Reims, qui lui servait de retraite après la mort de son époux. Les sages conseils et l'influence du comte de Vermandois contribuèrent à consolider et à faire fructifier en bonnes œuvres la réforme introduite par Berthe dans cet asile.

Albert épousa une fille de Louis-d'Outremer. Il en eut quatre fils : Héribert III, qui lui succéda, Othon de Vermandois, Lindulfe, évêque de Noyon, et Gui, chancelier de l'église de cette dernière ville (1). En résumé, la vie de ce comte offre peu d'intérêt, surtout au point de vue de l'histoire de la Champagne ; elle appartient exclusivement à l'histoire du Vermandois.

(1) Colliette, *Mémoires de Vermandois.*

XII

Après la mort d'Héribert II, l'archevêque Artaud sortit de sa retraite de Saint-Basle et alla trouver le roi à Compiègne, aimant mieux, si l'on en croit Richer (1), vivre de peu auprès de ce prince, que d'être enchaîné par les bienfaits de ses persécuteurs. C'était plutôt afin de se concerter avec ce prince sur les moyens de recouvrer le siège de Reims, dont il ne se tenait pas pour déchu définitivement. « Faisant très-bien, dit Coquault,

(1) Richer, liv. II, XXXVI.

« la grande et la petite guerre, » il mena plusieurs de ses frères et de ses partisans, dépossédés comme lui, à l'attaque du fort d'Aumont, dont il s'empara, puis au siège de Mouson, auquel le roi prit part. Mais cette dernière entreprise ne réussit point; les assaillants se retirèrent, après avoir toutefois incendié les maisons des faubourgs.

A son retour d'une expédition contre les Normands, Louis-d'Outremer trouva dans la ville de Compiègne Hugues-le-Grand et ses neveux, les fils d'Héribert, dont il venait lui offrir la soumission. Ses instances et la médiation d'Othon, duc de Lorraine, déterminèrent facilement le roi de France à recevoir l'hommage de Hugues l'archevêque et de ses frères, à condition toutefois qu'Artaud recouvrerait les abbayes que son attachement à sa cause lui avait fait perdre, qu'il serait pourvu d'un autre siège, et que ses frères et autres parents rentreraient en possession des bénéfices qui leur avaient été enlevés.

Hugues l'archevêque, imitant la conduite toute militaire d'Artaud, prit et brûla le château d'Ambli, propriété de deux frères, nommés Robert et Rodolphe, qui de là dévastaient les terres de l'archevêché. Ensuite, il alla assiéger le château

d'Aumont, occupé par Eudes, frère d'Artaud; mais, rappelé par le roi, il consentit à lever le siège, après avoir reçu comme ôtage le fils d'Eudes (943).

La guerre se ralluma bientôt entre Louis-d'Outremer et la famille d'Héribert II. Le château de Montigny, situé dans le Soissonnais, fut pris à main armée par les partisans du roi sur un certain André qui le gardait pour les fils d'Héribert, et qui fut mis à mort. En même temps la ville d'Amiens, occupée par Eudes, l'un d'eux, fut livrée au roi par l'évêque Dérold. Les fils du comte de Vermandois et le comte de Paris recherchèrent alors l'appui d'Othon, roi de Germanie. Louis-d'Outremer en fit autant de son côté, et envoya en Lorraine des messagers qui, d'abord, furent accueillis favorablement par ce prince, tandis que ceux des seigneurs le furent assez mal. Mais l'un des envoyés de Hugues, nommé Manassès, ayant fait à Othon des reproches injurieux, jusqu'à l'accuser de parjure, mission qu'il avait reçue antérieurement du roi de France lui-même, et dont les messagers de ce prince ne purent contester la réalité, le roi de Germanie, changeant sur le champ de dispositions, rompit toute communication avec ces derniers, et

accorda sa bienveillance aux représentants des seigneurs. Cette intervention n'arrêta point les hostilités; le territoire de Reims fut ravagé par les troupes du roi, l'abbaye de Saint-Médard par Ragenold, comte de Rouci, partisan de ce prince, et celle de Saint-Crépin par les fils d'Héribert.

Partout, à cette triste époque, régnaient la guerre et la désolation. Dans certaines régions de la Germanie, on voyait des globes de feu traverser les airs et s'abattre sur des maisons de la ville et de la campagne, en les incendiant. Ce n'était qu'avec la croix et les prières des évêques qu'on essayait de repousser ce fléau dévastateur. Près de Paris, à Montmartre, un orage terrible détruisit jusque dans ses fondements une maison construite avec un ciment très-solide, et l'on crut voir des démons, sous la forme de cavaliers, contribuer à cette œuvre de destruction, en frappant la maison à coups de poutres, arrachées à une église voisine qu'ils venaient de renverser; on disait même que, dans leur fureur, ils avaient déraciné toutes les vignes du Mont des Martyrs et ruiné les semences répandues dans les champs (1).

(1) Frodoard, *Chronique*.

Pendant que Louis-d'Outremer était à Rouen où il recevait la soumission apparente des Normands, Bernard, comte de Senlis, parent et allié des comtes de Vermandois, Thibault de Chartres et Héribert de Vermandois, s'emparèrent du château de Montigny et le détruisirent. Ensuite le comte de Senlis dévasta Compiègne, résidence royale, et les domaines qui en dépendaient. Le roi se vengea en faisant ravager d'abord le Vermandois par les Normands qui le suivaient ; après quoi, ayant engagé dans son parti les comtes Herluin et Arnolphe, et ce même comte Bernard de Senlis, naguères son ennemi, il vint, avec l'archevêque Artaud, mettre le siége devant Reims. Les archers de son armée firent beaucoup de mal aux défenseurs des murailles, et ceux-ci mirent un grand nombre d'assiégeants hors de combat en leur lançant une grèle de traits et de pierres. On se battit des deux côtés avec une égale fureur. Les campagnes, les villes, les églises souffrirent grandement de ces combats acharnés, dont les plus meurtriers eurent lieu près des portes et sous les murs de Reims (1). Louis était depuis quinze jours devant cette ville, lorsque Hugues-le-Grand, vainqueur des Normands

(1) Frodoard; — Richer.

qui avaient envahi ses domaines, obtint de lui la levée temporaire du siège. Il fut convenu que l'archevêque Hugues donnerait au roi des ôtages et comparaîtrait ensuite devant une assemblée où il serait statué sur son sort. Louis retourna dans la ville de Rouen, suivi d'Herluin, comte de Montreuil.

Le duc de Normandie, Guillaume-Longue-Epée, traîtreusement mis à mort par Arnolphe, comte de Flandre, laissait en bas âge un fils dont l'héritage et la vie même étaient menacés. Guillaume avait contribué à rétablir sur le trône de Danemark le roi Harold, qui, reconnaissant envers le fils du service reçu du père, vint en Normandie avec une armée destinée à le secourir. Une conférence eut lieu entre les rois de France et de Danemark dans un endroit nommé alors la *Saline de Corbon*, et qui, depuis ce temps, porta le nom de *Gué d'Herluin*. Commencée par des protestations d'intérêt et d'amitié pour le jeune duc Richard, cette conférence eut un dénoûment sanglant, but réel sans doute que se proposait Harold. Le meurtre du duc Guillaume, trop tôt pardonné, dans la pensée du chef danois, par Louis-d'Outremer au comte de Flandre, ayant été rappelé dans l'entre-

tien, Herluin, cause innocente de ce meurtre, fut reconnu par un Danois qui courut à lui et le tua de sa lance. Le frère d'Herluin et d'autres seigneurs cherchèrent à le venger; dix-huit comtes français et un grand nombre de soldats reçurent la mort dans ce combat inattendu (1).

Louis alla se réfugier à Rouen où il se croyait en sûreté ; les Normands le retinrent prisonnier. Pour recouvrer sa liberté, il devait livrer ses fils en ôtages aux Normands ; mais la reine Gerberge ne consentit à donner que le plus jeune, Gui, évêque de Soissons. Louis fut remis à Hugues-le-Grand, qui le livra à Thibault, comte de Chartres. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne le mettrait en liberté que moyennant la cession de la ville de Laon, ce prince, las d'une captivité qui avait déjà duré une année, céda sa dernière ville pour devenir libre. Pressé par sa sœur la reine Gerberge, Othon-le-Grand, roi de Germanie, et Conrad, roi de Bourgogne, avaient résolu de le délivrer; ils s'étaient avancés jusque sous les murs de Laon; la force de la place les ayant empêchés d'en former le siège, ils marchèrent contre Reims et l'assiégèrent. La place fut battue toute une journée ;

(1) Guillaume de Jumièges; — Hugues de Fleury.

sept fois on en vint aux mains pendant le siège, qui dura six jours, suivant Richer, et trois seulement d'après Frodoard. Effrayé de se voir circonvenu par deux armées, Hugues l'archevêque, après avoir pris conseil d'Arnolphe, son beau-frère, de Gui, son oncle, et d'Herman, frère de Gui, sortit de la ville avec la garnison presque entière. Ses conseillers le déterminèrent à ce parti, en lui persuadant que la ville ne pouvait manquer d'être prise de vive force, et qu'alors les rois vainqueurs lui feraient arracher les yeux.

Othon, Conrad et Louis entrèrent dans Reims, suivis d'un assez grand nombre de seigneurs et d'évêques, et rétablirent Artaud sur le siège épiscopal. Cette réinstallation fut effectuée solennellement par Robert, archevêque de Trèves, et Frédéric, archevêque de Mayence. Les rois, laissant la reine Gerberge dans Reims, allèrent ravager les terres de Hugues-le-Grand. Ils se dirigèrent ensuite sur Senlis; mais, trouvant cette place assez fortifiée pour leur résister, ils tournèrent leurs pas vers les duchés de France et de Normandie, qu'ils dévastèrent; après quoi, Othon-le-Grand et Conrad rentrèrent dans leurs royaumes. Louis-d'Outremer alla résider à Reims (946).

L'archevêque Hugues, qui avait retenu Mouson, y fut bientôt attaqué par le roi, suivi de quelques Lorrains ; mais, abandonné par ceux-ci, et apprenant d'ailleurs que le comte de Paris avait cessé les hostilités, Louis revint à Reims. En effet, c'était surtout pour nuire à l'oncle qu'il poursuivait le neveu (1). Peu de temps après, le comte Hugues et l'archevêque du même nom attaquèrent Reims à leur tour, mais sans succès. Au temps de la vendange, Hugues l'archevêque, son beau-frère Thibault, et d'autres hommes avides de pillage, vinrent dévaster la campagne de Reims, et se distribuèrent toutes les denrées et particulièrement le vin dont ils purent s'emparer (2). « Les neveux « de l'archevêque Hérivée avaient aussi un parti « dans le diocèse de Reims ; ils y possédaient des « châteaux-forts, et ils attaquaient tour-à-tour ou « étaient attaqués tantôt par l'un, tantôt par l'au- « tre. Toute la Champagne rémoise était sans « cesse troublée par les expéditions des divers « partis, les escalades, les surprises de châteaux, « les trahisons et les défections (3). »

(1) Richer.
(2) Frodoard. — Richer.
(3) Sismondi, *Histoire des Français.*

XIII

En fait, il n'existait plus de rivalité entre Artaud et Hugues de Vermandois, depuis que l'un avait triomphé de l'autre par la force des armes. En droit, leur double nomination à l'archevêché de Reims présentait une question difficile à résoudre. L'élection de Hugues, à l'âge de cinq ans, entachée, il est vrai, de violence, avait été annulée dès que ceux qui avaient qualité pour l'accepter ou la rejeter étaient rentrés en possession de leurs droits et de leur liberté, à la suite des échecs subis

par Héribert II et sa famille; mais reconnue depuis par le chapitre de Reims et par Artaud lui-même, le plus intéressé à en nier la validité, elle avait été, en outre, confirmée par l'autorité des papes et celle des conciles. Artaud, de son côté, nommé conformément à toutes les règles ecclésiastiques, comptait parmi ses partisans ceux qui ne regardaient une élection comme valable qu'à cette condition. Les deux prélats étaient d'ailleurs riches en terres et en vassaux, puissants par leurs relations ou leur parenté; ni l'un ni l'autre n'hésitait à employer les armes au service de sa cause. Leurs titres semblaient donc à peu près égaux, et, au moment où ils furent discutés, la balance aurait pu demeurer incertaine si leur situation eût été semblable; mais ce n'étaient plus deux causes rivales qui allaient se trouver en présence devant l'autorité ecclésiastique, c'étaient un vainqueur et un vaincu.

Toutefois, Hugues avait un puissant protecteur en son oncle le comte de Paris, à qui la fortune était en ce moment plutôt indifférente que contraire.

« Le duc de France se lamentait de ce que son « neveu avait été chassé de son siège. Il l'enga-

« geait, en conséquence, à persister dans l'exer-
« cice de ses fonctions épiscopales, et, afin de n'en
« paraître pas entièrement déchu, à faire quelques
« promotions ecclésiastiques. Le prélat fit donc
« venir Thibault, diacre de l'église de Soissons,
« l'ordonna prêtre, et, avec l'intervention du duc,
« le sacra ensuite évêque d'Amiens (1). » En même temps, Hugues-le-Grand agissait auprès des évêques et témoignait une grande indignation de l'injustice avec laquelle Hugues avait été renversé de son siège.

Au commencement d'août, en l'année 947, les rois Louis et Othon tinrent sur la rive du Chier un plaid, dont l'un des principaux objets était de juger ce grand différend. Richer et quelques autres chroniqueurs (2) rapportent que le comte de Paris ne manqua point d'assister à cette conférence, afin de défendre auprès des évêques les intérêts de son neveu. Frodoard ne dit point qu'il s'y soit rendu, et il est probable qu'en effet il n'y assista point, attendu qu'il était lui-même en cause, comme on le verra plus loin. Si l'on en croit la

(1) Richer, liv. II, LXIV.

(2) Witikind ; — Ekkehard ; — Sigebert de Gemblours.

indiqué pour le courant de la même année. L'arrêté, transcrit et revêtu des signatures des évêques, fut envoyé à Hugues, qui entra dans une grande colère et le renvoya injurieusement à Robert, déclarant qu'il n'en tiendrait aucun compte. Le Saint-Siége, réduit dans cette circonstance à un rôle passif, adhéra aux décisions des évêques et autorisa la réunion du synode général.

« Tenu par ordre du pape, » dit Frodoard, qui voulait sans doute paraître lui en faire honneur, mais, en réalité, par la volonté des principaux prélats et des rois de France et de Germanie, ce synode s'ouvrit le 7 juin, au palais d'Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, sous la présidence de Marin, vicaire du Saint-Siège, en présence des rois Louis et Othon. Cette imposante assemblée réunissait trente et un archevêques ou évêques, la plupart de Germanie, tous ayant à cœur de juger définitivement les deux grandes causes qui l'avaient motivée, l'une entre le roi de France et le comte de Paris, l'autre entre les prélats Hugues et Artaud.

Robert, archevêque de Trèves, le véritable président et l'âme du synode, en fit l'ouverture en ces termes : « Plusieurs motifs, révérends pères,

« nous réunissent ici en présence des rois sérénis-
« simes ; plusieurs sujets attendent une décision
« de votre équité. Il est constant que, dans pres-
« que toute la Gaule, la chose publique a été trou-
« blée par la témérité des méchants, laquelle
« cause de grands périls. Les lois divines et hu-
« maines sont indignement méprisées en effet,
« quand celui à qui le trône est dû, qui tient de
« son père le pouvoir de commander, poursuivi
« par les siens, est cruellement jeté par eux en pri-
« son et menacé par leurs glaives, lorsque des
« brigands ont l'atrocité d'attaquer la métropole
« de Reims privée de pasteur, lorsque le culte di-
« vin est aboli, et la religion comptée pour rien.
« Je pense donc, vénérables pères, que, réunis ici
« par la grâce du Saint-Esprit, nous devons faire
« tous nos efforts pour rapprocher ce qui a été di-
« visé, en sorte que le pouvoir soit rendu à notre
« seigneur et roi sérénissime, et que, par lui,
« l'église de Reims recouvre l'honneur qui lui
« est dû (1). »

Après ce discours, auquel le légat Marin donna en quelques mots son approbation, Louis d'Outremer, plaidant le premier sa cause, exposa de-

(1) Richer.

Chronique de Tours (1), Hugues-le-Grand se serait alors réconcilié avec Othon, et lui aurait fait don de deux lions, présent fort rare à cette époque; mais il y a plutôt lieu de croire, conformément au récit de Frodoard, qu'il ne fit ce présent que quatre années plus tard. Rien ne fut décidé dans cette assemblée, et l'on convint d'attendre un synode fixé au mois de novembre. Artaud fut autorisé à conserver jusque-là l'archevêché de Reims, et son compétiteur à demeurer à Mouson. Une trêve jusqu'à la même époque fut signée, par la médiation du roi Othon, entre Louis et le comte de Paris, qui avait placé son camp entre Mouson et Douzy. Le synode, composé de prélats allemands, lorrains et français, se réunit à Verdun, sous la présidence de Robert, archevêque de Trêves. Mais vainement envoya-t-on vers le prélat Hugues les évêques Adalbéron et Gosselin pour l'y faire comparaître, il refusa de reconnaître l'autorité de cette assemblée, qui attribua l'archevêché de Reims à Artaud, jugeant à propos toutefois d'indiquer, pour les premiers jours de l'année suivante (948), une réunion nouvelle où sa dé-

(1) Recueil des historiens de France, t. IX.

« jusqu'à anéantir, par un affreux carnage, ces « hommes exécrables, forts que nous serons d'une « légitime indignation (1). »

Artaud prit ensuite la parole. Remontant jusqu'à l'épiscopat de Séulphe, il raconta comment ce prélat avait recherché imprudemment l'appui d'Hériberi II contre la famille de son prédécesseur Hérivée, et comment, par suite d'un engagement irréfléchi, le comte de Vermandois était devenu le maître dans Reims après la mort de Séulphe. « Pendant dix ans et plus il a ainsi disposé de « l'archevêché, ne suivant d'autre loi que son ca- « price, et résidant lui et sa femme au siége même « de l'évêché, jusqu'à ce qu'enfin, dans la septième « année, une guerre s'étant élevée entre lui, le roi « Rodolphe et le comte Hugues, Rodolphe avec « Hugues et Boson son frère, et plusieurs comtes « et évêques, vint assiéger Reims, parce que les « évêques importunaient le roi de leurs plaintes « et lui reprochaient d'avoir si longtemps laissé « cette cité veuve de son pasteur contre l'autorité « des saints canons. Emu de leurs plaintes, le « roi ordonna au peuple et au clergé de se prépa- « rer à une élection, leur laissant toute liberté

(1) Richer.

« d'agir pour la gloire de Dieu et avec la fidélité « qu'ils lui devaient à lui-même. Alors, d'un com- « mun et unanime consentement, clercs et laïques, « tous ceux qui s'y étaient renfermés élurent no- « tre humilité à cette dignité, véritable fardeau « plutôt qu'un honneur pour nous. Cependant les « soldats et les citoyens ayant, de concert, ouvert « leurs portes au roi Rodolphe, dix-huit évêques « présents m'ayant donné la bénédiction épisco- « pale, et tout le clergé et le reste des citoyens « m'ayant reçu avec bienveillance, mon humi- « lité fut intronisée par les évêques du diocèse et « le ministère me fut imposé. Je l'ai rempli pen- « dant dix-huit ans comme il a plu au seigneur. « J'ai donné l'ordination à huit évêques dans le « diocèse; j'ai institué un grand nombre de clercs « dans l'évêché, jusqu'à ce qu'enfin, neuf ans « après que, du consentement de Hugues et des « autres grands du royaume, j'avais donné la bé- « nédiction au roi Louis et à la reine Gerberge et « les avais oints du saint chrême, le comte Hu- « gues, irrité contre moi parce que je n'avais pas « voulu me joindre à lui pour trahir le roi, vint « assiéger la ville de Reims, accompagné du comte « Héribert et de Guillaume, duc de Normandie.

« Presque aussitôt, c'est-à-dire après six jours de
« siège, je fus abandonné par les gens de guerre
« laïques ; et, ainsi délaissé, je fus forcé de me re-
« mettre entre les mains de Hugues et d'Héribert,
« qui, m'arrêtant prisonnier et m'intimidant, me
« contraignirent à me démettre de l'épiscopat, puis
« me chassèrent et me reléguèrent au monastère
« de Saint-Basle, firent entrer dans Reims Hu-
« gues, fils d'Héribert, qui avait été ordonné dia-
« cre à Auxerre, et se mirent en possession de la
« ville. Mais, à son retour de Bourgogne, le roi
« Louis, me trouvant à Saint-Basle, et me prenant
« avec lui, moi et mes proches, auxquels Héribert
« avait enlevé tout ce qu'ils possédaient, me con-
« duisit à Laon, qui était assiégé par Héribert et
« Hugues. A notre approche ceux-ci levèrent le
« siège, et nous entrâmes dans la ville où on nous
« disposa une demeure.

« Cependant, les clercs de notre lieu, et même
« quelques laïques étaient maltraités par Héribert,
« les uns jetés en prison, les autres privés de
« leurs biens, et le pillage s'exerçait librement
« dans toute la ville de Reims. Alors les évêques
« de notre diocèse furent convoqués par Hugues
« et Héribert, pour préparer et assurer avec eux

« l'élection du jeune Hugues. L'assemblée se réu-
« nit à Soissons, et l'évêque Hildegaire fut député
« vers moi à Laon avec quelques autres pour me
« mander de venir à l'assemblée, afin de donner
« mon consentement à cette détestable et illégi-
« time ordination. Je leur répondis que je ne
« pouvais me rendre en ces lieux, où mes enne-
« mis siégeaient avec eux, que, s'ils avaient à
« conférer avec moi, ils vinssent en un endroit
« où je pusse aller en sûreté; en conséquence, ils
« se rendirent en un lieu désigné par eux, et je
« m'y trouvai. En arrivant, je me prosternai de-
« vant eux, les priant, pour l'amour et la gloire
« de Dieu, de me donner un conseil qui fût bon
« pour eux et pour moi. Lors ils commencèrent à
« m'importuner pour l'ordination de Hugues et
« à me tourner en tous sens pour m'arracher
« mon consentement, me promettant qu'ils m'ob-
« tiendraient quelques biens de l'évêché. Mais
« moi, après avoir longtemps différé ma réponse,
« voyant qu'ils persévéraient tous dans la résolu-
« tion qu'ils avaient prise, je me levai, et leur fis
« défense à haute voix et de manière à être en-
« tendu de tous, sous peine d'excommunication,
« qu'aucun d'eux prêtât son ministère à cette or-

« dination, et se permît, moi vivant, d'imposer « les mains à qui que ce soit ou de donner l'onc- « tion épiscopale; que, s'ils agissaient autrement, « j'en appellerais devant le seigneur apostolique. « Comme ma résistance les mettait en fureur, pour « pouvoir sortir du milieu d'eux et retourner à « Laon, j'adoucis ma réponse, et leur demandai « d'envoyer avec moi quelqu'un qui leur rappor- « terait la réponse que m'inspireraient ma reine « et maîtresse et ses fidèles, puisque le roi mon « seigneur était absent. Ils envoyèrent, à cet effet, « l'évêque Dérold, espérant que je changerais de « résolution, lequel vint et m'interpella devant la « reine et ses fidèles; lors, me levant, je lançai « contre les évêques la même formule d'excom- « munication que j'avais déjà prononcée, et je « n'oubliai pas de réitérer mon appel au Saint « Siège Apostolique, excommuniant Dérold lui- « même s'il se taisait et ne rendait pas un compte « fidèle de tout. Les choses s'étant ainsi passées, « ceux-ci, méprisant notre excommunication, allè- « rent à Reims, où la plupart donnèrent la main « à l'ordination de Hugues, et quelques autres « qui me sont connus s'y dérobèrent. Pour moi, « restant avec le roi, j'ai souffert tout ce qu'il a

« souffert, et quand Hugues et Héribert lui dé-
« clarèrent la guerre, j'étais avec lui, et c'est à
« grand'peine que j'ai évité la mort. Echappé du
« milieu de mes ennemis par la grâce de Dieu,
« je m'en allai, errant de çà de là, cherchant les
« forêts et les lieux les plus inacessibles, n'osant
« demeurer en place.

« Cependant, les comtes Hugues et Héribert,
« s'abouchant avec quelques-uns de mes amis,
« leurs sujets, parvinrent à les décider d'aller à
« ma recherche et de me ramener, promettant
« qu'ils me feraient du bien et m'accorderaient
« tout ce que mes amis demanderaient pour moi.
« Mes amis vinrent donc me chercher, me trou-
« vèrent errant, et firent tant qu'ils me ramenè-
« rent. Mais les comtes, me voyant en leur puis-
« sance, commencèrent à me sommer de leur
« remettre le pallium que j'avais reçu de Rome, et
« de me démettre tout-à-fait du sacerdoce. Je pro-
« testai que je ne le ferais jamais, même quand il
« s'agirait de ma vie. Enfin, pressé, réduit à l'ex-
« trémité, je fus forcé de renoncer au temporel de
« l'épiscopat, et, à ce prix, je fus ramené à Saint-
« Basle, pour y faire ma demeure, comme si je
« n'eusse plus eu de charge ; mais je n'y demeu

« rai que peu de jours, parce que j'appris, par des « avis sûrs de quelques familiers du comte Héri- « bert, qu'il songeait méchamment à me faire pé- « rir. Effrayé par ces avis de moment en moment « réitérés, je m'enfuis tout tremblant à travers les « bois et les repaires des bêtes sauvages. Dans le « silence des nuits et par des chemins détournés, « je parvins à me rendre à Laon, où le roi me « reçut et où je résolus de rester près de lui. En « effet, j'y demeurai avec lui et avec ses fidèles, « attendant et implorant la miséricorde de Dieu, « jusqu'à ce qu'enfin il daigna inspirer au roi « Othon de venir en France au secours du roi « mon seigneur et au mien. Enfin, quand la reine « notre maitresse et souveraine quitta Laon pour « obtenir la délivrance du roi, je sortis aussi et « m'en allai avec le roi mon seigneur vers le roi « Othon, et nous marchâmes ensemble vers Reims, « qui fut aussitôt environné et assiégé de toutes « parts. En conséquence, le roi Othon fit signifier « à Hugues qu'il eût à sortir et à rendre la ville « qu'il avait usurpée. »

Artaud rappelle ensuite ce qui s'est passé depuis sa réinstallation jusqu'à la tenue du concile d'Ingelheim, et finit ainsi : « Hugues garde depuis ce

indiqué pour le courant de la même année. L'arrêté, transcrit et revêtu des signatures des évêques, fut envoyé à Hugues, qui entra dans une grande colère et le renvoya injurieusement à Robert, déclarant qu'il n'en tiendrait aucun compte. Le Saint-Siège, réduit dans cette circonstance à un rôle passif, adhéra aux décisions des évêques et autorisa la réunion du synode général.

« Tenu par ordre du pape, » dit Frodoard, qui voulait sans doute paraître lui en faire honneur, mais, en réalité, par la volonté des principaux prélats et des rois de France et de Germanie, ce synode s'ouvrit le 7 juin, au palais d'Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, sous la présidence de Marin, vicaire du Saint-Siège, en présence des rois Louis et Othon. Cette imposante assemblée réunissait trente et un archevêques ou évêques, la plupart de Germanie, tous ayant à cœur de juger définitivement les deux grandes causes qui l'avaient motivée, l'une entre le roi de France et le comte de Paris, l'autre entre les prélats Hugues et Artaud.

Robert, archevêque de Trèves, le véritable président et l'âme du synode, en fit l'ouverture en ces termes : « Plusieurs motifs, révérends pères,

« nous réunissent ici en présence des rois sérénis-
« simes; plusieurs sujets attendent une décision
« de votre équité. Il est constant que, dans pres-
« que toute la Gaule, la chose publique a été trou-
« blée par la témérité des méchants, laquelle
« cause de grands périls. Les lois divines et hu-
« maines sont indignement méprisées en effet,
« quand celui à qui le trône est dû, qui tient de
« son père le pouvoir de commander, poursuivi
« par les siens, est cruellement jeté par eux en pri-
« son et menacé par leurs glaives, lorsque des
« brigands ont l'atrocité d'attaquer la métropole
« de Reims privée de pasteur, lorsque le culte di-
« vin est aboli, et la religion comptée pour rien.
« Je pense donc, vénérables pères, que, réunis ici
« par la grâce du Saint-Esprit, nous devons faire
« tous nos efforts pour rapprocher ce qui a été di-
« visé, en sorte que le pouvoir soit rendu à notre
« seigneur et roi sérénissime, et que, par lui,
« l'église de Reims recouvre l'honneur qui lui
« est dû (1). »

Après ce discours, auquel le légat Marin donna en quelques mots son approbation, Louis d'Outremer, plaidant le premier sa cause, exposa de-

(1) Richer.

hâtant peut-être un peu trop d'accepter leur protestation, demanda au concile de sévir avec rigueur contre Sigebold, qui, déclaré calomniateur, fut depouillé du diaconat et expulsé de l'assemblée (1).

Le concile avait à décider, ainsi qu'on l'a vu précédemment, une autre question, qui était toute politique, et sur laquelle il pouvait hésiter à émettre un jugement, si sa conviction n'eût été plus forte que la crainte de celle des deux parties contre laquelle il crut devoir se prononcer. Il s'agissait de qualifier les actes de Hugues-le-Grand envers Louis-d'Outremer, de lui en demander réparation, et de poser les limites dans lesquelles le vassal devrait à l'avenir se renfermer envers son suzerain. Le concile promulgüa le canon suivant : « Qu'aucun désormais n'ait la présomption d'usurper « la puissance royale ou de faire montre d'aucune « perfidie. Car nous avons décrété, en nous conformant au concile de Tolède, que Hugues, envahisseur et ravisseur du royaume de Louis, « doit être frappé du glaive de l'excommunication, à moins qu'il ne se rende au concile synodal au temps qui lui sera prescrit, et qu'il ne « le satisfasse par son repentir d'une audace si

(1) Frodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*.

« coupable (1). » Ce double verdict du concile d'Ingelheim contre Hugues-le-Grand et Hugues de Vermandois peut être regardé comme le dernier avantage obtenu par la dynastie carlovingienne sur celle qui lui enlevait le trône de France.

(1) Labbe, *Conciles*.

XIV.

Persuadé que les armes de l'Eglise étaient insuffisantes contre son ennemi, Louis-d'Outremer eut recours à Othon-le-Grand pour en obtenir un appui d'une autre nature. Le roi de Germanie donna commission à Conrad, son gendre, duc de Lorraine et de Franconie, de marcher au secours de Louis avec une armée de Lorrains. En attendant qu'elle fût réunie, le roi de France demeura auprès de Conrad. Les évêques Artaud de Reims, Rodolphe de Laon, Robert de Trèves, et Fro-

doard le chroniqueur, qui l'accompagnaient, reçurent l'hospitalité des évêques de Lorraine. Prenant l'initiative des hostilités, ceux-ci allèrent assiéger le château de Mouson; la garnison forcée et des otages reçus, ils se joignirent à Conrad et à Louis, qui attaquaient, dans les environs de Laon, le château fort de Montaigu, construit et occupé par Thibault-le-Tricheur, également maître de la ville de Laon. Après la prise de Montaigu, les chefs coalisés marchèrent sur Laon; mais ils ne purent s'en emparer, parce que la saison, déjà avancée, ne leur permit pas de construire les machines nécessaires (1). Conformément à ce qui avait été arrêté au concile d'Ingelheim, plusieurs évêques venaient de se réunir à Laon dans l'église de Saint-Vincent pour publier l'anathème porté contre Hugues de Vermandois. Ils excommunièrent en même temps le comte Thibault. Gui, évêque de Soissons, qui avait sacré Hugues, rentra en grâce auprès de Louis-d'Outremer et d'Artaud, lorsqu'il eut donné satisfaction à l'un et à l'autre.

Après le départ des Lorrains, qui avaient pris et rasé le château de Mouson, le comte de Paris se

(1) Richer.

hâta d'attaquer Soissons avec une armée de Normands. Beaucoup de monde y périt; une partie des maisons, le palais épiscopal, le cloître des chanoines furent incendiés; mais la ville ne put être prise (1). C'est par erreur que M. de Sismondi avance qu'elle le fut. Hugues ne réussit pas davantage à l'attaque du château de Rouci, que construisait sur les bords de l'Aisne le comte Raynold, partisan de Louis-d'Outremer; il se vengea sur les domaines de l'église de Reims qui avoisinaient ce château, mit tout à feu et à sang, et poussa la profanation des églises à un tel point, que quarante hommes environ furent tués, tant dans l'intérieur qu'autour de celle du village de Cormicy (2). Beaucoup de ses compagnons, ne pouvant supporter plus longtemps l'excommunication qui pesait sur eux, offrirent leur soumission à Artaud; plusieurs furent bien accueillis par lui, quelques autres repoussés. Il eut à se repentir de ces exceptions; ceux qu'il forçait ainsi à continuer la guerre se

(1) Frodoard, *Chronique;* — Henri Martin et Jacob, *Histoire de Soissons.*

(2) Frodoard. — L'éditeur de Frodoard, suivi par Dom Marlot, dit *quatre cents hommes*, et non *quarante.* Nous avons suivi l'édition de M. Guizot.

rendirent maîtres du fort d'Aumont que gardait son frère, et, après y avoir appelé Hugues de Vermandois, ravagèrent les terres d'alentour appartenant à l'évêché de Reims.

A Trèves s'ouvrit un nouveau synode auquel assistèrent Artaud, Gui de Soissons, Rodolphe de Laon, Winfried de Térouanne, l'archevêque Robert, et Marin, légat du Saint-Siège. Les évêques de Germanie et de Lorraine n'y eurent aucun représentant, à l'exception de Robert. On y exposa au légat les nouveaux méfaits du comte de Paris, toutes ses violences, toutes ses profanations. Lorsqu'il eut été bien constaté que Hugues-le-Grand avait été averti de la tenue du synode, que des lettres d'assignation lui avaient été remises, et que sa volonté seule l'avait empêché d'y comparaître, un délai de trois jours lui fut accordé, à l'expiration duquel personne n'étant venu de sa part, sur la demande unanime de ceux qui étaient présents, tant clercs que laïques, et « sur les instances de « Luidolf, légat et chapelain du roi Othon qui « l'exigeait impérieusement, le comte Hugues fut « excommunié comme ennemi du roi Louis, pour « tous les maux ci-dessus rapportés, toutefois, jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence et fît satisfac-

« tion devant le vicaire Marin et les évêques aux-
« quels il avait fait injure et dommage; que s'il
« refusait, il était libre d'aller à Rome pour se
« faire absoudre (1). » Dans ce synode furent jugés définitivement les évêques qui avaient pris part à l'ordination de Hugues de Vermandois. Gui, évêque de Soissons, avoua sa faute à genoux devant le vicaire Marin et Artaud; il dut son complet acquittement à l'intervention de ce dernier et à celle de Robert. Winfried de Térouanne, accusé d'avoir concouru au même acte, fut déclaré innocent. Thibault et Yves, sacrés par Hugues, l'un évêque d'Amiens, et l'autre de Laon, furent excommuniés, ainsi qu'un clerc de Laon, du nom d'Adelelme, accusé par Rodolphe, son évêque, d'avoir reçu dans l'église l'excommunié Thibault. Enfin, Héribert de Vermandois, frère de Hugues, fut sommé de venir donner satisfaction pour tous les torts et dommages dont il s'était rendu coupable envers l'Eglise et les évêques. Il semble que les membres du synode, en épuisant toutes leurs rigueurs contre la famille de Hugues de Vermandois et ses adhérents, aient voulu effacer toute trace de la bien-

(1) Frodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims.*

veillance dont il avait été l'objet précédemment de la part du clergé (1) (949).

Les habitants d'Amiens s'étant révoltés contre l'évêque Thibault, qui avait reçu l'ordination de Hugues de Vermandois, Louis-d'Outremer vint les aider à le remplacer par un prélat de leur choix nommé Raimbault, qu'il conduisit à Reims où il le fit sacrer par Artaud. Ce dernier avait tenu récemment un fils de Louis sur les fonts du baptême. Le roi comprenait qu'il ne pouvait contracter trop de liens avec l'archevêque de Reims. Comprenant aussi qu'il ne pouvait se montrer trop empressé auprès du roi de Germanie, il envoya la reine Gerberge à la cour d'Aix-la-Chapelle pour célébrer avec lui la solennité de Pâques. Gerberge rencontra au palais de son frère des ambassadeurs de plusieurs pays, entre autres de Grèce, d'Italie et d'Angleterre, et rapporta à Louis l'assurance des secours d'Othon-le-Grand. Dans cette confiance, Louis fit une entreprise sur la ville de Laon, et parvint à y entrer par un habile stratagème que conçut et pratiqua le père du chroniqueur Richer, homme d'armes nommé

(1) Richer, qui ne parle point de l'assemblée de Trèves, en rapporte les actes à celle de Laon.

Rodolphe, courageux, disert, et de bon conseil. Mais il en sortit aussitôt, parce qu'il ne put prendre la tour de la maison royale, que lui-même avait fait construire et qui était soigneusement gardée. A cette nouvelle, Hugues-le-Grand accourut avec les siens; il introduisit des vivres dans la citadelle et en renforça la garnison, pour la mettre en état de résister à de nouvelles attaques du roi, qui venait de demander l'appui de Conrad, duc de Lorraine. Dans une conférence qui eut lieu entre ces deux princes, le duc conseilla au roi une trêve, qui fut acceptée par le comte de Paris; elle permettait à celui-ci de se préparer à de nouveaux combats, et Louis-d'Outremer y trouvait le temps nécessaire pour une entrevue avec le roi Othon.

De retour à Reims, Louis y reçut l'hommage d'Albert, comte de Vermandois. « Soit que ce « comte eût donné au roi quelque sujet de se « plaindre de sa fidélité, soit seulement qu'il ne « se fût pas encore assez expliqué sur cette obli- « gation, il ne lui laissa plus de doute sur ses « sentiments (1). » En même temps, Artaud voyait se soumettre à lui ceux qui tenaient le château de Couci pour les comtes Hugues et Thibault.

(1) Colliette, *Mém. de Vermandois.*

Dudon, son frère, et le comte Thierry, vinrent assiéger le château d'Aumont, occupé par Hugues de Vermandois.

Le comte de Paris, qui avait renforcé la citadelle de Laon et levé une nouvelle armée, composée de Normands en grande partie, alla camper dans le Porcian. Afin de donner le change au roi, il lui envoya des messagers, comme pour lui demander la paix, puis il entra lui-même à l'improviste dans Laon, d'où il fut bientôt obligé de sortir. Louis se mit à sa poursuite avec Artaud et des Lorrains, mais sans lui faire beaucoup de mal, et ne put l'empêcher d'envahir le Soissonnais avec d'autres Normands; car Hugues trouvait toujours de ces aventuriers prêts à le suivre dans l'espoir du pillage. Prouvant par cette attitude qu'il ne craignait point la guerre, il envoya au roi les évêques Gui d'Auxerre et Anségise de Troyes, qui conclurent entre Louis et son puissant vassal une trêve dont la durée devait être jusqu'à l'octave de Pâques. Pendant cet intervalle, Dudon, frère d'Artaud, s'empara par surprise du fort d'Aumont.

Dans un synode tenu à Saint-Pierre de Rome, le pape Agapet avait confirmé la sentence d'excommunication lancée contre le comte de Paris;

mais cet anathème n'avait produit aucun résultat pour Louis-d'Outremer. « Le roi se rendit près « du roi Othon, au-delà de la Moselle, et lui de- « manda conseil et secours sur la paix à faire en- « tre lui et Hugues. Othon lui promit de lui en- « voyer pour cet objet le duc Conrad et ses Lor- « rains. Celui-ci vint, en effet, avec quelques « évêques et comtes, conféra avec Hugues, et rap- « porta au roi Louis ce qu'il en avait appris; en- « suite, il revint près d'Othon et envoya à Louis « quelques comtes chargés de signifier à Hugues « les volontés du roi. Bientôt, le roi Louis et le « prince Hugues se rendirent avec les leurs près « de la Marne pour y traiter des conditions de la « paix; les uns se placèrent d'un côté, les autres « de l'autre; ils s'envoyèrent des messagers. En- « fin, par la médiation du duc Conrad, de Hugues- « le-Noir, des évêques Adalbéron et Fulbert, Hu- « gues vint au roi et se fit son homme; il se « réconcilia aussi avec le comte Arnolphe, avec « Raynold et l'archevêque Artaud, à qui il rendit « la tour de Laon (1). »

Pendant une nouvelle entrevue du roi avec

(1) Frodoard, *Chronique*.

Hugues-le-Grand, la garnison de Couci, trahissant le parti d'Artaud, livra la place au comte Thibault, qui refusa de la rendre, malgré les instances de Louis auprès du comte de Paris. Le mécontentement causé au roi par ce refus faillit amener une rupture entre lui et Hugues; cependant, il n'y en eut pas. De plus, Hugues voulut bien se rendre en même temps que Louis auprès du roi Othon, qui les y avait conviés l'un et l'autre. Ils passèrent joyeusement et dévotement ensemble le temps de Pâques à Aix-la-Chapelle. Hugues revint comblé par le roi de Germanie de dons magnifiques, et accompagné jusqu'à la Marne par le duc Conrad (951).

Impuissant à faire reconnaître sa suzeraineté dans le voisinage de son domaine, et voulant essayer s'il ne serait pas plus heureux dans le midi de la France, Louis se rendit en Aquitaine avec quelques troupes. Il espérait obtenir ainsi une partie de l'héritage de Raymond Pons, comte de Toulouse, qui venait de mourir, ou au moins se créer des partisans dans cette contrée par la manière dont il ferait le partage de cette succession entre les trois fils de Raymond, s'il était appelé à le régler; mais il ne recueillit que de stériles hommages. A son retour, il trouva de nouveaux

embarras. Sa mère Odgive, oubliant son âge, oubliant de qui la captivité de Charles-le-Simple son mari avait été l'œuvre, ne se fit point scrupule de donner sa main à l'un des fils d'Héribert II. Elle sortit furtivement de l'abbaye de Sainte-Marie de Laon, dont elle était abbesse, alla trouver Héribert, comte de Meaux, et l'épousa. M. de Sismondi s'est trompé en disant que cette princesse donna sa main au comte de Vermandois lui-même; Héribert était comte de Meaux et de Troyes; Albert, comte de Vermandois, épousa une fille de Louis IV. Albert ne fit aucune opposition au mariage de son frère, y voyant un nouveau gage de réconciliation entre sa famille et celle du roi. Louis d'Outremer reprit à Odgive l'abbaye de Sainte-Marie et la transmit à sa femme Gerberge. Les revenus de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, constitués en douaire à Odgive, furent un dédommagement que lui apporta son nouvel époux.

Tandis que Louis était à Laon avec la reine Gerberge, Hugues-le-Grand et le duc Conrad vinrent assiéger un fort construit naguère par le comte Raynold près de Mareuil, sur les bords de la Marne. Attaqué vivement à l'aide de machines, ce

fort ne put résister longtemps, malgré une vigoureuse défense qui occasionna de grandes pertes à Conrad et à Hugues. Pour se venger, ils y mirent le feu et s'en retournèrent ensuite chacun dans ses domaines. Louis, Artaud et Raynold, n'étant pas arrivés à temps pour empêcher l'incendie de la forteresse, la firent reconstruire et la munirent d'une bonne garnison. De là, le roi et le comte Raynold s'avancèrent aux environs du château de Vitry, occupé par un nommé Walter, partisan d'Héribert de Vermandois et de Hugues-le-Grand, et traître envers le roi. Ses terres ayant été dévastées, ainsi que le domaine de Ponthion, dont Héribert s'était emparé, le roi, pour se mettre en sûreté dans cet endroit, fit construire vis-à-vis de Vitry une forteresse dont il donna la garde à Odalric, abbé de Bourgogne, et à quelques autres fidèles, puis il revint à Reims avec la reine Gerberge. L'année suivante, cette reine habile eut une entrevue avec Hugues-le-Grand, qui demandait la paix, et conclut un traité en vertu duquel le fort voisin de Vitry fut détruit. « Les petites « guerres autour des châteaux de Champagne, « qui semblent à cette époque composer l'his- « toire de France, avaient acquis une sorte de

« dignité lorsqu'on pouvait les regarder comme
« les derniers efforts d'un roi brave et actif, mais
« dépourvu de puissance, pour ramener ses grands
« vassaux à l'obéissance, et lorsque le restau-
« rateur de l'Allemagne, Othon-le-Grand, se-
« condait les travaux du roi son collègue et son
« beau-frère; mais dans les dernières années de
« Louis IV, la prise et la reprise de Mareuil et
« de Vitry, châteaux forts disputés entre le
« comte Hugues et le roi, méritent à peine l'at-
« tention (1). »

Un synode, composé de cinq évêques, se réunit alors à Saint-Thierry, sous la présidence d'Artaud. Le comte Raynold, usurpateur de biens ecclésiastiques, y fut cité, mais refusa de comparaître. Il eût été excommunié, si le roi, dont il avait toujours défendu la cause avec zèle, intervenant en sa faveur, n'eût obtenu l'ajournement de la sentence jusqu'à ce que le comte vînt se justifier. Le clergé faisait tous ses efforts pour s'opposer à l'envahissement de ses possessions et de ses prérogatives par les grands de cette époque, mais il y réussissait rarement ; ses armes venaient se briser contre une cupidité que favorisait l'affaiblissement

(1) Sismondi, *Histoire des Français*.

de son autorité morale, et qui est un des traits distinctifs du dixième siècle.

Dépossédé de son duché de Lorraine par Othon-le-Grand, Conrad y avait attiré les Hongrois, qui commirent de grands ravages. Ne s'arrêtant point là, ces barbares traversèrent, avec des captifs nombreux qu'ils traînaient à leur suite, les pays de Reims, de Châlons et de Vermandois ; ils y marquèrent leur passage par le pillage et la dévastation. Ils envahirent ensuite la Bourgogne, et y périrent presque tous par les combats ou les maladies.

Le roi sortait de Laon, où son fils Louis venait de mourir, et il se rendait à Reims pour y passer l'automne, lorsque, se mettant à la poursuite d'un loup qu'il avait rencontré sur les bords de l'Aisne, il tomba de son cheval lancé à toute vitesse, et se blessa mortellement. Transporté à Reims, il y expira dans de cruelles douleurs, compliquées du mal nommé éléphantiasis, qui avait couvert son corps de plaies. Il fut enterré dans l'église de Saint-Remi, et emporta avec lui la dernière espérance sérieuse des partisans de la dynastie de Charlemagne.

XV.

La reine Gerberge, qui se trouvait, par suite de la mort imprévue et prématurée de Louis d'Outremer, dans un périlleux isolement, chercha résolument un appui auprès de l'homme dont elle avait tout à craindre, espérant par cette confiance le mettre dans ses intérêts, ou au moins ne point l'y rendre opposé. Elle sollicita du comte de Paris aide et protection. Hugues accueillit favorablement cette démarche courageuse, sans oublier, toutefois, ses propres intérêts. La couronne fut assurée par lui à Lothaire, fils de Louis d'Outremer; mais la Bourgogne et l'Aquitaine en furent

détachées pour augmenter les domaines du comte de Paris. A cette condition, Lothaire fut sacré dans l'église de Saint-Remi par Artaud, en présence de Hugues-le-Grand, de Brunon, archevêque de Cologne, et d'autres prélats et seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine.

Une attaque à l'improviste avait mis Héribert de Vermandois en possession du fort de Rouci, appartenant au comte Raynold; l'avènement de Lothaire à la royauté amena la restitution de cette forteresse à Raynold : ce qui n'empêcha point celui-ci d'enlever à Héribert le fort de Montfélix, situé au-delà de la Marne. Héribert, qui vint assiéger ce fort avec son frère Robert, en obtint la remise, après une conférence où il fut décidé que Raynold rentrerait en possession de quelques terres que le comte de Vermandois lui avait enlevées précédemment.

Par des attentions qui lui coûtaient peu, Hugues-le-Grand tâchait de faire oublier à Lothaire à quel prix il lui avait vendu sa protection. Au temps de Pâques, il le reçut à Paris, lui et sa mère, avec tous les honneurs dus à leur rang, et les garda plusieurs jours. Les fêtes de Pâques étaient une époque où les princes se visitaient volontiers;

ils aimaient à remplir en commun les devoirs religieux auxquels cette solennité les conviait. Ordinairement la politique n'était point étrangère à des réunions qui semblaient n'avoir d'autre objet que la dévotion ; cette communauté de prières et de pratiques religieuses amenait souvent la conclusion d'affaires importantes, éloignait des ruptures, et facilitait des alliances qui n'auraient pu s'effectuer autrement qu'avec difficulté.

Après la célébration des fêtes, le jeune roi fut conduit par Hugues-le-Grand au siége de Poitiers, Là, il fit ses premières armes contre les Aquitains, commandés par Guillaume-Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, qui s'était emparé de l'héritage laissé par Raymond Pons, comte de Toulouse. De retour de cette expédition, Lothaire s'empara d'un fort situé sur le Chiers, dont un vassal de l'église de Reims, nommé Ursion, avait été dépouillé par le comte Regnier : les gens qui le défendaient et les enfants de Regnier tombèrent au pouvoir du roi ; le fort fut incendié (956).

La mort de Hugues-le-Grand, arrivée cette année, délivra Lothaire d'un protecteur plus redoutable pour lui qu'un ennemi, sans améliorer beaucoup sa situation. Gerberge rentra en possession

des biens qui lui avaient été donnés en dot par le duc Ghislebert, son premier mari. Les deux sœurs, Gerberge, mère de Lothaire, et Hedwige, mère de Hugues Capet, ne tardèrent pas à se rapprocher, sous les auspices de leur frère Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine. La similitude de leur position contribua sans doute à opérer cet accord ; tutrices toutes deux de leurs fils encore jeunes, elles sentirent le besoin de vivre l'une avec l'autre en bonne intelligence.

Thibault-le-Tricheur, comte de Blois et de Chartres, s'était emparé du château de Couci, dont il avait confié la garde à son vassal Harduin, tige de l'illustre famille de Couci. Les gens de l'évêque de Reims attaquèrent ce château à l'improviste et le reprirent. Harduin et les siens se réfugièrent dans une tour très-forte, qui eut à soutenir pendant trois semaines les attaques réunies de Lothaire, d'Artaud et de plusieurs comtes et évêques. Pour faire retirer les assiégeants, Harduin se vit obligé de donner ses neveux en otages. Thibault usa de représailles en dévastant les pays de Laon et de Soissons. La trahison lui ayant livré La Fère, Roricon, évêque de Laon, aidé des vassaux de l'église de Reims, accourut pour reprendre

cette place; Lothaire, qui le suivit de près, et les deux frères Robert et Héribert, parvinrent par leur médiation à la lui faire recouvrer (958).

L'année précédente, Robert de Vermandois, suivant l'exemple de son frère Albert, avait fait à Lothaire une soumission qui fut de courte durée, à la différence de celle d'Albert. Devenu comte de Troyes, il prit par ruse le château de Dijon, possession du roi. Pour le recouvrer, la reine Gerberge eut recours à son frère Brunon. Le prélat vint, avec une troupe de Lorrains, assiéger le château de Dijon et ensuite la ville de Troyes. Il reçut des otages, dont l'un, fils du comte Odalric, reconnu coupable de trahison, fut décapité. Lothaire reprit Dijon, y établit une garnison et revint à Laon.

« Dans ces circonstances, le seigneur et vénérable métropolitain Artaud, s'étant trop fatigué pendant un jour entier à l'ardeur du soleil, se mit le corps tout en sueur; il ôta ensuite ses vêtements, et le froid d'automne pénétra par tous les pores que la chaleur avait dilatés. Ce froid intérieur attaqua le foie, et il mourut accablé de cruelles douleurs, la veille des calendes d'octobre (1). »

(1) Richer.

Aussitôt après les funérailles du prélat, le nouveau duc de France, Hugues Capet, défenseur, comme son père Hugues-le-Grand, des intérêts de la famille de Vermandois, alla prier le roi de faire rendre l'évêché de Reims au fils d'Héribert II, lui rappelant qu'il l'avait obtenu avant Artaud, que sa conduite ne l'en avait point montré indigne, et que la haine seule du roi Rodolphe le lui avait fait perdre. Mais la reine Gerberge se rendait en même temps auprès de son frère Brunon, et l'influençait dans un sens opposé. Les instances de Hugues Capet firent cependant qu'un synode fut convoqué à Meaux par le roi pour statuer sur cette question, qui reprenait de la gravité. Treize évêques des diocèses de Reims et de Sens s'y réunirent sous la présidence de l'évêque de cette dernière ville. Quelques partisans du comte de Paris opinèrent en faveur de Hugues de Vermandois. Richer, réparant l'omission de Frodoard, nous les a fait connaître : c'étaient les évêques de Paris, d'Orléans, et le président même du synode, l'évêque de Sens. Mais Roricon de Laon et Gibuin de Châlons firent prévaloir l'opinion contraire ; ils eurent le courage de soutenir que le prélat condamné par tant d'évêques ne pouvait être réhabilité par un

moins grand nombre. Cependant, comme on n'osa prendre une résolution définitive, parce qu'on redoutait le comte de Paris, il fut résolu qu'on s'en remettrait à la décision de la cour de Rome. Le pape Jean XIII, qui n'était pas retenu par la même crainte, envoya un légat chargé d'annoncer que Hugues de Vermandois avait été récemment excommunié par deux synodes, tenus l'un à Rome et l'autre à Pavie, et de mettre à néant ses prétentions.

L'archevêque Brunon confirma l'authenticité de ce message, et le clerc Odalric, recommandable par ses richesses, sa noblesse et son savoir, fut élu archevêque de Reims sous l'influence de Brunon, de Lothaire et de Gerberge, et malgré la vive opposition du comte de Paris, dont il s'attira ainsi l'inimitié (1) (962).

Le fils d'Héribert II vit cette fois sa cause perdue sans retour, nonobstant les efforts de quelques prélats dévoués et la puissante protection d'un homme qui, plus que tout autre, pouvait espérer de faire revenir le clergé sur une décision aussi solennelle que celle du conseil d'Ingelheim. Le

(1) Frodoard ; — Richer.

chagrin abrégea ses jours; il mourut bientôt dans une retraite qu'il avait trouvée auprès de Robert, l'un de ses frères (1).

Ces derniers cherchèrent à tirer vengeance de ceux qui avaient voté sa déposition définitive et l'élection d'Odalric. De ce nombre était Gibuin, évêque de Châlons. Absent de cette ville, il apprit qu'elle était assiégée par Robert et Héribert de Vermandois, qu'ils y avaient mis le feu à l'aide de machines, et obligé ceux qui la défendaient de se réfugier dans une tour pour échapper à la captivité ou à la mort.

Mais ces actes d'hostilité, tout en satisfaisant la passion vindicative de ceux qui les commettaient, furent impuissants à rétablir le pouvoir de la famille d'Héribert II dans la Champagne rémoise.

Ce n'était pas, on peut le croire, un simple intérêt de parenté qui avait fait agir Hugues Capet en faveur de Hugues de Vermandois. Il convenait à ses desseins d'avoir l'archevêque de Reims à sa dévotion. Outre qu'il regardait comme fort important pour lui de renverser ce dernier boulevard

(1) Richer.

de la légitimité, et de compter parmi ses partisans un prélat qui, à cette époque de faiblesse et de déconsidération de la papauté, remplissait en France le rôle de chef de la chrétienté, il n'était pas sans attribuer, ainsi que ses contemporains, à l'onction royale conférée par le chef de la métropole de Reims, un caractère éminemment auguste et sacré. Il n'oubliait pas que ses ancêtres Eudes, Robert et Rodolphe, sacrés rois par un autre métropolitain, avaient été regardés comme *tyrans* (1), et il souhaitait que, lorsque le moment serait venu de placer la couronne royale sur sa tête, il y eût un successeur de saint Remi prêt à légitimer sa royauté aux yeux de la France.

Du reste, Odalric fut le dernier archevêque de Reims fidèle à la dynastie carlovingienne. Ses pré-

(1) Richer, *passim*. — Le mot *tyrannus* est employé par Richer dans le sens d'*usurpateur*, comme déjà il l'avait été avant lui et comme il le fut plusieurs siècles après, notamment par Jean Petit, dans son apologie du duc de Bourgogne, meurtrier du duc d'Orléans (1408). « Et je prouve « aussi par Monseigneur saint Grégoire ce que c'est qu'un « tyran : le tyran est proprement celui qui ne peut être ré- « puté seigneur, qui ne règne pas à juste titre ou n'est point « revêtu du titre royal ; car, de même que régner légitime- « ment, c'est être roi, de même régner sans droit, c'est être « tyran. »

décesseurs, identifiant les intérêts et la dignité de leur église avec ceux de cette dynastie, lui avaient prêté un appui qui en retarda la chute de plusieurs années. Adalbéron, successeur d'Odalric, adopta une autre ligne de conduite; il montra au comte de Paris un dévouement et un zèle sans limites, et donna à ses successeurs un exemple qu'ils suivirent.

Cet abandon des droits de la maison de Charlemagne par le prélat le plus influent de France, acheva promptement sa ruine.

La déposition de Hugues est le terme de l'occupation de la Champagne rémoise par la maison de Vermandois. Mais cette envahissante maison était à peine repoussée de l'archevêché de Reims, que déjà elle avait fondé, dans une autre partie de la Champagne, un établissement plus durable. Robert, l'un des fils d'Héribert II, s'était emparé, vers 958, de la ville et du comté de Troyes sur l'évêque Anségise, et devenait la tige de ces puissants comtes de Champagne, qui joignirent une couronne royale (1) et des alliances souveraines à leurs couronnes de comtes, et dont la dernière

(1) La couronne de Navarre.

héritière apporta en dot ses immenses possessions à l'un de nos rois (1).

(1) Jeanne, fille du comte Henri III, épousa Philippe-le-Bel et lui apporta en dot les comtés de Champagne et de Brie, et le royaume de Navarre.

FIN.

